



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

décembre 2019

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE—UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE; LE RAPPORT DES SERVICES DU FMI; ET UNE DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR DU FMI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Dans le cadre du programme contrôlé par le personnel et de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, les documents suivants ont été publiés et sont inclus dans ce dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil exécutif.
- Le **rapport des services du FMI** pour examen par le Conseil d'administration le 16 décembre 2019, à l'issue de discussions qui se sont terminées le 15 novembre 2019, avec des responsables de la République démocratique du Congo sur les développements économiques et les politiques qui sous-tendent l'accord du FMI au titre de la facilité de crédit rapide. Sur la base des informations disponibles lors de ces discussions, le rapport de notation a été finalisé le 4 décembre 2019.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur du FMI** pour la République démocratique du Congo.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

- Lettre d'intention envoyée au FMI par les autorités de la République démocratique du Congo*
- Mémoire de politiques économique et financières par les autorités de la République démocratique du Congo*
- Mémoire technique d'exécution du programme*

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Service des publications
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington**



Communiqué de presse no 19/465
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 17 décembre 2019

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le conseil d'administration du FMI approuve en faveur de la République démocratique du Congo un décaissement de 368,4 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide

Le 16 décembre 2019, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé en faveur de la République démocratique du Congo un décaissement de 266,5 millions de DTS (environ 368,4 millions de dollars, ou 25 % de la quote-part du pays) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR)¹ afin de permettre aux autorités de faire face à leurs besoins urgents de financement de la balance des paiements.

En outre, le conseil d'administration a été informé de l'approbation par la directrice générale du FMI d'un programme de référence² qui courra jusqu'en mai 2020. Le programme de référence a pour objectifs d'orienter l'exécution de la politique économique et d'offrir aux autorités plus de temps pour définir, hiérarchiser et opérer des réformes visant à accroître les recettes, à combattre la corruption et à améliorer la gouvernance.

Le contexte économique demeure difficile et vulnérable aux chocs. La croissance du PIB réel devrait ralentir à 4,5 % en 2019, contre 5,8 % en 2018. La baisse récente des prix des produits de base, de nouvelles initiatives en matière de dépenses et un relâchement de la surveillance des dépenses pendant la période de transition politique ont affaibli la position budgétaire, qui est financée principalement par la banque centrale. Dans ce contexte, les réserves internationales sont tombées à des niveaux critiques, ce qui a créé d'urgents besoins de financement de la balance des paiements.

Le nouveau gouvernement est déterminé à mettre en œuvre des mesures et des réformes qui consolideraient la stabilité économique, renforceraient les réserves internationales et s'attaqueraient aux problèmes liés à la mauvaise gouvernance, à un climat des affaires difficile et à la pauvreté omniprésente. Les autorités ont également l'intention d'accroître les

¹ La FCR (<https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/rcff.htm>) est un mécanisme de prêt qui offre un soutien financier rapide sous la forme d'un décaissement unique et immédiat aux pays à faible revenu qui ont des besoins de financement urgents.

² Un programme de référence est un accord informel entre les autorités d'un pays et les services du FMI, en vertu duquel ces derniers conviennent de suivre l'exécution du programme économique des autorités. Il n'implique pas d'aide financière, ni d'approbation par le conseil d'administration du FMI.

recettes intérieures en rétablissant le fonctionnement de la TVA et en appliquant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, tout en améliorant la prévision des recettes minières. En outre, le gouvernement compte mettre en place des plafonds de dépenses stricts, accroître l'efficacité de la politique monétaire, ainsi que promouvoir une croissance inclusive et le développement du secteur privé, notamment grâce à des projets d'infrastructures et à la gratuité de l'enseignement de base.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« La République démocratique du Congo (RDC) est confrontée à une situation de balance des paiements difficile en raison de la baisse récente des prix des matières premières, de nouvelles initiatives en matière de dépenses et d'un relâchement de la surveillance des dépenses pendant la récente période de transition politique. Bien que la politique macroéconomique ait réussi à rétablir une certaine stabilité macroéconomique ces dernières années, la RDC demeure un pays fragile : la situation économique est précaire et la pauvreté est omniprésente, les besoins de développement sont gigantesques, et le pays est sujet aux conflits et aux crises humanitaires.

« Le nouveau gouvernement travaille sur un ambitieux programme de politique économique et de réforme à moyen terme. Il faudra du temps pour résoudre les problèmes profondément ancrés de la RDC et un appui coordonné de la communauté internationale sera nécessaire. L'accent doit être mis sur des réformes qui rétablissent la discipline budgétaire en renforçant la maîtrise des dépenses et en mettant fin au financement du déficit par la banque centrale. Pour réaliser durablement les plans ambitieux du gouvernement sur le plan du développement et sur le plan social, il conviendra de prendre des mesures résolues pour accroître les recettes intérieures.

« Il est essentiel aussi de renforcer les réserves internationales et d'améliorer la gouvernance, la transparence et le climat des affaires. Il s'agit notamment de s'engager à publier tous les nouveaux contrats miniers. Une mission d'évaluation de la gouvernance, actuellement en cours aidera à formuler des mesures qui s'attaquent à la corruption et améliorent la gouvernance, et une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la banque centrale est prévue l'an prochain.

« Le FMI appuie les efforts déployés par le pays au moyen de ressources de la facilité de crédit rapide. En outre, les engagements forts pris dans le cadre du programme de référence offriront aux autorités une occasion d'établir, avec l'aide de leurs partenaires, un programme de réformes structurelles ambitieux, quoique réaliste, qui constituera la base de réformes structurelles plus profondes pour promouvoir une croissance soutenue et inclusive, et ouvrira la voie à un éventuel accord de financement avec le FMI en 2020. »



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

16 décembre 2019

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

RESUME ANALYTIQUE

Contexte. Sur le plan macroéconomique, la politique menée ces dernières années a rétabli une certaine stabilité dans des conditions difficiles, mais la situation reste malgré tout précaire. La récente chute des prix des matières premières, les nouvelles initiatives en matière de dépenses et le relâchement de la maîtrise des dépenses au cours de la période de transition politique ont affaibli la position budgétaire, qui est essentiellement financée par la banque centrale. Dans ce contexte, les réserves internationales ont chuté à des niveaux critiques (une semaine de couverture des importations). Les besoins de financement de la balance des paiements sont à la fois urgents et persistants.

Demande. Les autorités demandent un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) de 266,5 millions de DTS, soit 25 % de la quote-part du pays, pour répondre à des besoins urgents de financement de la balance des paiements. Par ailleurs, un programme de référence courant jusqu'à mai 2020 orientera la mise en œuvre de la politique économique et donnera du temps pour élaborer une ambitieuse stratégie de réformes à moyen terme qui pourrait être soutenue par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Une mission d'évaluation de la gouvernance aidera à formuler des mesures destinées à lutter contre la corruption et à améliorer la gouvernance.

Principaux engagements. La politique budgétaire sera axée sur l'abandon du financement du déficit par la banque centrale, grâce à des mesures énergiques qui permettront d'accroître les recettes et de maîtriser les dépenses. Les autorités vont rétablir la TVA, mettre en place l'impôt sur le revenu et commencer à réduire les exonérations fiscales. La meilleure maîtrise des dépenses reposera sur un plan de trésorerie qui plafonnera les engagements budgétaires de toutes les entités de l'État. Les dépôts en devises étrangères non grevés de la banque centrale dans les banques commerciales locales seront transférés vers des comptes à l'étranger de la banque centrale afin d'augmenter les réserves de change officielles.

Point de vue des services du FMI. Les services du FMI souscrivent à la demande des autorités qui repose sur les engagements forts énoncés dans le mémorandum de politique économique et financière (MPEF) ci-joint. Le décaissement au titre de la facilité de crédit rapide ainsi que le programme de référence donneraient l'occasion d'élaborer un programme de réformes structurelles plus approfondies qui pourrait être mis en œuvre avec l'appui de l'accord au titre de la FEC du FMI.

Approuvé par
**Annalisa Fedelino et
Sean Nolan**

Les entretiens ont eu lieu à Kinshasa du 6 au 15 novembre 2019. L'équipe des services du FMI était composée de M. Villafuerte (chef de mission), Mme Gicquel, et MM. Perez-Saiz et Moreau (tous du département Afrique), M. Egoumé (représentant résident) et M. Gbadi (économiste local). Mme Fedelino (département Afrique) a participé les 11 et 12 novembre. Des réunions se sont tenues avec le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilukamba, le ministre des Finances, Jose Sélé Yalaghuli, le ministre des Mines, Willy Kitobo Samsoni, le gouverneur de la banque centrale, Deogratias Mwana Nyembo Mutombo, des organisations de la société civile, des représentants du secteur privé, la communauté diplomatique et les médias. M. Kalfa a apporté son concours en matière de recherches.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	6
PERSPECTIVES ET RISQUES	9
ENTRETIENS	10
A. Rétablir la discipline budgétaire	10
B. Améliorer la politique monétaire et consolider la stabilité du secteur financier	13
C. Favoriser une croissance inclusive et le développement du secteur privé.....	15
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	16
CONCEPTION DU PROGRAMME ET CAPACITE DE REMBOURSEMENT	16
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	17
ENCADRÉS	
1. L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo.....	4

2. Engagement pour la gratuité de l'enseignement de base.....	7
3. La réintroduction des bons et obligations du Trésor.....	13

GRAPHIQUES

1. Indicateurs extérieurs, 2015–19.....	20
2. Indicateurs du secteur réel et indicateurs budgétaires, 2014–19.....	21
3. Indicateurs monétaires et financiers, 2015–19.....	22

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2016–2020.....	23
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2016–2020 (des milliards des CDF).....	24
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2016–2020 (pourcentage du PIB).....	25
3. Situation monétaire, 2016–2020.....	26
4. Balance des paiements, 2016–2020.....	27
5. Capacité de remboursement du FMI.....	28
6. Objectifs indicatifs au titre du programme de référence, 2019–mai 2020.....	29
7. Action préalable pour la facilité de crédit rapide et repères structurels pour le programme de référence.....	30

ANNEXES

I. Matrice d'évaluation des risques (MER).....	31
II. Stratégie de renforcement des capacités.....	33

APPENDICE

I. Lettre d'intention.....	32
Attachement I. Mémoire de politique économique et financière pour un programme de référence du FMI (MEFP) pour un SMP 2019.....	Error! Bookmark not defined.
Attachement II. Mémoire technique d'exécution du programme 2019.....	Error! Bookmark not defined.

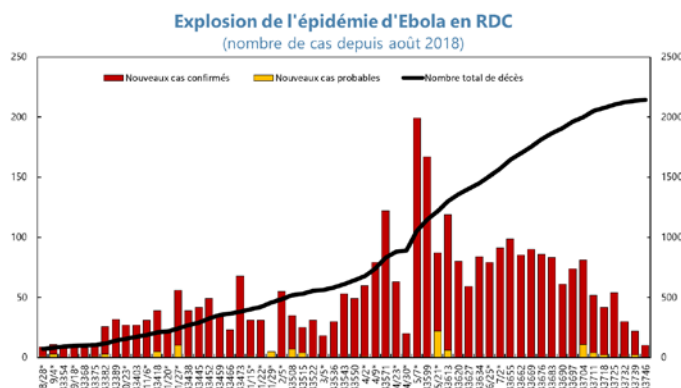
CONTEXTE

1. Un nouveau gouvernement est entré en fonctions le 6 septembre 2019, huit mois après la première passation de pouvoir pacifique de l'histoire du pays. Il s'agit d'une cohabitation entre la coalition emmenée par le président Tshisekedi et celle de son prédécesseur, Joseph Kabila. Composé de 66 membres (49 ministres et 17 vice-ministres), le gouvernement se veut être un rassemblement de personnes issues de l'ensemble du territoire, avec une grande majorité de nouveaux venus. La coalition de Kabila (KCC) détient 70 % des postes du gouvernement et contrôle d'autres fonctions gouvernementales (ex. : défense, justice). La nouvelle administration entend renouer des relations actives avec la communauté internationale, comme en témoigne l'achèvement des consultations au titre de l'article IV en août dernier, avec plus de trois ans de retard¹.

2. Le pays présente de nombreuses vulnérabilités car il reste exposé à des crises sanitaires et humanitaires, et à des conflits violents. La République démocratique du Congo (RDC) fait partie des pays les plus pauvres du monde, avec un revenu par habitant d'environ 470 dollars, soit moins de la moitié du niveau de 1990 (MPEF 11). Peu de progrès ont été accomplis sur les objectifs de développement durable (ODD) : en 2018, le pays était 154^e sur 156 dans ce domaine. L'épidémie actuelle d'Ebola dans le nord-est du pays, qui s'est déclarée en août 2018, continue de se propager, à un rythme toutefois bien moins soutenu (encadré 1). Ce vaste pays est également ravagé par endroits par des épidémies de choléra et de rougeole, cette dernière ayant fait près de 5 000 victimes depuis le début de l'année 2019. L'est du pays reste le théâtre de violents conflits, qui forcent des dizaines de milliers de personnes à fuir.

Encadré 1. L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo

Le pays est frappé par la pire explosion de l'épidémie mortelle d'Ebola de son histoire, bien que le nombre de cas ait considérablement baissé ces derniers temps. Au 3 novembre, un total de 3 274 cas confirmés, dont 2 185 décès, avaient été recensés. L'épidémie s'est déclarée en août 2018 dans le nord-est du pays et elle est restée cantonnée à la zone frontalière avec l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud. La riposte à l'épidémie a été coordonnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, des ONG et le ministère de la Santé, et largement financée par la Banque mondiale. Toutefois, les efforts visant à enrayer l'épidémie ont été freinés par des conflits violents dans les régions affectées et par la méfiance des autorités. Le plan de riposte lié à la stratégie actuelle est parvenu à impliquer les communautés affectées dans les actions de suivi et d'endiguement d'Ebola, à renforcer la sécurité avec l'aide de la MONUSCO et à mobiliser une importante augmentation de l'aide financière internationale (287 millions de dollars). Jusqu'à présent, les répercussions économiques de cette épidémie auraient été limitées.



Source : Organisation mondiale de la santé.

Note : les données tirées de la dernière observation ont été utilisées en cas de données manquantes, qui sont signalées par un astérisque.

¹ [Rapport pays 19/285](#).

3. Une certaine stabilité macroéconomique a été rétablie ces dernières années, mais l'économie n'atteint pas son potentiel de croissance et reste fortement vulnérable aux chocs.

La chute des cours des matières premières et la crise politique de la période 2015–16 ont entraîné de fortes dépréciations du taux de change et une inflation élevée (pic de 55 % en glissement annuel). Faute d'autres possibilités de financement, la banque centrale a en effet monétisé le déficit de l'administration centrale. L'État a ensuite introduit un budget en base caisse afin de rétablir la discipline budgétaire, ce qui a contribué à stabiliser le taux de change et à maintenir l'inflation sur 12 mois aux alentours de 5 %. Malgré ces progrès, la situation macroéconomique reste précaire et les arriérés intérieurs se sont accumulés (6,6 % du PIB fin septembre 2019). Ces derniers mois, la baisse des cours des matières premières qui représentent l'essentiel des exportations et le relâchement de la maîtrise des dépenses au cours de la période de transition politique ont augmenté les besoins de financement, pour la plupart couverts par la banque centrale. Cela a entraîné une chute des réserves internationales officiellement enregistrées à des niveaux critiques (1 semaine de couverture des importations). Plus fondamentalement, des faiblesses structurelles, à savoir un climat des affaires difficile, la corruption, l'insuffisance des infrastructures, et l'accès limité au crédit, continuent de freiner l'investissement privé, et de faire obstacle à une croissance soutenue et inclusive. Conscientes de ces écueils, les autorités entendent élaborer une stratégie de réformes à moyen terme qui puisse profiter sur le plan économique à de plus larges segments de la population et répondre à des besoins sociaux profondément ancrés.

4. Compte tenu des besoins urgents de financement de la balance des paiements, les autorités demandent un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), accompagné d'un programme de référence qui ouvrirait la voie à un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en 2020. Dans l'immédiat, la priorité est de répondre au besoin de financement considérable de la balance des paiements, compte tenu du niveau extrêmement bas des réserves. Le décaissement demandé au titre de la FCR sera précieux à cet égard. Par ailleurs, les autorités considèrent une transition vers un programme de référence comme la pierre angulaire de leurs plans d'ajustement et de réforme sur le moyen terme, et comme un catalyseur pour attirer une aide de taille des donateurs. Par exemple, la Banque mondiale, en complément du soutien qu'elle envisage d'apporter à l'initiative pour la gratuité de l'enseignement (encadré 2), négocie actuellement une opération d'aide budgétaire de 500 millions de dollars qui s'alignera probablement dans le temps avec un programme FEC. Dans ce contexte, le programme de référence proposé donnera du temps pour élaborer une ambitieuse stratégie de réformes à moyen terme qui pourrait servir de base aux négociations concernant un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en 2020.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

5. Après avoir rebondi en 2018 grâce à la vigueur de la production minière et à des prix mondiaux favorables, la croissance du PIB devrait ralentir en 2019. La croissance du PIB réel devrait se tasser, de 5,8 % en 2018 à 4,5 % en 2019, la croissance du PIB minier chutant de 16,9 à 5,4 % en raison de la baisse marquée des cours du cuivre et du cobalt, deux produits stratégiques à l'exportation (graphique 1). À l'inverse, la croissance du PIB hors secteur minier devrait accélérer et atteindre 4,2 % dans le sillage de la reprise de l'activité économique après les élections présidentielles, de l'augmentation de la demande alimentée par la hausse des salaires des employés du secteur public et d'une forte impulsion budgétaire en partie apportée par le programme sur 100 jours du président (voir ci-après). Cependant, l'inflation sur 12 mois a continué de décélérer et le taux de change est resté stable.

6. Malgré une amélioration du solde des transactions courantes, les réserves internationales ont continué de diminuer en 2019. Les réserves de change brutes de la Banque centrale du Congo (BCC) ont baissé de 657 millions de dollars fin décembre 2018 à 302 millions de dollars fin octobre 2019, soit environ une semaine de couverture des importations de biens et de services. Dans le même temps, les avoirs en devises de la BCC sont restés relativement stables. Ils comprennent les dépôts libellés en devises étrangères de la BCC détenus par des banques commerciales locales (533 millions de dollars, dont 247 millions de dollars sous forme de garanties sur des prêts de l'État et de dépôts à terme avec différentes échéances)². Dans un système financier fortement dollarisé, le niveau très bas des réserves internationales limite la capacité de la BCC à intervenir sur le marché des changes afin de maîtriser la volatilité, bien que la forte liquidité en monnaies étrangères résultant du relèvement des exigences de rapatriement des recettes d'exportations minières ait contribué à maintenir la stabilité sur le marché des taux de change³.

7. L'exécution du budget jusqu'à fin octobre 2019 fait apparaître de nouvelles initiatives en matière de dépenses et un relâchement de la maîtrise des dépenses, ce qui a nécessité une reprise du financement par la banque centrale. Le budget 2019 prévoyait déjà une forte augmentation de la masse salariale pour compenser les augmentations salariales limitées au cours des récents épisodes de forte inflation. De plus, les dépenses ont augmenté sous l'effet du programme des 100 jours du nouveau président portant sur les infrastructures et de l'introduction de la gratuité de l'enseignement de base (encadré 2). Compte tenu des options de financement réduites et d'un relâchement de la maîtrise des dépenses durant la transition politique, l'État a eu recours à des avances de la BCC (603 milliards de francs congolais, soit 0,7 % du PIB fin octobre), bien que celles-ci soient interdites par la loi sur la banque centrale et la loi de finances publiques. Par ailleurs, comme indiqué ci-avant, la BCC a fourni des garanties sur des prêts souscrits par l'État auprès de banques commerciales (environ 371 milliards de francs congolais, soit 0,4 % du PIB) pour

² Selon les autorités, les recettes dégagées par les dépôts à terme ont contribué à financer les opérations de la BCC.

³ Le nouveau code minier de 2018 exige des sociétés minières qu'elles rapatrient 60 % (contre 40 % auparavant) des recettes d'exportation vers leurs comptes en RDC et l'utilisation de ces recettes est soumise aux restrictions prévues par la réglementation des changes de 2014. Cette initiative durcit la mesure existante de gestion des flux de capitaux au titre de la vision institutionnelle du FMI sur les flux de capitaux.

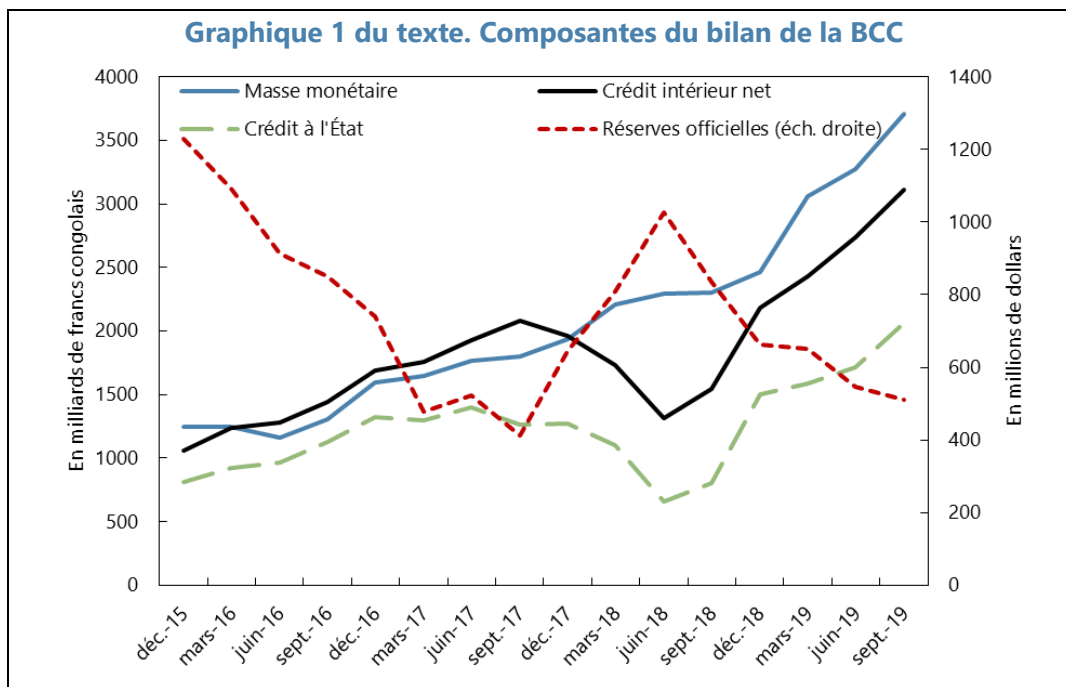
financer les compensations de subventions aux fournisseurs de combustibles et l'exécution de projets d'investissement stratégiques. Quant aux recettes, même si elles ont été plus ou moins conformes aux projections, elles ont été affaiblies par des opérations de compensation pour crédits d'impôts et des arriérés de remboursements de TVA (0,7 % du PIB). Fin octobre, le solde intérieur de l'administration centrale affichait un déficit de 1,1 % du PIB. En octobre, l'État a également renoué, après une très longue interruption, avec l'émission de bons et d'obligations du Trésor afin de diversifier ses sources de financement (voir ci-après).

Encadré 2. Engagement pour la gratuité de l'enseignement de base

La gratuité de l'enseignement primaire est garantie par la Constitution de 2006 de la RDC, mais dans les faits, pratiquement toutes les écoles demandent une contribution financière aux parents pour compléter la rémunération des enseignants et couvrir les besoins liés au fonctionnement des écoles.

L'engagement du président Tshisekedi à faire de la gratuité de l'enseignement de base (jusqu'à deux ans après le primaire) une réalité signifie qu'il est interdit aux écoles de collecter de l'argent auprès des parents et que l'État doit intervenir pour combler les manques. Ces manques sont actuellement chiffrés à 1 % du PIB par an. Il s'agit essentiellement de couvrir le supplément salarial direct des enseignants et/ou les arriérés de salaires, et de payer les subventions de transport et de logement. Ils concernent également la couverture des besoins de base des écoles, soit environ 50 dollars par école par mois. Cette initiative avait réinséré environ 2,4 millions d'enfants dans le circuit scolaire à la fin octobre, ce qui constitue une évolution bienvenue compte tenu des faiblesses considérables de la RDC en termes de capital humain.

8. La base monétaire a fortement augmenté car le financement du budget par la BCC n'a pas été complètement stérilisé. Fin octobre 2019, la base monétaire avait augmenté d'environ 35 % par rapport à fin 2018, sous l'influence principalement de l'augmentation du crédit net à l'État et à d'autres institutions de dépôt (graphique 1 du texte). Le financement de l'État par la BCC a été principalement fourni sous forme de devises étrangères, ce qui a contribué à limiter les pressions sur le taux de change et l'inflation intérieure. Les instruments de politique monétaire ont été gérés de façon à maîtriser l'augmentation de la masse monétaire au sens large à 13 % d'ici à fin 2019, contre 30 % à la fin 2018. Plus précisément, les exigences élevées en matière de réserves obligatoires sur les dépôts en devises étrangères ainsi que le taux directeur positif en termes réels ont été maintenus. Les réserves obligatoires imposées par la BCC sont constituées en devise locale, indépendamment de la devise de dépôt.



9. Le système financier reste stable, mais la diminution des relations de correspondance bancaires constitue une source d'inquiétude. Le système bancaire est relativement bien capitalisé⁴, rentable et liquide (tableau 1 du texte), mais les prêts improductifs ont augmenté au fil des années, atteignant 16,1 % du total des prêts fin septembre 2019. La seule banque avec une relation de correspondance bancaire en dollars est une grande banque internationale qui est solvable et bien capitalisée. Toutefois, il est à noter que la dépendance envers une seule institution élève considérablement le risque systémique en cas de faillite financière ou de défaillance opérationnelle dans une économie fortement dollarisée, sans compter les problèmes de concurrence. Bien que l'exposition du crédit au secteur public reste inférieure à 20 % du crédit total, le secteur est de plus en plus affecté par l'encours élevé des arriérés dans le secteur public.

⁴ Trois banques de petite taille (sur les 17 que compte le système bancaire) ne disposent pas de fonds propres suffisants : deux dont les fonds propres de première catégorie sont inférieurs au minimum réglementaire de 6 % et une dont ces fonds sont légèrement supérieurs à 7 %. La BCC a élaboré un plan d'action avec ces banques afin de porter leurs ratios de fonds propres aux niveaux requis.

Tableau 1 du texte. République démocratique du Congo : principaux indicateurs de solidité financière, 2014–2019

	2014	2015	2016	2017	2018	mars-19	juin-19	sept.-19
Norme de fonds propres								
Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	24,5	17,6	14,7	16,0	13,7	13,9	13,8	13,9
Qualité des actifs								
Ratio prêts improductifs/prêts bruts	6,9	18,4	16,3	16,1	13,8	13,0	13,2	16,1
Résultat et rentabilité								
Rentabilité des actifs (ratio revenu net/total des actifs)	1,7	-1,3	-2,6	-0,1	1,1	1,7	1,8	1,4
Ratio marge d'intérêts/produit brut	34,4	245,9	223,8	35,4	35,5	40,1	38,4	38,7
Liquidité								
Ratio actifs liquides/total des dépôts et passif à court terme	123,9	147,8	157,6	125,6	67,2	68,9	71,9	76,0
Sensibilité aux risques du marché								
Ratio prêts libellés en devises/total des prêts	79,3	87,5	92,3	93,7	90,0	92,7	91,8	91,5

Source : Banque centrale de la République démocratique du Congo (BCC).

10. Le climat des affaires présente de graves lacunes, comme une fiscalité excessive et un appareil judiciaire corrompu, qui entravent l'investissement privé. Le système fiscal comprend une multitude d'impôts vexatoires et de chevauchements. De plus, de nombreuses entités publiques prélèvent des droits et redevances (parfois en dehors du cadre légal). Cela alourdit considérablement la charge fiscale pesant sur les contribuables, sachant qu'une grande partie de ces prélèvements ne finit pas dans les caisses du Trésor. Les entreprises privées se plaignent du harcèlement incessant des autorités fiscales et de nombreuses autres entités publiques, qui leur réclament des paiements bien souvent injustifiés. Les coûts associés sont devenus prohibitifs, ce qui fait le lit de la corruption. En l'absence d'une administration impartiale de la justice, le pays est confronté à de graves violations des droits de propriété et de l'état de droit. Compte tenu de ce climat défavorable, les entreprises sont de moins en moins nombreuses à opérer dans le secteur formel. Les entreprises de bonne réputation quittent le pays ou mettent fin à leur activité, alors que de nombreuses autres se tournent vers le secteur informel, ce qui réduit considérablement la base d'imposition.

PERSPECTIVES ET RISQUES

11. En 2020, la croissance du PIB devrait continuer de décélérer en raison de la fermeture de l'une des plus grandes mines de cuivre et de cobalt du pays. La suspension de la production à la mine de Mutanda Mining (MUMI), prévue pour 2020 et 2021, la fermeture de l'entreprise Boss Mining, et le retard pris dans le lancement de nouveaux projets miniers vont se traduire par une contraction du PIB extractif (tableau 1). Toutefois, le taux de croissance du PIB non minier continuant d'accélérer (atteignant 5,4 %), la croissance du PIB global devrait s'élever à 3,2 % en 2020. L'inflation devrait rester stable autour de 5 %, soit au-dessous de l'objectif à moyen terme de 7 % fixé par la BCC. La baisse de la production de cuivre et de cobalt en 2020 (première contraction depuis 2016) devrait détériorer temporairement le solde des transactions courantes, qui devrait s'améliorer

progressivement grâce à l'ouverture de nouveaux projets miniers, notamment celui de Kamoakakula, qui devrait devenir la deuxième plus grande mine de cuivre du monde.

12. Des risques considérables continuent de peser sur les perspectives économiques (matrice d'évaluation des risques, annexe I). La menace d'une plus grande propagation de l'épidémie d'Ébola s'est estompée, mais la vulnérabilité du pays à d'autres maladies contagieuses comme la rougeole ou le choléra pourrait avoir d'importantes répercussions macroéconomiques. Le ralentissement de l'économie chinoise, principale acheteuse de cuivre et de cobalt, pourrait exercer un effet négatif sur l'économie congolaise, entraînant une baisse des recettes budgétaires et des recettes d'exportation. D'autres risques proviennent de la monétisation continue du déficit budgétaire, de l'intensification des conflits armés et du retrait de la seule relation de correspondance bancaire. Du côté positif, le nouveau gouvernement entend rétablir les relations avec la communauté internationale, ce qui devrait augmenter le soutien apporté par les partenaires aux projets et au budget, avec un impact positif sur l'afflux d'investissement privé et l'activité économique dans son ensemble.

ENTRETIENS

Les entretiens ont porté sur les principales mesures du programme de référence qui pourraient consolider la stabilité macroéconomique, augmenter les réserves internationales et faire avancer les principales réformes structurelles destinées à traiter des problèmes profondément ancrés liés à la mauvaise gouvernance, au climat des affaires défavorable et à la pauvreté généralisée. La politique budgétaire serait axée autour de l'abandon du financement du déficit par la banque centrale, grâce à une forte hausse des recettes et à la maîtrise des dépenses.

13. Dans un contexte marqué par des pressions considérables sur les dépenses et par le niveau très bas des réserves internationales, le nouveau gouvernement met en place des mesures fortes à court terme, comme l'indique le mémorandum de politique économique et financière (MPEF) pour la demande d'un programme de référence. Le nouveau gouvernement travaille sur un ambitieux programme de réforme et de gestion économique à moyen terme qui sera étayé par de prochaines missions d'évaluation de la gouvernance ainsi que des dépenses publiques et de la responsabilité financière. Ce programme pourrait servir de base à un accord appuyé par la FEC en 2020.

A. Rétablir la discipline budgétaire

14. L'exécution du budget durant le restant de l'année 2019 repose sur l'abandon du recours au financement par la banque centrale. Le gouvernement va limiter les déficits budgétaires intérieur et global 2019 sur une base caisse à 1 et 2,3 % du PIB respectivement, en appliquant rigoureusement un budget en base caisse. L'abandon des avances de la BCC au cours des deux derniers mois de 2019 suppose un effort budgétaire ambitieux mais réaliste, l'objectif étant d'atteindre un solde intérieur positif de 0,1 % en novembre et décembre malgré des niveaux de dépenses saisonnières élevés en décembre (tableau 2 du texte).

Tableau 2 du texte. République démocratique du Congo : opérations financières de l'administration centrale, 2019–2020

	2019		2020	
	Prél. janv.-oct.	Proj.	Loi de finances	Proj.
Recettes et dons	9,5	11,1	17,7	12,7
Recettes	8,8	10,3	16,0	11,3
Dons	0,8	0,8	1,8	1,4
Dépenses	11,4	13,8	18,1	13,3
dont : Dépenses courantes	9,2	10,6	11,9	10,1
Dépenses d'équipement	2,0	2,9	5,8	3,0
Solde budgétaire global (base engagements)	-1,9	-2,7	-0,4	-0,6
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-1,1	-1,0	-0,3	-0,2
Solde budgétaire global (base caisse)	-1,4	-2,3	-0,4	-0,6

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

15. Le projet de loi de finances 2020 actuellement étudié au Parlement reflète la promesse du président d'améliorer le niveau de vie du peuple congolais. Son enveloppe de dépenses, telle qu'approuvée par le cabinet, avoisine les 10 milliards de dollars (20 % du PIB), soit une augmentation de plus de 60 % par rapport au résultat budgétaire projeté pour 2019. Le projet de loi de finances établit de nouvelles mesures très ambitieuses sur le plan des recettes et prévoit des augmentations de dépenses ciblant principalement la masse salariale (salaires des enseignants) et les investissements financés sur ressources intérieures destinés à poursuivre la mise en œuvre du programme sur 100 jours du président. La loi de finances 2020 prévoit un déficit global de 0,4 % du PIB. Toutefois, des projections de recettes réalistes, qui corrigent les hypothèses trop optimistes et tiennent compte de la fermeture annoncée de MUMI en 2020 et 2021 (avec un manque à gagner fiscal estimé à environ 0,5 % du PIB), laissent apparaître un déficit de 4,7 % du PIB. Les autorités ont accepté de fonder leur exécution du budget pour 2020 sur ces hypothèses plus réalistes. Conformément à leur volonté de faire preuve de discipline budgétaire, elles mettront en œuvre des mesures fortes pour accroître les recettes et rationaliser les dépenses en 2020. Pour ce faire, les repères structurels du programme de référence sont avancés (tableau 7).

16. Les autorités vont prendre des mesures fortes du côté des recettes intérieures dans les mois à venir. Il est prévu que ces mesures accroissent les recettes publiques de plus de 20 % l'an prochain.

- Rétablir le fonctionnement de la TVA en i) redonnant à la Direction générale des impôts (DGI) la responsabilité de payer les crédits de TVA aux sociétés minières (en utilisant une approche fondée sur les risques) par le biais d'un compte séquestre alimenté par l'allocation de la TVA recueillie par la Direction générale des douanes et accises (DGDA) auprès des sociétés minières

et une fraction de la TVA collectée par la DGI, et en ii) mettant fin aux exonérations totales de TVA pour les sociétés minières (**repère structurel de fin janvier 2020**). Conformément à la loi, aucune exonération de TVA ne sera créée ou reconduite.

- Appliquer l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) de façon à ce que tous les employés de l'État, à savoir les fonctionnaires publics, les agents publics et les membres d'institutions politiques, paient des impôts sur le revenu sur l'intégralité de leur rémunération (salaire de base plus primes et autres, alors que seuls les salaires sont imposés aujourd'hui) sous la forme d'un prélèvement à la source à compter de la paie de janvier 2020 (**repère structurel de fin janvier 2020**). Cette mesure instaurerait également un traitement équitable de tous les contribuables.
- Analyser les redevances et paiements versés à différentes entités de l'État au point d'entrée afin de lutter contre le déclin structurel des recettes douanières, et dans le but de les rationaliser et les consolider à moyen terme.
- Commencer à réduire les exonérations fiscales. Pour ce faire, le rapport de 2017 sur les dépenses fiscales sera annexé à la loi de finances 2020 pour améliorer la transparence sur les coûts et contribuer à mobiliser un soutien politique à cette rationalisation.
- Se procurer des recettes exceptionnelles en transférant des ressources affectées non utilisées d'entités publiques au Trésor. Le calendrier et la quantification de cette mesure reposent sur des accords bilatéraux concernant les contributions au budget.

17. Les autorités redoublent d'efforts pour vérifier l'exécution des dépenses. Les plafonds de dépenses spécifiques seront communiqués aux ministres dépensiers et aux autres entités dépensières, et les conseils hebdomadaires des hauts responsables gouvernementaux en charge des finances publiques présidés par le Premier ministre seront maintenus pour décider des priorités en termes d'engagements de dépenses. Les autorités entendent respecter strictement toutes les étapes de la chaîne des dépenses et limiter les procédures de dépenses exceptionnelles aux situations d'urgence. S'agissant des nouvelles initiatives en matière de dépenses, la gratuité de l'enseignement et le programme des 100 jours du président devront être adaptés aux ressources disponibles. Le contrôle des engagements de dépenses sera renforcé et aligné sur les ressources disponibles afin d'éviter l'accumulation d'arriérés.

18. L'exécution des dépenses sera gérée dans le cadre d'un plan de trésorerie. Étant donné les projections trop ambitieuses du projet de loi de finances 2020, un plan de trésorerie a été formulé sur la base de projections de recettes et de financement réalistes, et compte tenu d'un objectif de déficit de 0,4 % du PIB pour 2020 et de l'absence de financement de la BCC. Ce plan sera publié sur le site Internet du ministère des Finances. Il guidera l'exécution des dépenses budgétaires tout en évitant l'accumulation d'arriérés (**repère structurel de janvier 2020**). L'émission d'obligations et de bons du Trésor se poursuivra en 2020, avec une émission nette prévue de 350 milliards de francs congolais (encadré 3). Les autorités prévoient également d'allonger les échéances des bons du Trésor (actuellement de 3 mois) en 2020.

Encadré 3. La réintroduction des bons et obligations du Trésor

Par le passé, le ministère des Finances procédait à des émissions de bons et obligations du Trésor pour financer le budget. Cette pratique avait pris fin en 1991 car la demande d'effets publics s'était tarie, l'État commençant à éprouver des difficultés de remboursement. Après un décret voté en juin 2018, les émissions ont été réintroduites. Afin d'éviter les problèmes rencontrés par le passé, les remboursements sont automatiquement débités du compte au Trésor du ministère des Finances à la BCC. La BCC joue le rôle d'agent financier de l'État pour l'émission sur la base du plan de trésorerie du ministère des Finances. Des mises à jour sur les émissions prévues et effectives sont publiées sur les sites Internet de la BCC et du ministère des Finances. La première des quatre émissions des bons du Trésor à maturité de 90 jours a eu lieu en octobre 2019. Elle a permis de lever 62 milliards de francs congolais à un taux moyen pondéré de 4,5 %. L'objectif du ministère des Finances est d'atteindre des émissions (sur une base nette) de 150 et 350 milliards de francs congolais en 2019 et 2020 respectivement. En novembre 2019, une mission d'assistance technique consacrée à la gestion de la dette a contribué à la formulation d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, qui devrait être adoptée par le ministère des Finances dans les semaines à venir.

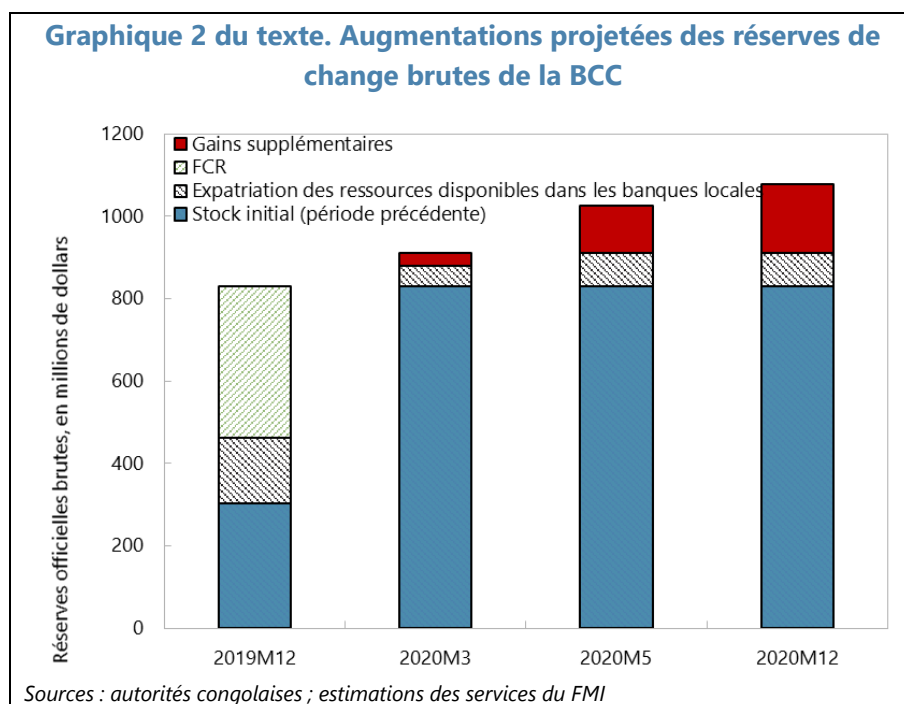
19. Il sera essentiel de procéder à des réformes structurelles pour renforcer la gestion des finances publiques. Il convient d'affiner le cadre macroéconomique des autorités afin de renforcer la crédibilité du budget, notamment en améliorant les prévisions des recettes minières et la préparation des cadres de dépenses sectoriels. La mise en œuvre d'un compte unique du Trésor reste un objectif clé à moyen terme. L'assistance technique du FMI se concentrera sur ces domaines hautement prioritaires afin d'optimiser la prise en charge du programme par le pays et sa capacité d'absorption.

B. Améliorer la politique monétaire et consolider la stabilité du secteur financier

20. Les politiques monétaire et de change viseront à maintenir l'inflation au-dessous de 10 % et contribueront à constituer un coussin adéquat de réserves internationales. La BCC continuera à utiliser ses principaux instruments, à savoir l'émission d'obligations à court terme et les taux de réserves obligatoires, afin de tenir ses objectifs de stabilité des prix, même si les bons et obligations du Trésor devraient avoir un rôle plus prédominant dans la gestion de la politique monétaire à l'avenir. De nouveaux instruments de prise en pension et de nouvelles opérations d'open-market sont en cours de conception afin d'améliorer l'efficacité de la politique monétaire. Conformément avec les objectifs d'inflation, la BCC maintiendra la croissance de la base monétaire de la BCC (son objectif opérationnel) au-dessous de 10 % en 2020, en ajustant son taux directeur et d'autres instruments selon les besoins. Les ventes de devises se feront avec parcimonie afin d'atténuer la volatilité sur le marché des changes. La BCC cessera de fournir des avances et des garanties sur prêts à l'État.

21. Les dépôts en devises étrangères non grevés de la BCC dans des banques commerciales congolaises seront transférés sur des comptes de la BCC à l'étranger afin d'augmenter les réserves de change officielles, à compter de décembre 2019 (mesure préalable pour la FCR). Les dépôts en devises étrangères non grevés de la banque centrale dans des banques commerciales

congolaises, y compris les dépôts à terme qui ne sont pas encore arrivés à échéance, avaient augmenté ces dernières années, atteignant environ 241 millions de dollars fin octobre. De la même manière, les dépôts en devises étrangères utilisés en tant que garanties sur les prêts de l'État seront immédiatement transférés vers des comptes de la BCC à l'étranger dès que ces garanties ne seront plus nécessaires. Par ailleurs, les réserves de change de la BCC ne seront plus utilisées en tant que garanties sur des prêts de l'État (objectif indicatif). Compte tenu de la liquidité abondante en devises étrangères et du volume relativement limité des dépôts à transférer par rapport au stock des dépôts, ces opérations ne devraient pas affecter la stabilité du système bancaire. Cette expatriation des dépôts, ainsi que le décaissement au titre de la FCR en décembre 2019 et l'ajustement budgétaire projeté en 2020, devraient porter les réserves de change officielles à au moins 1 078 millions de dollars d'ici à la fin décembre 2020 (graphique 2 du texte).



22. À l'avenir, les nouveaux dépôts seront soumis à des réserves obligatoires dans la même devise que celle de libellé, l'objectif étant d'améliorer la stabilité financière en réduisant les asymétries de devises dans les bilans des banques. La BCC est en train d'étudier les implications de cette mesure en termes de politique opérationnelle et monétaire. La limitation de cette mesure aux futures augmentations des dépôts en devises étrangères en faciliterait l'application progressive, réduirait les éventuelles vulnérabilités connexes pour la BCC, et améliorerait la liquidité en devise locale, mais elle pourrait décourager la dédollarisation.

23. D'autres mesures sont envisagées pour améliorer la transparence et la gouvernance à la BCC. Les états financiers audités de la BCC pour 2018 ont été achevés récemment. Ils seront publiés dans leur intégralité dans les mois à venir (**repère structurel de décembre 2019**), comme l'exige la loi relative à la BCC. Les services du FMI ont été informés de l'existence d'un plan de recapitalisation de la BCC en vertu d'un décret gouvernemental. Il comprend deux mesures : la

titrisation de 113 milliards de francs congolais et l'injection de 104 milliards de francs congolais en nouvelles participations de l'État. Le plan devrait se matérialiser à moyen terme. Une mission d'évaluation des sauvegardes menée par le département financier du FMI est programmée pour début 2020. De plus, la BCC continue d'évaluer l'efficacité des mesures stratégiques prises afin de dédollariser l'économie et de les actualiser selon les besoins.

24. La BCC continuera d'améliorer sa capacité de surveillance du secteur bancaire dans les années à venir, avec l'assistance technique du FMI. Les autorités envisagent de mettre en œuvre le pilier II de Bâle II, ainsi que les exigences du ratio structurel de liquidité à long terme et le pilier de la discipline de marché de Bâle III. Une mission d'assistance technique du FMI à venir renforcera les ratios de contrôle CAMELS, tandis que la migration vers la norme IFRS 9 est également en cours de mise en œuvre. Les remarques du FMI portant sur le projet de révision de la loi bancaire ont été envoyées, l'adoption de la nouvelle loi étant prévue pour 2020.

C. Favoriser une croissance inclusive et le développement du secteur privé

25. L'élargissement de l'accès aux soins de santé et à l'éducation figurent parmi les objectifs prioritaires du nouveau gouvernement. Récemment introduite, la gratuité de l'enseignement de base donnerait accès à l'éducation à des millions d'enfants, dont beaucoup n'avaient jamais été scolarisés. Il s'agit également d'une rare occasion où l'État opère un transfert progressif au bénéfice de la population, les frais d'éducation représentant une plus grande partie du revenu pour les pauvres. Les autorités se préparent à introduire une couverture d'assurance maladie universelle, ce qui permettrait de sauver d'innombrables vies compte tenu de la présence généralisée des maladies tropicales infectieuses graves. Il s'agit là d'initiatives importantes, mais il faudra veiller à ce qu'elles ne soient concrétisées que si les financements adéquats sont à disposition.

26. Il est essentiel d'améliorer le climat des affaires pour favoriser le développement et la croissance du secteur privé. Les autorités prévoient de relancer l'étude des taxes, droits et autres redevances prélevés par des entités publiques sans l'autorisation du ministère des Finances, prévue par la loi, puis d'y mettre fin. Les recommandations de différentes missions d'assistance technique en matière de politique fiscale et d'administration des recettes seront mises en œuvre avec le plus grand sérieux avec l'aide des partenaires concernés. S'agissant du système juridique, la première étape consiste à organiser une conférence nationale avec toutes les parties prenantes afin d'évoquer les différents problèmes qui l'affaiblissent et de trouver des solutions. Pour se rapprocher du système juridique des pays avancés, les autorités prévoient de faire appel à l'assistance technique de ces derniers pour mener leurs réformes.

27. Il est essentiel de renforcer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles, d'améliorer la gouvernance dans son ensemble et de lutter contre la corruption. Désormais, tous les nouveaux contrats passés par l'administration centrale, les administrations provinciales, les entreprises publiques et les autres entités publiques des secteurs de l'extraction minière, des hydrocarbures et de la sylviculture seront publiés sur le site Internet du ministère compétent. Avec l'appui de la Banque mondiale, les entreprises publiques seront soumises

à des audits financiers et opérationnels, qui seront publiés⁵. Les autorités sont disposées à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter et soutenir la mission d'évaluation de la gouvernance prochainement menée par le FMI. Elles s'engagent à publier son rapport final et à mettre en œuvre ses principales recommandations. Les 13 mesures requises par le processus de validation de l'ITIE seront mises en œuvre dans les plus brefs délais. Les autorités vont notamment recruter un coordinateur national ITIE conformément aux procédures et au code de conduite de l'ITIE. Elles vont également adopter un décret gouvernemental portant sur le fonctionnement du comité exécutif de l'ITIE conformément aux recommandations du processus de validation du conseil d'administration de l'ITIE. Au cours des dernières semaines, une douzaine de contrats miniers qui n'étaient pas publiés jusque-là ont été publiés sur le site Internet de l'ITIE du Congo. Certains sont importants car ils portent sur la cession des droits miniers détenus par Gécamines, société minière publique.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

28. Le renforcement des capacités sera accéléré : c'est un élément important de la stratégie du FMI pour la reprise du dialogue. L'assistance technique fournie ces dernières années portait sur des thèmes concrets à court terme. La stratégie du FMI pour le renforcement des capacités en RDC vise à améliorer la préparation et l'exécution du budget, à renforcer le contrôle et la réglementation bancaires, à accroître les recettes, et à améliorer les données de comptabilité nationale et l'amélioration des comptes nationaux et de finances publiques (annexe II). Ces activités devront faire l'objet d'une soigneuse coordination avec les autres fournisseurs d'assistance technique afin d'éviter les doublons et d'exploiter les complémentarités, en particulier dans le contexte du rapprochement de la RDC avec la communauté internationale. Un bon exemple sera prochainement fourni par l'évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière, qui sera financée par l'UE et coordonnée par la Banque mondiale. Le FMI interviendra dans le comité de pilotage, formulera des remarques sur les ébauches de rapports et intégrera les conclusions dans la feuille de route d'un projet mené dans le cadre du Fonds spécialisé dans la gestion des ressources naturelles.

CONCEPTION DU PROGRAMME ET CAPACITE DE REMBOURSEMENT

29. Le programme de référence couvre une période allant jusqu'à mai 2020 et fera l'objet d'un suivi sur la base d'objectifs quantitatifs indicatifs et de repères structurels (MPEF, tableaux 1 et 2). Les objectifs indicatifs comprennent un plancher des actifs étrangers nets de la BCC, un plafond du crédit net de la banque centrale en faveur de l'État, un plafond de l'émission de bons et d'obligations du Trésor par l'administration centrale, un plafond de la dette extérieure non concessionnelle et sa garantie, la non-accumulation d'arriérés extérieurs, un plancher du solde

⁵ L'opération en faveur de la politique de développement de la Banque mondiale portera sur le développement du capital humain, l'amélioration de la gestion des finances publiques, et le renforcement de la transparence et de la gouvernance des entreprises publiques et de la réglementation sectorielle. Elle s'accompagnera d'un programme d'assistance technique pluriannuel destiné à faciliter la mise en œuvre des réformes associées.

budgétaire intérieur et un plafond de zéro pour l'accumulation des arriérés de salaires. Pour la première revue, les contrôles seront réalisés fin décembre et fin mars ; pour la deuxième revue, ils interviendront fin mai (sur un ensemble d'objectifs indicatifs). Les risques pesant sur la mise en œuvre du programme de référence sont l'incapacité à maîtriser les pressions sur les dépenses et les retards dans la mise en place des mesures portant sur les recettes.

30. Comme les résultats des consultations au titre de l'article IV, l'analyse de viabilité de la dette (AVD) indique que le risque de surendettement de la RDC reste modéré. En 2018, la dette extérieure équivalait à 13,7 % du PIB, dont près de 40 % correspondait à des engagements au titre du projet d'infrastructures minières « Sicominex ». Le ratio du service de la dette aux recettes est élevé : la persistance de cette vulnérabilité souligne l'importance d'accroître les recettes. La RDC présente des arriérés extérieurs envers quatre créanciers non membres du Club de Paris qui remontent à la période pré-PPTE. Elle met tout en œuvre pour obtenir des termes comparables à ceux du Club de Paris avec ces créanciers. La capacité de la RDC à rembourser le FMI reste adéquate à moyen et long termes, mais à court terme, elle est affectée par le faible niveau des réserves en 2019 (tableau 5). Les principaux facteurs qui pourraient affecter la capacité de remboursement sont un ralentissement de l'économie chinoise (et les pertes connexes en termes de recettes fiscales, d'exportations et de réserves), et la monétisation du déficit budgétaire.

31. Une nouvelle évaluation des sauvegardes de la BCC est prévue pour le premier trimestre 2020. La dernière évaluation remonte à 2010. La nouvelle évaluation examinera les évolutions du cadre de gouvernance et de contrôle de la banque centrale, notamment les avancées réalisées dans le passage aux normes IFRS, et fournira des recommandations pour remédier aux vulnérabilités recensées.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

32. L'économie congolaise est confrontée à de nombreuses fragilités ancrées de longue date et reste fort vulnérable aux chocs extérieurs. La RDC est un pays fragile qui se caractérise par une pauvreté généralisée et d'énormes besoins de développement. Elle est exposée aux conflits, et aux crises humanitaires et sanitaires. La croissance économique est médiocre et l'investissement privé reste faible en raison d'un climat des affaires défavorable, d'une gouvernance économique exposée à la corruption, et d'un accès limité aux financements, notamment de sources extérieures. Les mesures macroéconomiques prises ces dernières années ont généré une certaine stabilité, mais la situation globale est précaire. La récente chute des prix des matières premières, le coût des nouvelles initiatives en matière de dépenses destinées à améliorer l'accès à l'enseignement et à combler les déficits d'infrastructures, et le relâchement de la maîtrise des dépenses au cours de la période de transition politique ont affaibli la position budgétaire, qui est essentiellement financée par la banque centrale. Dans ce contexte, les réserves internationales sont tombées à des niveaux critiques (une semaine de couverture des importations).

33. Le nouveau gouvernement entré en fonctions en septembre entend rétablir la discipline budgétaire et faire avancer les réformes économiques. L'accent est mis sur les réformes destinées à renforcer la maîtrise des dépenses, à accroître les recettes intérieures, à

renforcer les réserves internationales, et à améliorer la gouvernance et la transparence. L'exécution du budget au cours des dernières semaines de l'année 2019 est durcie, avec l'abandon du recours au financement de la banque centrale, grâce à une application stricte d'un budget en base caisse et à la perception de recettes exceptionnelles. En 2020, l'exécution du budget reposera sur la publication d'ici à fin janvier d'un plan de trésorerie basé sur des projections de recettes et de financement réalistes. Il s'agit d'un élément fondamental du programme de référence qui orientera la mise en œuvre de plafonds de dépenses spécifiques des ministres dépensiers et d'autres unités dépensières et étayera les prises de décisions concernant les dépenses prioritaires lors des réunions hebdomadaires des hauts représentants du gouvernement en charge des finances publiques présidées par le Premier ministre. Les autorités entendent respecter strictement toutes les étapes de la chaîne des dépenses et limiter les procédures de dépenses exceptionnelles aux situations d'urgence. L'initiative portant sur la gratuité de l'enseignement de base sera mise en place progressivement, avec l'assistance de la Banque mondiale, et le rythme de mise en œuvre du programme sur 100 jours du président sera ajusté en fonction des ressources disponibles.

34. Des mesures déterminantes sont prises du côté des recettes pour accompagner de façon viable les ambitieux projets du gouvernement en matière de développement et sur le plan social. Les autorités réintroduiront le fonctionnement normal du système de TVA en rétablissant un mécanisme crédible pour régler les remboursements de TVA aux sociétés minières et en levant la suspension de la collecte de la TVA sur les importations des sociétés minières. Par ailleurs, elles mettront en place la perception de l'impôt sur le revenu sur toutes les rémunérations des employés du secteur public et engager la rationalisation des exonérations fiscales en publiant le rapport de 2017 sur les exonérations fiscales sous forme d'annexe au budget 2020. Elles suspendront également la compensation des arriérés d'impôt par des passifs d'impôt. Ces mesures devraient permettre d'augmenter les recettes d'au moins 1 % du PIB.

35. Les politiques monétaire et de change viseront à maintenir l'inflation au-dessous de 10 % et contribueront à constituer un coussin suffisant de réserves internationales. La BCC continuera d'axer son action sur la stabilité des prix. À cet effet, de nouveaux instruments de prise en pension et de nouvelles opérations d'open-market sont en cours de conception afin d'améliorer l'efficacité de la politique monétaire. Conformément aux objectifs d'inflation, la BCC maintiendra la croissance de la base monétaire de la BCC (son objectif opérationnel) au-dessous de 10 % en 2020, en ajustant son taux directeur et d'autres instruments selon les besoins. Les ventes de devises étrangères se feront avec parcimonie afin d'atténuer la volatilité excessive sur le marché des changes. La BCC cessera de fournir des avances et des garanties sur prêts à l'État. Par ailleurs, la BCC transfèrera ses dépôts en devises étrangères non grevés placés dans des banques commerciales locales vers ses propres comptes à l'étranger afin d'accroître ses réserves de change officielles et de réduire ainsi la vulnérabilité économique.

36. D'importantes mesures initiales destinées à améliorer la gouvernance et le climat des affaires seront mises en œuvre. Les services du FMI se félicitent que les autorités aient l'intention de rendre publics tous les nouveaux contrats miniers, garantissant ainsi la transparence dans un secteur qui a laissé apparaître des faiblesses en termes de gouvernance par le passé. Les autorités se sont engagées à assurer la fluidité du fonctionnement du processus de l'ITIE afin de garantir la

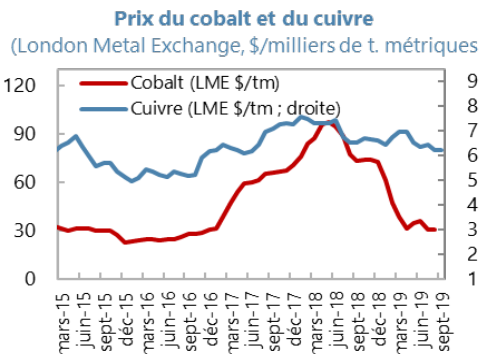
transparence des recettes issues des ressources naturelles. Elles ont publié les nouveaux contrats miniers, et commenceront à réduire la charge fiscale et les autres paiements non officiels. Les services du FMI saluent ces mesures et engagements essentiels. La mission d'évaluation de la gouvernance à venir aidera à la formulation des mesures destinées à lutter contre la corruption et à améliorer la gouvernance.

37. Pour remédier aux problèmes profondément ancrés de la RDC, les autorités devront prendre le temps nécessaire, avoir la volonté de garder le cap, et compter sur le soutien coordonné de la communauté internationale. La priorité immédiate est de reconstituer les réserves internationales, qui ont chuté à des niveaux critiques, tout en lançant la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de réformes ambitieuse et exhaustive, mais aussi réaliste, afin de générer une croissance plus forte et plus inclusive qui pourra bénéficier plus largement à la population. Dans ce but, les autorités ont sollicité un accord au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), accompagné d'un programme de référence jusqu'à fin mai 2020 afin de faciliter l'établissement de mesures d'ajustement et d'une stratégie de réforme. Il sera essentiel aussi de prévoir de vastes activités de renforcement des capacités pour renforcer les institutions et obtenir des résultats.

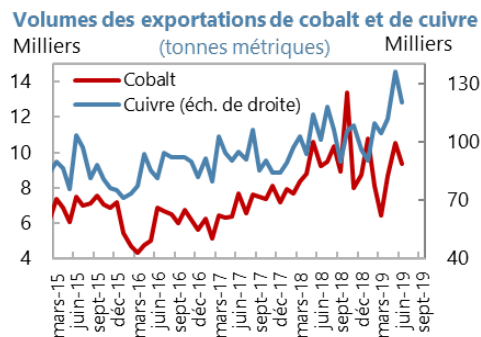
38. Les services du FMI souscrivent à la demande des autorités portant sur un décaissement au titre de la FCR pour un montant de 266,5 millions de DTS (soit 25 % de la quote-part) afin de répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements qui liés au niveau très bas des réserves internationales, et recommandent son approbation par le conseil d'administration. Par ailleurs, les services du FMI se sont mis d'accord avec les autorités sur un programme de référence, qui est présenté au conseil d'administration pour information. Le programme de référence offrira une occasion aux autorités, aidées de leurs partenaires, d'élaborer un programme de réformes structurelles plus approfondies qui pourrait être mis en œuvre avec l'appui d'un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI en 2020.

Graphique 1. République démocratique du Congo : Indicateurs extérieurs, 2015–19

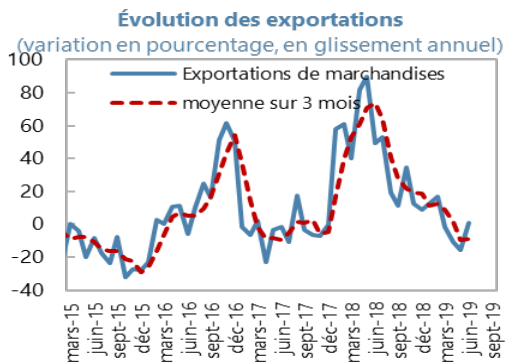
Les prix du cuivre et du cobalt se sont stabilisés à un niveau relativement bas.



Les volumes des exportations de cuivre suivent une tendance ascendante, mais ceux du cobalt sont volatils.



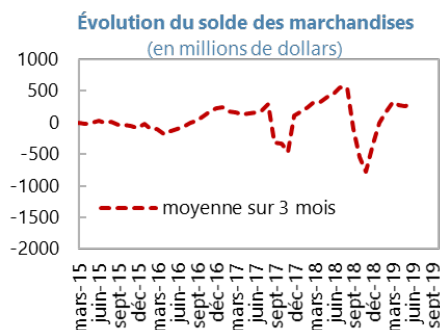
Les valeurs à l'exportation ont baissé par rapport à 2018 en raison de la baisse des cours des matières premières



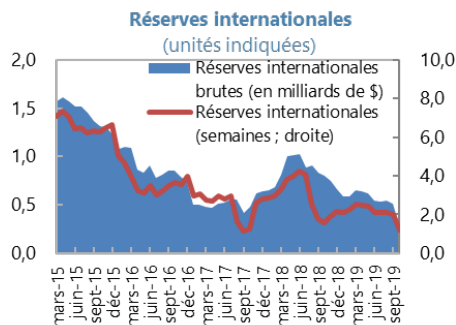
Bien que volatiles, les importations ont ralenti au cours du premier semestre 2019...



Cela s'est traduit par une amélioration de la balance commerciale.



Les réserves internationales sont tombées très bas en raison du financement du déficit budgétaire par la BCC.



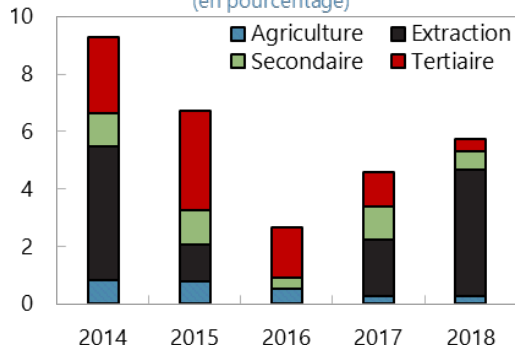
Sources : autorités congolaises ; estimations des services du FMI

Graphique 2. République démocratique du Congo : Indicateurs du secteur réel et indicateurs budgétaires, 2014–19

Le secteur minier a été la principale source de croissance au cours des deux dernières années.

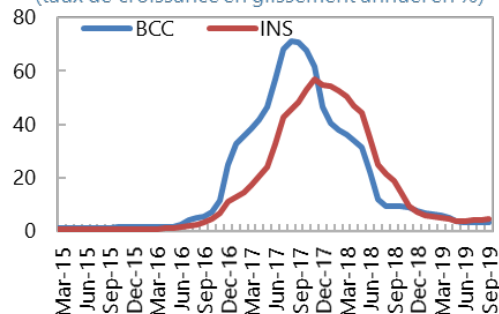
L'inflation a fléchi et s'est stabilisée à un bas niveau.

Contribution sectorielle à la croissance du PIB réel
(en pourcentage)



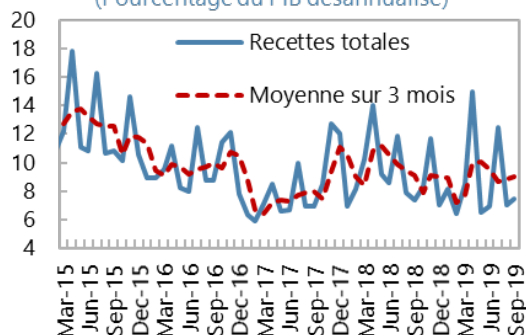
Les recettes restent faibles en dépit du nouveau code minier.

Taux d'inflation
(taux de croissance en glissement annuel en %)



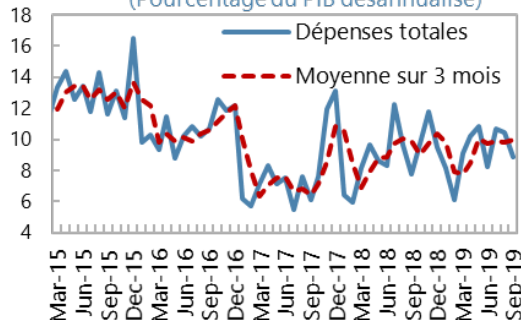
Les dépenses se sont inscrites à la hausse sous l'effet de la mise en œuvre du programme présidentiel sur 100 jours.

Recettes totales
(Pourcentage du PIB désannualisé)



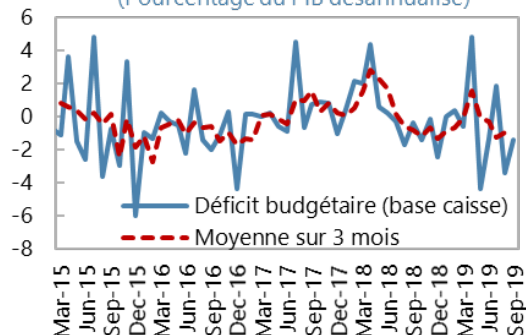
Le déficit budgétaire reste contenu, mais les arriérés intérieurs ont continué d'augmenter

Dépenses totales
(Pourcentage du PIB désannualisé)

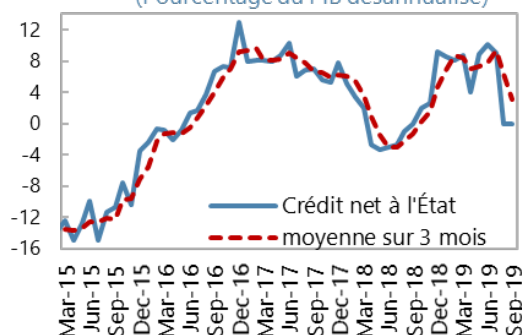


Le crédit net à l'État a augmenté en 2019.

Déficit budgétaire
(Pourcentage du PIB désannualisé)



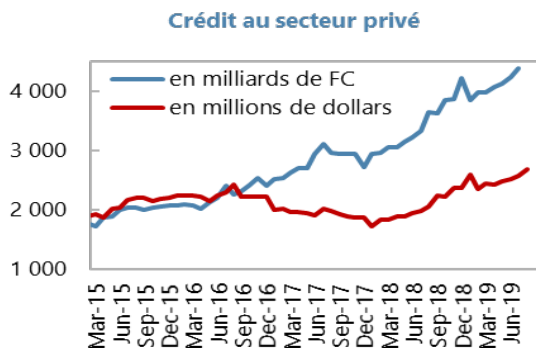
Crédit net à l'État
(Pourcentage du PIB désannualisé)



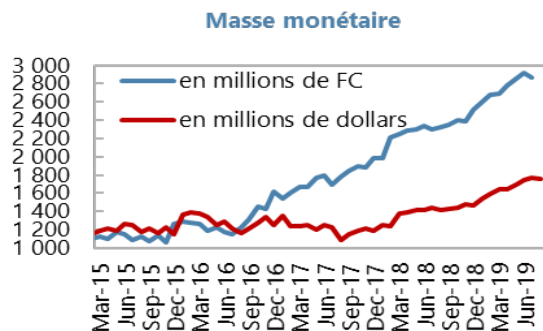
Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI

Graphique 3. République démocratique du Congo : Indicateurs monétaires et financiers, 2015–19

Le crédit au secteur privé dans les deux monnaies augmente.

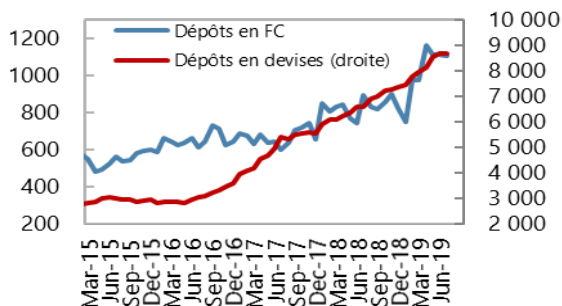


La masse monétaire suit une tendance similaire.



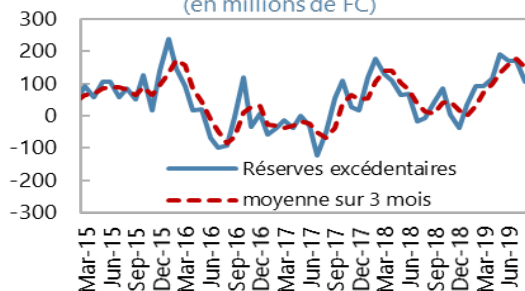
Les dépôts ont fortement augmenté après le relèvement des exigences de rapatriement imposé par le nouveau code minier,

Évolution des dépôts du secteur privé



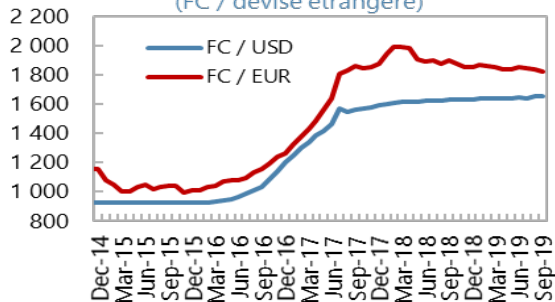
et les réserves excédentaires des banques commerciales ont fait de même

Réserves excédentaires (en millions de FC)



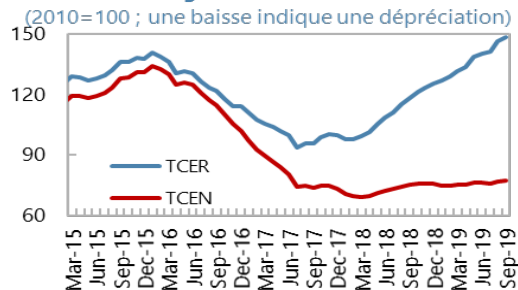
Les taux de change nominaux se sont stabilisés après la forte dépréciation du franc congolais

Taux de change nominaux (FC / devise étrangère)



Le niveau du taux de change effectif réel s'est largement inversé depuis la crise de 2015-16.

Taux de change effectifs nominaux et réels (2010=100 ; une baisse indique une dépréciation)



Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI

Tableau 1. République démocratique du Congo : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
	Eff.	Eff.	Prél.	Projections	
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
PIB et prix					
PIB réel	2,4	3,7	5,8	4,5	3,2
PIB (industries extractives)	-0,7	7,8	16,9	5,4	-2,4
PIB (hors industries extractives)	3,5	2,4	1,9	4,2	5,4
Déflateur du PIB	4,3	43,1	29,8	3,0	5,7
Prix à la consommation, moyenne de la période	3,2	35,8	29,3	4,8	5,0
Prix à la consommation, fin de période	11,2	54,7	7,2	5,5	5,0
Secteur extérieur					
Exportations, f.à.b. (dollars É.-U.)	15,6	-2,8	38,3	-19,2	-5,4
Importations, f.à.b. (dollars É.-U.)	14,9	-6,7	32,0	-19,5	0,1
Volume des exportations	-6,0	9,7	20,8	0,7	-5,4
Volume des importations	-0,7	4,3	29,0	-18,2	-0,3
Termes de l'échange	-5,1	20,8	3,2	-13,6	-1,2
(variation annuelle en % de la monnaie au sens large en début de période)					
Monnaie et crédit					
Avoirs extérieurs nets	-4,8	29,2	10,2	6,3	6,2
Avoirs intérieurs nets	27,0	13,6	20,2	6,0	0,5
Crédit intérieur	26,5	3,5	18,5	3,8	0,3
<i>dont</i> : crédit net à l'État	11,1	0,1	1,4	11,0	3,2
crédit au secteur privé	14,1	0,6	20,3	-10,8	-2,9
Monnaie au sens large	22,2	42,8	30,1	12,3	6,6
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Situation financière de l'administration centrale					
Recettes et dons	14,0	11,7	11,1	11,1	12,7
Recettes	11,2	9,8	10,0	10,3	11,3
Dons	2,8	2,0	1,1	0,8	1,4
Dépenses	14,5	10,4	11,1	13,8	13,3
Solde budgétaire global (base engagements)	-0,5	1,4	0,0	-2,7	-0,6
Solde budgétaire global hors ressources naturelles	-2,0	-0,9	-3,2	-4,3	-2,7
Investissement et épargne					
Épargne nationale brute	8,2	8,9	7,1	9,6	9,2
publique	-1,4	0,8	-1,0	-3,9	-1,3
non publique	9,6	8,1	8,0	13,5	10,6
Investissement	12,3	12,1	11,7	13,3	13,5
public	3,4	2,3	1,7	2,9	3,0
non public	8,9	9,7	10,0	10,4	10,5
Balance des paiements					
Exportations de biens et services	32,8	31,0	34,1	26,2	23,5
Importations de biens et services	38,9	34,7	37,7	28,7	26,9
Solde des transactions courantes (transferts inclus)	-4,1	-3,2	-4,6	-3,8	-4,3
Solde des transactions courantes (hors transferts)	-7,3	-5,2	-5,2	-4,5	-5,6
Solde global	-1,4	2,0	0,9	0,6	0,6
Réserves officielles brutes (en millions de dollars)	625	601	657	829	1 078
Réserves officielles brutes (en semaines d'importations)	2,8	1,9	2,5	3,3	4,2
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Dettes publiques extérieures					
Encours total, y compris FMI	17,6	16,9	13,7	14,3	13,8
Service de la dette inscrit à l'échéancier (millions de dollars)	349	212	224	460	632
Pourcentage des exportations de biens et services	2,9	2,1	2,8	3,5	5,1
Pourcentage des recettes de l'État	8,5	6,5	9,7	9,0	10,6
Taux de change (CDF pour 1 dollar)					
Moyenne sur la période	1 024	1 480	1 624
Fin de période	1 216	1 592	1 636
<i>Pour mémoire :</i>					
PIB nominal (milliards de CDF)	37 517	55 676	76 496	82 345	89 806
PIB nominal (millions de dollars)	36 640	37 615	47 099	49 906	52 591

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2a. République démocratique du Congo : Opérations financières de l'administration centrale, 2016–2020 (milliards de CDF)

	2016	2017	2018	2019	2020					
	Eff.	Eff.	Prél.	Proj.	Proj. T1	Proj. T2	Proj. T3	Proj. T4	Proj. année	
	(en milliards de CDF, sauf indication contraire)									
Recettes et dons	5 246	6 538	8 484	9 108	2 838	2 996	2 755	2 819	11 409	
Recettes	4 195	5 443	7 633	8 468	2 400	2 617	2 597	2 574	10 189	
Recettes fiscales	3 232	4 284	5 673	5 796	1 612	1 633	1 903	1 880	7 028	
Impôt sur le revenu	1 266	1 584	2 762	2 735	765	765	765	765	3 060	
Personnes physiques	287	330	1 015	893	452	452	452	452	1 810	
Entreprises	936	1 195	1 582	1 705	272	272	272	272	1 087	
Autres impôts non ventilables sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	44	59	165	137	41	41	41	41	163	
Taxes sur les biens et services	1 403	1 631	2 333	2 288	604	616	886	873	2 979	
TVA/taxe sur le chiffre d'affaires	1 115	1 238	1 706	1 792	510	518	788	779	2 595	
Accises	287	393	627	496	95	98	98	94	384	
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	563	1 070	578	773	243	252	252	242	989	
Recettes non fiscales	963	1 159	1 960	2 112	788	984	695	695	3 161	
Recettes tirées des ressources naturelles et des télécomm.	340	346	903	846	264	483	213	213	1 173	
Redevances minières	114	75	389	372	69	69	69	69	277	
Redevance et rente pétrolières	96	103	240	199	64	64	64	64	257	
Télécommunications	94	114	188	182	103	228	52	52	435	
Dividendes des entreprises publiques	36	54	86	93	27	121	27	27	203	
Redevances versées à des ministères sectoriels	339	407	471	440	178	135	135	135	584	
Comptes et budgets spéciaux	281	404	516	782	323	323	323	323	1 292	
Dons	1 051	1 095	851	640	438	379	158	245	1 220	
Projet	1 049	1 050	851	640	438	166	158	160	921	
Appui budgétaire	1	45	0	0	0	213	0	85	299	
Dépenses	5 431	5 783	8 521	11 365	2 927	3 118	2 874	2 995	11 915	
Dépenses courantes	3 926	4 080	6 041	8 737	2 131	2 235	2 309	2 383	9 057	
Salaires	1 957	2 084	2 705	3 561	985	1 056	1 089	1 262	4 392	
Intérêts exigibles	101	152	322	196	86	87	88	89	350	
Extérieurs	20	32	39	25	6	6	6	6	24	
Intérieurs	81	120	283	171	80	81	82	83	327	
Biens et services	968	954	1 621	1 795	446	446	446	446	1 783	
Subventions et autres transferts courants	900	890	1 394	3 185	614	646	686	586	2 532	
Subventions (y compris remboursements de TVA)	357	360	704	2 244	244	270	304	220	1 037	
Transfers à d'autres niveaux de l'administration centrale	163	126	174	158	48	53	60	43	204	
Comptes et budgets spéciaux	380	404	516	782	323	323	323	323	1 292	
Dépenses d'équipement	1 270	1 301	1 288	2 417	759	846	528	575	2 707	
Financées sur ressources extérieures	1 064	1 071	872	1 619	577	305	297	299	1 479	
Financées sur ressources intérieures	206	230	416	798	182	541	230	276	1 229	
Dépenses exceptionnelles¹	235	402	1 191	212	38	38	38	38	151	
Solde budgétaire global (base engagements)	-186	754	-37	-2 257	-89	-122	-119	-176	-506	
Variation des arriérés intérieurs (remboursement = -)	27	44	97	391	0	0	0	0	0	
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-126	807	121	-862	56	-190	26	-116	-224	
Solde budgétaire global (base caisse)	-159	798	60	-1 866	-89	-122	-119	-176	-506	
Erreurs et omissions	-88	-523	138	0	0	0	0	0	0	
Financement	246	-276	-198	1 866	89	122	119	176	506	
Financement intérieur (système bancaire)	479	4	105	1 075	50	83	80	137	350	
Financement extérieur	-233	-279	-303	791	39	39	39	39	156	
Prêts-projet	15	21	21	979	139	139	139	139	557	
Amortissement de la dette extérieure	-248	-301	-325	-189	-100	-100	-100	-100	-401	
<i>Pour mémoire :</i>										
Produit intérieur brut (en milliards de CDF)	37 517	55 676	76 496	82 345	89 806	
Produit intérieur brut (en millions de dollars)	36 640	37 615	47 099	49 906	52 591	
Obligations financières intérieures cumulées non réglées ²	...	5 301	5 398	4 815	4 649	

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Dépenses principalement liées à des questions de sécurité et aux élections.

² Arriérés de remboursement de crédits de TVA et autres non réglés (montant cumulé).

Tableau 2b. République démocratique du Congo : Opérations financières de l'administration centrale, 2016–2020 (pourcentage du PIB)

	2016		2017		2018		2019		2020		
	Eff.	Eff.	Prél.	Proj.	Proj. T1	Proj. T2	Proj. T3	Proj. T4	Proj. année		
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Recettes et dons	14,0	11,7	11,1	11,1	3,2	3,3	3,1	3,1	12,7		
Recettes	11,2	9,8	10,0	10,3	2,7	2,9	2,9	2,9	11,3		
Recettes fiscales	8,6	7,7	7,4	7,0	1,8	1,8	2,1	2,1	7,8		
Impôt sur le revenu	3,4	2,8	3,6	3,3	0,9	0,9	0,9	0,9	3,4		
Personnes physiques	0,8	0,6	1,3	1,1	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0		
Entreprises	2,5	2,1	2,1	2,1	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2		
Autres impôts non ventilables sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2		
Taxes sur les biens et services	3,7	2,9	3,0	2,8	0,7	0,7	1,0	1,0	3,3		
TVA/taxe sur le chiffre d'affaires	3,0	2,2	2,2	2,2	0,6	0,6	0,9	0,9	2,9		
Accises	0,8	0,7	0,8	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4		
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	1,5	1,9	0,8	0,9	0,3	0,3	0,3	0,3	1,1		
Recettes non fiscales	2,6	2,1	2,6	2,6	0,9	1,1	0,8	0,8	3,5		
Recettes tirées des ressources naturelles et des télécomm.	0,9	0,6	1,2	1,0	0,3	0,5	0,2	0,2	1,3		
Redevances minières	0,3	0,1	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3		
Redevance et rente pétrolières	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3		
Télécommunications	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,5		
Dividendes des entreprises publiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2		
Redevances versées à des ministères sectoriels	0,9	0,7	0,6	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6		
Comptes et budgets spéciaux	0,7	0,7	0,7	0,9	0,4	0,4	0,4	0,4	1,4		
Dons	2,8	2,0	1,1	0,8	0,5	0,4	0,2	0,3	1,4		
Projet	2,8	1,9	1,1	0,8	0,5	0,2	0,2	0,2	1,0		
Appui budgétaire	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3		
Dépenses	14,5	10,4	11,1	13,8	3,3	3,5	3,2	3,3	13,3		
Dépenses courantes	10,5	7,3	7,9	10,6	2,4	2,5	2,6	2,7	10,1		
Salaires	5,2	3,7	3,5	4,3	1,1	1,2	1,2	1,4	4,9		
Intérêts exigibles	0,3	0,3	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4		
Extérieur	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Intérieure	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4		
Biens et services	2,6	1,7	2,1	2,2	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0		
Subventions et autres transferts courants	2,4	1,6	1,8	3,9	0,7	0,7	0,8	0,7	2,8		
Subventions (y compris remboursements de TVA)	1,0	0,6	0,9	2,7	0,3	0,3	0,3	0,2	1,2		
Transferts à d'autres niveaux de l'administration centrale	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2		
Comptes et budgets spéciaux	1,0	0,7	0,7	0,9	0,4	0,4	0,4	0,4	1,4		
Dépenses d'équipement	3,4	2,3	1,7	2,9	0,8	0,9	0,6	0,6	3,0		
Financées sur ressources extérieures	2,8	1,9	1,1	2,0	0,6	0,3	0,3	0,3	1,6		
Financées sur ressources intérieures	0,5	0,4	0,5	1,0	0,2	0,6	0,3	0,3	1,4		
Dépenses exceptionnelles¹	0,6	0,7	1,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2		
Solde budgétaire global (base engagements)	-0,5	1,4	0,0	-2,7	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,6		
Variation des arriérés intérieurs (remboursement = -)	0,1	0,1	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-0,3	1,4	0,2	-1,0	0,1	-0,2	0,0	-0,1	-0,2		
Solde budgétaire global (base caisse)	-0,4	1,4	0,1	-2,3	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,6		
Erreurs et omissions	-0,2	-0,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Financement	0,7	-0,5	-0,3	2,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6		
Financement intérieur	1,3	0,0	0,1	1,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4		
Financement extérieur	-0,6	-0,5	-0,4	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2		
Prêts-projet	0,0	0,0	0,0	1,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6		
Amortissement de la dette extérieure	-0,7	-0,5	-0,4	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,4		
<i>Pour mémoire :</i>											
Produit intérieur brut (en milliards de CDF)	37 517	55 676	76 496	82 345	89 806		
Produit intérieur brut (en millions de dollars)	36 640	37 615	47 099	49 906	52 591		
Obligations financières intérieures cumulées non réglées ²	...	9,5	7,1	5,8	5,2		

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Dépenses principalement liées à des questions de sécurité et aux élections.² Arriérés de remboursement de crédits de TVA et autres non réglés (montant cumulé).

Tableau 3. République démocratique du Congo : Situation monétaire, 2016–2020

	2016	2017	2018	2019	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4
	Eff.	Eff.	Prél.	Projections				
(en milliards de CDF)								
Situation de la banque centrale :								
Avoirs extérieurs nets	-453	-562	-306	-566	-381	-143	-110	-85
Créances sur les non-résidents	759	956	1 075	1 410	1 602	1 840	1 873	1 898
Engagements envers les non-résidents	-1 212	-1 518	-1 380	-1 976	-1 983	-1 983	-1 983	-1 983
Avoirs intérieurs nets	2 062	2 551	2 827	3 615	3 480	3 293	3 310	3 429
Créances nettes sur l'État	408	360	591	1 145	1 145	1 145	1 145	1 145
Créances sur les banques créatrices de monnaie	347	661	647	906	924	942	961	915
Autres postes, net	1 296	1 512	1 562	1 852	1 867	1 867	1 867	1 867
Base monétaire	1 617	1 984	2 519	3 049	3 099	3 150	3 201	3 344
Situation monétaire :								
Avoirs extérieurs nets	1 112	2 651	3 417	4 030	4 371	4 610	4 663	4 708
Banque centrale	-453	-562	-306	-566	-381	-143	-110	-85
Banques commerciales	1 565	3 212	3 722	4 596	4 752	4 753	4 773	4 793
Avoirs intérieurs nets	4 164	4 884	6 407	6 997	6 839	6 783	6 918	7 049
Crédit intérieur	3 079	3 266	4 662	5 039	4 857	4 801	4 937	5 068
Crédit net à l'État	261	264	370	1 445	1 495	1 578	1 658	1 795
Crédit à l'économie	2 819	3 002	4 293	3 594	3 362	3 223	3 279	3 273
Autres postes, net	1 085	1 618	1 745	1 959	1 981	1 981	1 981	1 981
Monnaie au sens large (M2)	5 276	7 535	9 801	11 009	11 191	11 374	11 557	11 739
Monnaie au sens étroit (M1)	1 682	1 966	2 382	2 652	2 808	2 854	2 899	2 945
Monnaie en circulation	1 072	1 355	1 560	1 760	1 901	1 932	1 963	1 994
Dépôts à vue	610	610	822	892	907	921	936	951
Quasi-monnaie	3 594	5 569	7 419	8 357	8 384	8 520	8 657	8 794
Dépôts à terme en monnaie nationale	60	46	46	-649	-659	-670	-681	-692
Dépôts en devises	3 534	5 523	7 373	9 005	9 043	9 191	9 338	9 486
(variation annuelle en %)								
Avoirs extérieurs nets	-15,7	138,4	28,9	18,0	16,8
Avoirs intérieurs nets	38,9	17,3	31,2	9,2	0,7
Crédit intérieur	57,5	4,2	45,3	-3,0	-6,8
Crédit net à l'État	219,3	1,4	39,9	291,0	24,2
Crédit au secteur privé	29,3	1,3	56,4	-24,9	-10,1
Autres postes, net	1,9	49,1	7,8	12,3	1,2
Monnaie au sens large (M2)	22,2	42,8	30,1	12,3	6,6
(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)								
Avoirs extérieurs nets	-4,8	29,2	10,2	6,3	6,2
Avoirs intérieurs nets	27,0	13,6	20,2	6,0	0,5
Crédit intérieur	26,5	3,5	18,5	3,8	0,3
Crédit net à l'État	11,1	0,1	1,4	11,0	3,2
Crédit au secteur privé	14,1	0,6	20,3	-10,8	-2,9
Crédit aux entreprises semi-publiques	11,1	0,1	1,4	11,0	3,2
Autres postes, net	0,5	10,1	1,7	2,2	0,2
Monnaie au sens large (M2)	22,2	42,8	30,1	12,3	6,6
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB nominal (milliards de CDF)	37 517	55 676	76 496	82 345	89 806	89 806	89 806	89 806
Vélocité (PIB/monnaie au sens large)	7,1	7,4	7,8	7,5	7,7	7,7	7,7	7,7
Dépôts en devises (en pourcentage de M2)	67,0	73,3	75,2	81,8	80,8	80,8	80,8	80,8
Dépôts en devises (en % du total des dépôts)	84,1	89,4	89,5	97,4	97,3	97,3	97,3	97,3
Avoirs intérieurs nets de la BCC (milliards de CDF)	2 062	2 551	2 827	3 615	3 480	3 293	3 310	3 429
Base monétaire (en milliards de CDF)	1 617	1 984	2 519	3 049	3 099	3 150	3 201	3 344

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. République démocratique du Congo : Balance des paiements, 2016–2020

	2016	2017	2018	2019	2020
	Eff.	Prél.	Prél.	Projections	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)					
Solde des transactions courantes	-1 504	-1 211	-2 169	-1 873	-2 251
Commerce de marchandises	-264	208	994	857	141
Exportations, f.à.b.	11 885	11 548	15 967	12 904	12 204
<i>dont</i> : produits miniers et pétrole	8 680	11 428	15 776	12 476	12 177
Importations, f.à.b.	-12 149	-11 340	-14 973	-12 047	-12 064
<i>dont</i> : importations liées à l'aide	-1 163	-1 214	-827	-363	-850
Services	-1 961	-1 615	-2 687	-2 076	-1 934
Recettes	128	108	115	178	168
Dépenses	-2 089	-1 723	-2 802	-2 254	-2 102
<i>dont</i> : importations liées à l'aide	-163	-170	-116	-127	-140
Revenu	-614	-1 081	-1 687	-1 308	-1 317
Recettes	17	12	73	99	105
Dépenses	-630	-1 093	-1 760	-1 408	-1 422
<i>dont</i> : paiements d'intérêts ¹	-20	-69	-24	-113	-121
Transferts courants	1 335	1 276	1 211	655	859
<i>dont</i> : aide officielle	1 180	732	294	388	715
dons d'appui budgétaire	1	30	0	0	175
Compte de capital et d'opérations financières	1 199	2 530	2 183	2 153	2 556
Compte de capital	978	697	485	343	497
Officiel	1 025	709	524	388	540
Privé	-47	-13	-39	-44	-43
Compte financier	221	1 834	1 698	1 810	2 059
Capital officiel	-227	-189	-187	-192	-88
Décaissements bruts (prêts-projet)	14	14	13	575	676
Amortissement inscrit à l'échéancier ²	-242	-203	-200	-417	-590
Capitaux privés (net)	449	2 022	1 885	2 002	2 147
<i>dont</i> : investissement direct étranger	932	1 048	1 285	1 600	1 889
autre secteur privé non bancaire ³	-484	974	600	402	258
Erreurs et omissions	-200	-539	410	0	0
Solde global	-506	750	424	280	305
Financement	506	-750	-424	-280	-305
Réserves de la banque centrale (augmentation = -)	493	-19	-166	146	-284
<i>dont</i> : Financement du FMI	78	92	94	-327	41
Réserves des banques commerciales (augmentation = -)	13	-730	-258	-426	-20
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
<i>Pour mémoire :</i>					
Service de la dette, après allègement (en pourcentage des exportations)	2,9	2,1	2,8	3,5	5,1
Solde courant (hors transferts officiels)	-7,3	-5,2	-5,2	-4,5	-5,6
Solde courant (transferts officiels inclus)	-4,1	-3,2	-4,6	-3,8	-4,3
Réserves officielles brutes (en millions de dollars)	625	601	657	829	1 078
Réserves officielles brutes (en semaines d'importations)	2,8	1,9	2,5	3,3	4,2

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris intérêts dus au FMI.² Hors remboursements de principal au FMI.³ Y compris transactions non enregistrées. Ces dernières peuvent être considérables étant donné les lacunes des statistiques.

Tableau 5. République démocratique du Congo : Capacité de remboursement du FMI

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total des obligations sur la base du crédit existant et prospectif						
Total des obligations (en millions de DTS)	33,8	33,8	14,0	4,1	4,1	4,1
Principal	29,7	29,7	9,9	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts ¹	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Total des obligations (en millions de dollars)	46,7	46,6	19,4	5,7	5,8	5,8
En pourcentage des exportations de biens et de services	0,4	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage de la quote-part	3,2	3,2	1,3	0,4	0,4	0,4
En pourcentage du service de la dette extérieure totale ²	11,5	14,6	9,3	3,8	4,8	5,8
En pourcentage des réserves internationales brutes	5,6	4,3	1,3	0,4	0,4	0,4
Encours du crédit auprès du FMI (fin de période)						
En millions de DTS	329,3	299,6	289,7	289,7	289,7	289,7
En millions de dollars	453,2	414,4	402,8	405,1	407,6	407,6
En pourcentage des exportations de biens et de services	3,5	3,3	3,1	2,8	2,6	2,4
En pourcentage du PIB	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6
En pourcentage de la quote-part	30,9	28,1	27,2	27,2	27,2	27,2
En pourcentage de la dette extérieure totale	3,9	3,5	3,8	5,9	6,8	7,8
En pourcentage des réserves internationales brutes	54,7	38,4	27,0	27,9	27,7	29,3

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ Le 24 mai 2019, le conseil d'administration du FMI a approuvé une modification du mécanisme de fixation des taux d'intérêt de la FEC et de la FCC qui fixe effectivement ces derniers à zéro jusqu'en juin 2021, voire au-delà. Le conseil a également décidé de prolonger le taux d'intérêt de zéro sur la FEC jusqu'à fin juin 2021, tandis que le taux d'intérêt sur la FCR a été fixé à zéro en juillet 2015. Compte tenu de ces décisions et des projections actuelles concernant le taux du DTS, les taux ci-après sont pris comme hypothèse au-delà de juin 2021 : 0/0/0/0 par an pour la FEC, la FCC, la FCR et la FCE, respectivement. Le conseil d'administration révisera les taux d'intérêt des prêts concessionnels d'ici fin juin 2021 et tous les deux ans par la suite.

Tableau 6. République démocratique du Congo : Objectifs indicatifs au titre du programme de référence, 2019–mai 2020

	2019	2020	2020
	fin d'année	Mars	Mai ^{1/}
Plancher sur la variation des avoirs extérieurs nets de la BCC (millions de dollars)	-146	116	231
Accumulation de nouveaux prêts à l'administration centrale garantis par la BCC (milliards de CDF)	371	0	0
Plafond sur la variation du crédit net de la banque centrale à l'État (milliards de CDF)	458	0	0
Plafond sur le placement par l'administration centrale de bons du Trésor et d'obligations (milliards de CDF)	150	80	150
Plafond sur l'obtention ou la garantie de nouvelle dette extérieure non concessionnelle, y compris ECD ou la BCC (millions de dollars)	150	86	...
Accumulation d'arriérés extérieurs (millions de dollars)	0	0	...
Plancher sur le solde intérieur, base caisse (milliards de CDF)	-862	56	...
Accumulation d'arriérés de salaires (millions de dollars)	0	0	...
Pour mémoire :			
Appui à la balance des paiements (millions de dollars)	368	0	0
Obtention de nouvelle dette extérieure concessionnelle (millions de dollars)	317	154	256
Nouveaux décaissements de prêts budgétaires et de prêts-projet extérieurs, et dons (millions de dollars)	613	338	541
Paiements du service de la dette extérieure inscrits à l'échéancier (millions de dollars)	131	64	106

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Variables cumulées de janvier à mai. Seuls les quatre premiers objectifs indicatifs seront contrôlés à la date d'évaluation de mai.

Tableau 7. République démocratique du Congo : Action préalable pour la facilité de crédit rapide et repères structurels pour le programme de référence

Mesures	Motivation	Date
Mesure préalable		
Transférer 160 millions de dollars de dépôts en devises de comptes de la BCC auprès de banques commerciales locales vers des comptes de la BCC auprès de banques étrangères pour les considérer comme réserves internationales	Renforcer la position extérieure	5 décembre 2019
TVA : donner à la DGI, par voie d'instruction du ministre des Finances, la responsabilité du paiement des crédits de TVA aux sociétés minières (en utilisant une approche fondée sur les risques) via un compte séquestre alimenté par une allocation de recettes de TVA perçue par la DGDA auprès des sociétés minières et par une fraction de la TVA perçue par la DGI	Augmenter les recettes	Janvier 2020
Lever la suspension de la perception de la TVA des sociétés minières au cordon douanier		Mars 2020
IPR : appliquer la circulaire interministérielle qui impose la retenue à la source des impôts sur les revenus sur la totalité de leur rémunération (incluant salaire de base, primes et autres formes de rémunération) pour tous les fonctionnaires, les autres agents publics et les membres des institutions politiques.	Augmenter les recettes	Janvier 2020
Publier un plan de trésorerie pour 2020 sur le site du ministère des Finances en cohérence avec des prévisions réalistes de recettes et de financements pour guider les engagements de dépenses	Rationaliser les dépenses	Janvier 2020
Publier les états financiers complets et vérifiés de la BCC pour 2018 sur le site internet de la BCC	Renforcer la transparence de la BCC	Décembre 2019
Sources : autorités congolaises ; services du FMI.		

Annexe I. Matrice d'évaluation des risques (MER) ¹

Source de risques	Probabilité / Horizon	Répercussions potentielles sur l'économie	Réponse
Risques intérieurs			
Assouplissement de l'orientation budgétaire	Moyenne	Moyenne La stabilité macroéconomique pourrait être compromise si le gouvernement recourt au financement monétaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des budgets réalistes en alignant les recettes disponibles et les sources de financement externe recensées. - Tolérer des emprunts extérieurs prudents.
Dégradation des relations avec les partenaires de la coalition	Moyenne	Moyenne L'action politique serait compromise et l'insécurité économique s'accroîtrait.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la modération des dépenses et éviter le financement monétaire des opérations des administrations publiques
Escalade de l'épidémie d'Ebola	Faible	Faibles (pour l'ensemble du pays) L'épidémie actuelle est cantonnée dans des régions qui ne sont pas bien intégrées avec le reste du pays et les campagnes de vaccination sont efficaces. Néanmoins, l'activité économique de ces régions et le commerce avec les pays voisins pourraient être affectés.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des plans d'urgence. - Obtenir une aide technique et financière extérieure et mobiliser des ressources intérieures pour lutter contre l'épidémie.
Escalade des conflits armés en cours	Faible	Faibles (pour l'ensemble du pays) L'activité économique souffrirait principalement dans les régions qui ne sont pas bien intégrées avec le reste du pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Ménager un espace budgétaire pour une telle urgence.
Retrait de la seule relation de correspondance	Faible	Moyenne Perturbation sur le court terme des transferts financiers vers le reste du monde, avec de potentiels effets systémiques pour l'économie dans son ensemble. Remplacement par des fournisseurs de services de paiement moins efficaces.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des plans d'urgence en cas de défaillances opérationnelles ou financières - Promouvoir l'ouverture d'une nouvelle relation de correspondance bancaire avec d'autres banques locales
Risques extérieurs potentiels			

Montée du protectionnisme et retrait du multilatéralisme.	Moyenne	Moyenne La demande et les prix des produits d'exportation chuteraient, ce qui nuirait à l'économie intérieure.	<ul style="list-style-type: none"> - Accumuler des réserves de change pour servir d'amortisseurs. Diversifier la structure de l'économie et les sources d'exportation. - Développer la participation aux accords commerciaux régionaux (CAE et ZLECA)
Croissance inférieure aux attentes en Chine et dans le monde	Moyenne	Élevée La demande et les prix des produits d'exportation chuteraient, ce qui nuirait à l'économie intérieure.	<ul style="list-style-type: none"> - Accumuler des réserves de change pour servir d'amortisseurs. - Diversifier la structure de l'économie et les sources d'exportation.

^{1/} La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques qui figurent dans la liste correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète les vues des services du FMI sur la source des risques et le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser ensemble. Les expressions « court terme » et « moyen terme » indiquent que le risque pourrait se réaliser dans un délai de 1 ans et de 3 ans respectivement.

Annexe II. Stratégie de renforcement des capacités

Stratégie de renforcement des capacités

- La stratégie de renforcement des capacités du FMI pour la République démocratique du Congo à moyen terme privilégie les axes suivants : i) améliorer les institutions et les lois, et intensifier la lutte contre la corruption ; ii) renforcer la mobilisation des recettes ; iii) améliorer la gestion des finances publiques et en particulier, renforcer les capacités de préparation et d'exécution du budget ; iv) renforcer les capacités de surveillance et de réglementation bancaire ; v) améliorer la collecte et la publication des comptes nationaux et des données budgétaires. Cette stratégie est globalement conforme à celle qui a été définie dans la note de stratégie de février 2016.

Principales priorités d'ensemble en matière de renforcement des capacités

Priorités	Objectifs
Évaluation de la gouvernance	Évaluer la qualité des institutions et des lois dans les domaines i) de la gestion des finances publiques, ii) la gouvernance et les opérations de la banque centrale, iii) de la lutte contre la corruption et iv) de la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
Gestion des finances publiques	Améliorer la préparation et l'exécution du budget, réformer la comptabilité publique, la gestion de trésorerie et les procédures d'audit.
Surveillance et réglementation financières	Améliorer les capacités de surveillance et de réglementation.
Politique fiscale	Simplifier et rationaliser la fiscalité. Estimer et rationaliser les dépenses fiscales.
Renforcer l'établissement et la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières.	Améliorer l'établissement des comptes nationaux et actualiser les données pour tenir compte des années récentes ; améliorer l'établissement des données fiscales.

Principaux risques et mesures d'atténuation

L'instabilité politique est le risque principal car il complique la fourniture effective de l'assistance technique (AT) et nuit à l'appropriation des réformes associées. Il conviendra d'évaluer la volonté et la capacité de mettre en œuvre les recommandations d'AT sous un nouveau gouvernement. Un dialogue suivi avec les nouvelles autorités sera nécessaire pour convenir des programmes d'AT et de leurs principaux objectifs et pour améliorer la rentabilité potentielle des activités de renforcement des capacités du FMI.

Point de vue des autorités

Les autorités ont souscrit aux domaines prioritaires désignés par le FMI pour l'aide au renforcement des capacités. Elles recherchent notamment une assistance dans les domaines suivants :

- Rédaction de notes d'orientation technique relatives aux procédures budgétaires et à l'établissement des données budgétaires.
- Organisation d'un séminaire pour les députés et sénateurs sur la crédibilité du budget et la gestion des finances publiques.
- Renforcement de la surveillance bancaire.

Appendice I. Lettre d'intention

Kinshasa, le 3 Decembre 2019

Ms. Kristalina Georgieva
 Directrice Générale
 Fonds Monétaire International
 Washington, DC 20431
 Etats-Unis d'Amérique

Chère Madame la Directrice Générale,

Notre gouvernement est déterminé à inverser la situation difficile de notre pays et de notre peuple. Pendant la majeure partie de son histoire, la RDC a souffert de crises humanitaires et politiques récurrentes. La violence dans trop de régions de notre pays a entraîné des millions de morts, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés dans les pays voisins. Les épidémies de maladies mortelles font souvent des victimes. Les bouleversements économiques et les perturbations ont entraîné une chute du revenu réel de plus de 1,100 USD en 1990 à moins de 500 USD en 2018, exacerbant l'extrême pauvreté qui avoisine les [70] pour cent. Nos ressources naturelles ont été un fléau plutôt qu'une bénédiction, alimentant la corruption et la mauvaise gouvernance. Notre gouvernement est déterminé à changer cette situation et à apporter des changements positifs, de meilleures conditions de vie et un avenir prometteur à notre population.

Pour la première fois de notre histoire, nous avons connu un transfert de pouvoir pacifique et le gouvernement s'est immédiatement attaqué aux problèmes économiques profondément enracinés qui touchent notre peuple. Le président Tshisekedi a pris ses fonctions en janvier 2019 après des élections apaisées et un nouveau gouvernement de coalition a été nommé en septembre. Cependant, le gouvernement fait face à des défis importants. La croissance n'est pas assez forte ni assez inclusive, la pauvreté sévit, les infrastructures sont inexistantes ou en état de délabrement avancé, une gouvernance médiocre et un environnement des affaires peu accueillant annihilent les opportunités d'investissement, et les exportations sont sujettes à des chocs de prix. Le programme présidentiel des 100 jours a pour objectif de répondre aux besoins urgents d'infrastructures et de services sociaux de base et offre une valeur appréciée par notre population. Nous avons mis en place une éducation de base gratuite, offrant des possibilités de scolarisation à des millions de nos enfants, parfois pour la première fois. Malheureusement, ces initiatives ont entraîné des pressions sur les dépenses et l'érosion des réserves internationales, menaçant la stabilité macroéconomique que nous avons obtenue grâce à un fort ajustement conçu par nous même après un grave choc sur les prix des matières premières en 2015-2016.

Notre programme économique repose sur de profondes réformes structurelles soutenues par un environnement macroéconomique stable. Notre objectif est d'avoir un programme à moyen terme soutenu par la FEC du FMI. Mais nous comprenons qu'il nous faut un peu de temps pour développer,

avec le soutien de nos partenaires, un vaste ensemble de réformes structurelles qui constitueraient la base du programme appuyé par la FEC. À cet égard, nous nous félicitons de la prochaine mission d'évaluation de la gouvernance du FMI, de l'exercice PEFA, de l'évaluation des sauvegardes de la banque centrale et d'autres diagnostics de ce type. Nous allons également exploiter pleinement les recommandations des différentes missions d'assistance techniques reçues au fil des ans. À court terme, notre objectif principal est de préserver la stabilité macroéconomique face au niveau très bas des réserves internationales (couvrant seulement une semaine d'importations).

Le gouvernement de la RDC demande un soutien du FMI pour renforcer les réserves de change de la banque centrale au cours de la période de transition, tout en préparant un programme de réformes structurelles solide et large. Nous demandons un soutien correspondant à 25% de notre quota au titre de la facilité rapide crédit rapide (FRC), ainsi qu'un programme suivi par les services du Fonds, d'une durée de six mois. Les principales politiques de ce programme sont notamment l'amélioration de la mobilisation des recettes et du contrôle des dépenses afin de réduire le déficit budgétaire et de rembourser une partie des avances consenties au gouvernement par la Banque du Congo en 2019; cesser toute avance de la banque centrale au gouvernement; transférer sur des comptes bancaires de la BCC à l'étranger ses dépôts en devises actuellement déposés dans des banques locales afin d'augmenter ses réserves en devises; prendre des mesures pour améliorer la gouvernance en augmentant la transparence dans le secteur minier et dans les entreprises appartenant à l'État; L'amélioration du climat des affaires grâce à des mesures visant à rationaliser les impôts et à réduire les charges fiscales et de rendre le système judiciaire plus équitable.

Le gouvernement accepte de fournir au FMI des informations sur la mise en œuvre des mesures convenues et sur l'exécution de ce programme, comme prévu dans le protocole d'accord technique ci-joint. En outre, le gouvernement de la RDC approuve la publication de la présente lettre d'intention, du MPEF et du PAT ci-joints, ainsi que du rapport des services du FMI relatif à la demande de décaissement au titre du FRC et à l'analyse de la viabilité de la dette, à la suite de l'approbation du Conseil d'administration du FMI. Conformément à la clause de consultation, les autorités consulteront le FMI avant toute mise en œuvre de modifications des mesures contenues dans le MPEF.

Veuillez accepter Madame la Directrice Générale l'expression de nos sentiments distingués.

/s/

Ilunga Ilunkamba
Premier Ministre

En pièces jointes :

- Le Mémoire de politiques économiques et financières
- Le Protocole d'accord technique

Attachement I. Mémoire de politiques économiques et financières pour un programme de référence du FMI

I. Contexte et aperçu

1. Pendant la majeure partie de son histoire, la RDC a connu des crises et des conflits violents récurrents sur le plan humanitaire, sanitaire et politique. Nos abondantes ressources naturelles ont malheureusement été à l'origine de conflits armés et de l'instabilité politique. Des conflits violents dans de nombreuses régions du pays ont entraîné des millions de personnes déplacées et des réfugiés dans les pays voisins. Les épidémies fréquentes d'Ebola, de rougeole et de choléra ont fait beaucoup de victimes. L'instabilité politique a conduit à des transferts de pouvoir non pacifiques depuis l'indépendance. Cette instabilité a affecté les performances économiques, perpétuant et parfois exacerbant la pauvreté. Le revenu réel par habitant est passé de plus de 1.100 USD en 1990 à moins de 500 USD en 2018. Le taux d'extrême pauvreté a atteint 73% en 2018, l'un des plus élevés de l'Afrique subsaharienne et du monde. Le peuple congolais veut voir une fin à cette situation déplorable et son gouvernement est déterminé à apporter des changements positifs, de meilleures conditions de vie et un avenir prometteur.

2. Pour la première fois de notre histoire, nous avons connu un transfert de pouvoir pacifique avec la prise de fonction du Président Tshisekedi au début de 2019. Cette étape a été suivie par la mise en place d'un gouvernement de coalition rassemblant des membres des coalitions CACH et FCC, entré en fonction en septembre. Le gouvernement est déterminé à ouvrir la voie à une nouvelle ère de paix et de croissance rapide, durable et inclusive. Pour atteindre ces objectifs, il est important que notre pays renoue les relations avec ses partenaires internationaux.

3. Le présent mémoire de politiques économiques et financières présente le programme de réformes du gouvernement de la RDC pour le reste de l'année 2019 et pour le premier semestre 2020. Il soutient le programme de référence et accompagne une demande de décaissement au titre de la facilité rapide de crédit (FRC). Ces dernières années, le pays a atteint la stabilité macroéconomique illustrée par la réduction de l'inflation à un chiffre et par la stabilité relative du taux de change et du secteur financier. Cependant, face à la récente érosion des réserves internationales, le gouvernement cherche à préserver à court terme la stabilité macroéconomique. Les politiques seront axées sur le renforcement des réserves internationales, la mobilisation accrue des recettes et la mise en œuvre de réformes en matière de gouvernance, telles que l'amélioration de la transparence.

4. Pour répondre aux besoins urgents en matière de balance des paiements, le gouvernement a demandé au FMI un soutien financier au titre de la facilité rapide de crédit, assorti d'un programme de référence pour une durée de six mois. Notre politique de réengagement avec la communauté internationale envisage un programme économique à moyen terme appuyé par une facilité élargie de crédit (FEC) du FMI au second semestre, qui jouerait un rôle catalyseur important pour l'obtention de l'aide des bailleurs de fonds. Toutefois, le gouvernement comprend qu'il lui faut plus de temps pour élaborer un ensemble de politiques macroéconomiques

bien équilibré et un programme de réformes structurelles solide pouvant être soutenu par un tel mécanisme. À cet égard, le gouvernement est favorable à la prochaine mission d'évaluation de la gouvernance du FMI, de l'évaluation PEFA financé par l'UE et de tout autre outil de diagnostic pertinent qui fournirait des informations supplémentaires pour développer notre programme de réformes structurelles. Entre-temps, afin de renforcer le niveau très bas des réserves internationales, le gouvernement a demandé un soutien à la balance des paiements dans le cadre de la FRC ainsi qu'un programme de référence.

II. Développements économiques récents et perspectives à court-terme

5. Après avoir rebondi en 2018 en raison de la forte production minière et des prix internationaux, le PIB réel devrait ralentir en 2019. La croissance du PIB réel devrait ralentir pour passer de 5,8% en 2018 à 4,5% en 2019, la croissance du PIB de l'industrie extractive passant de 16,9% à 5,4% dans le contexte d'une diminution du cours des matières premières. En revanche, la croissance du PIB non-extractif devrait s'accélérer grâce à la reprise de l'activité économique après les élections présidentielles, à la demande accrue résultant de l'augmentation des salaires des fonctionnaires, et au « programme des 100 jours » du président. L'inflation en glissement annuel a continué de ralentir et le taux de change est resté stable.

6. La croissance du PIB en 2020 devrait encore ralentir en raison de la fermeture de l'une des plus grandes mines de cuivre et de cobalt du pays. La croissance du PIB devrait ralentir à 3,2% en 2020, principalement en raison de l'impact négatif de la suspension prévue de la production à la mine de Mutanda (MUMI) en 2020 et 2021 ainsi que celle de Boss Mining, et malgré l'accélération continue des taux de croissance du PIB non-extractif (5,4% en 2020). L'inflation en glissement annuel resterait stable autour de 5%.

7. La situation macroéconomique semble fragile, les dernières données faisant apparaître la nécessité de prendre des mesures pour préserver la stabilité macroéconomique. Le déficit budgétaire de 2019 est à la hausse par rapport à 2018 et, faute d'options de financement, a été financé par des avances et des emprunts garantis par la BCC (sous forme de dépôts en devises) en provenance de banques commerciales et bons du Trésor. Le fait qu'une partie du financement monétaire ait été libellée en devises a permis de stabiliser le taux de change et de maîtriser la hausse de l'inflation, tout en érodant les réserves internationales à une semaine à peine de couverture des importations. Cela peut menacer la stabilité relative du taux de change et relancer l'inflation. Par ailleurs, la banque centrale a géré avec soin la liquidité en émettant des bons BCC et a maintenu son taux directeur à 9% ainsi qu'un ratio élevé de réserves obligatoires constituées en monnaie locale quelle que soit la devise de dépôt.

8. Malgré une politique d'endettement généralement prudente, l'AVD indique que la RDC est exposée à un risque modéré de surendettement. Alors que le stock de la dette externe ne représente que 14% du PIB, le ratio service de la dette / recettes reste élevé.

III. Programme économique et financier pour le reste de 2019 et pour 2020

Politique budgétaire

9. Les pressions sur les dépenses et le remboursement des arriérés intérieurs ont compliqué l'exécution du budget en 2019. La mise en œuvre du « programme des 100 jours » du président, l'augmentation de la masse salariale et l'introduction de la gratuite de l'éducation de base (enseignement primaire et deux premières années d'enseignement secondaire) ont considérablement augmenté les dépenses. En revanche, les recettes ont été plus ou moins en ligne avec les prévisions, mais la compensation des crédits d'impôt et autres arriérés intérieurs des contribuables a limité les recettes versées au Trésor. À la fin du mois de septembre, le solde intérieur en base caisse de l'administration centrale atteignait un déficit de 1% du PIB financé par des avances de la banque centrale et des emprunts auprès de banques commerciales garantis par la banque centrale. Ce dernier se compare à un excédent de 0,2% du PIB en 2018. Le gouvernement entend limiter les dépenses et augmenter les recettes par des mesures ponctuelles afin de limiter les déficits (base caisse) intérieur et global en 2019 1 et 2,3% du PIB, partiellement financés par l'émission de bons du Trésor nouvellement introduits. Le gouvernement cessera d'avoir recours au financement de la banque centrale à partir de la fin octobre. Pour l'ensemble de l'année, les avances de la banque centrale au gouvernement seront limitées à 0.7% du PIB.

10. Le gouvernement intensifie ses efforts pour maîtriser les dépenses. L'éducation de base gratuite sera mise en œuvre progressivement en se concentrant d'abord sur les premières années d'études. Les dépenses ne seront plus engagées par la Présidence en dehors des procédures budgétaires normales. Le gouvernement s'engage au strict respect de toutes les étapes de la chaîne de dépenses. Le recours aux procédures exceptionnelles sera limité aux seules dépenses en urgence et autre nature de dépense conformément au manuel de procédures et de circuit de la dépense publique. La mise en œuvre du « programme des 100 jours » (ponctuel) sera adaptée aux ressources disponibles. Afin de reprendre le contrôle des dépenses, le gouvernement instaurera des plafonds mensuels pour chaque cabinet ministériel et pour ceux des autres hauts responsables gouvernementaux et parlementaires. Le gouvernement continuera, sous la conduite du Premier ministre, à convoquer des réunions hebdomadaires des autorités en charge des finances publiques pour examiner les données les plus récentes, les engagements et les priorités. Le gouvernement va renforcer le contrôle des engagements et les aligner strictement sur les ressources disponibles afin d'éviter l'accumulation d'arriérés. A cet effet, il veillera à la cohérence entre le plan d'engagement budgétaire et le plan de trésorerie.

11. Le gouvernement mobilisera des sources de revenus ponctuelles à court terme pour limiter le déficit en 2019 et réduire graduellement le stock des avances de la banque centrale. Le gouvernement effectuera un transfert ponctuel de dépôts des entités publiques vers le Trésor. Des efforts seront faits pour commencer à réorienter vers le Trésor public les flux de recettes qui lui appartiennent normalement, y compris les fonds réservés. Le gouvernement exigera les états financiers

détaillés de tous les comptes spéciaux et nommera des comptables publics pour les certifier et déterminer leur contribution potentielle au budget dans le futur.

12. Le budget 2020 incarne l'ambition du président d'améliorer les conditions de vie du peuple congolais.

Dans ce contexte, le gouvernement poursuivra la politique de gratuite de l'éducation de base récemment introduite. Toute intervention résiduelle dans le cadre du programme présidentiel des "100 jours" sera pleinement intégrée au budget et les dépenses associées seront engagées selon les voies budgétaires habituelles. Le budget vise également à fournir du soutien et des services de base à chaque coin de notre pays. Cependant, il serait difficile d'augmenter suffisamment les recettes pour exécuter toutes les dépenses budgétisées. Nous nous efforcerons de les ajuster pour correspondre aux prévisions de revenus réalistes et aux attentes raisonnables en matière de soutien international. Dans ce contexte, et afin de guider les engagements de dépenses des ministères et des unités de dépenses, nous allons préparer un plan de trésorerie réaliste qui sera publié sur le site Web du ministère des Finances (*repère structurel*).

13. Le gouvernement intensifiera considérablement ses efforts de mobilisation de recettes.

Le 30 janvier au plus tard, le gouvernement prendra des mesures pour rétablir le fonctionnement de la TVA en (i) confiant à la DGI la responsabilité de payer les crédits de TVA aux sociétés minières (en utilisant une approche basée sur les risques) via un compte séquestre alimenté par une allocation de recettes de TVA perçue par la DGDA auprès des sociétés minières et par une fraction de la TVA perçue par la DGI, et (ii) levant la mesure portant suspension de la perception de la TVA sur les importations des sociétés minières (*repère structurel*). Conformément à la loi, aucune nouvelle exonération ou renouvellement d'exonération de TVA ne sera accordée. L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IPR) sera strictement appliqué conformément à la Circulaire Interministérielle afin que tous les agents de l'Etat, y compris les fonctionnaires, les autres agents publics et les membres des institutions politiques, paient désormais l'impôt sur le revenu sur la totalité de leur rémunération (incluant salaire de base, primes et autres formes de rémunération) retenue à la source, et ce, dès la paie de janvier 2020 (*repère structurel*). Cela assurera également un traitement équitable des contribuables. Face à la baisse structurelle des recettes douanières en termes relatifs, nous ferons l'inventaire des redevances et des paiements à diverses entités publiques collectés aux points d'entrée en vue de leur rationalisation et consolidation à moyen terme. Cette mesure contribuera à réduire les coûts douaniers ainsi que les incitations à la fraude et à la contrebande et, à terme, à augmenter les recettes douanières. Le gouvernement a l'intention de réduire résolument les exonérations fiscales pour augmenter les recettes. Dans ce contexte, nous publierons le rapport sur les dépenses fiscales de 2017 comme annexe à la loi de finances de 2020 afin de renforcer la transparence de ces dépenses et aider ainsi à créer un soutien politique en faveur de leur rationalisation. Le gouvernement entend dématérialiser les procédures de recouvrement des recettes internes par la révision de tous les textes relatifs au mode de règlement de dette envers l'Etat. Nous nous engageons également à arrêter la pratique de compensation.

14. Le plan budgétaire pour 2020 repose sur [aucune avance de la banque centrale / une réduction du stock d'avances de la banque centrale]. Sur cette base, le gouvernement va réintroduire la mise en œuvre d'un budget strictement en base caisse. Les déficits intérieur et

global seront limités à 0,3 et 0,6% du PIB, respectivement. Le gouvernement a l'intention de procéder à l'émission de bons du Trésor pour un montant net total de 350 milliards de FC. Compte tenu de l'incertitude autour des montants et du calendrier des soutiens budgétaires et/ou des prêts concessionnels pour 2020 actuellement en discussion avec les partenaires au développement. Nous comprenons que la Banque mondiale et la BAD seront disposées à déboursier leurs appuis budgétaires peu après l'approbation d'un programme appuyé par la FEC.

15. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour continuer à améliorer la gestion des finances publiques, notamment avec le soutien du FMI. Le gouvernement a l'intention de mettre à jour sa stratégie de réforme des finances publiques en 2020. La préparation d'un cadrage macroéconomique de moyen-terme a besoin d'être affinée afin d'améliorer la crédibilité budgétaire, ce qui requiert d'améliorer la prévision des recettes minières et la préparation des cadrages de dépenses sectorielles. Afin d'atteindre ces deux objectifs, le FMI fournira une assistance technique dédiée à la gestion des finances publiques prévue pour le printemps 2020. Dans les tout prochains mois, le gouvernement signera un décret établissant la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. La mise en œuvre d'un Compte Unique du Trésor reste un objectif-clé pour le moyen-terme.

Politique de dette publique

16. La politique de désendettement sera renforcée étant donné que notre pays est classé par l'AVD (Analyse de Viabilité de la Dette) comme présentant un risque modéré de surendettement. Notre politique reposera sur notre stratégie à moyen terme de la dette, qui doit être adoptée par le ministre des Finances d'ici la fin décembre 2019. Le gouvernement cherchera à contracter en priorité des prêts concessionnels. Tout emprunt non concessionnel sera contingent à une amélioration du profil de la dette et de l'analyse de viabilité de la dette. Nous nous engageons à établir un mécanisme de collecte et de communication trimestrielles des données sur l'encours et le service de la dette des entreprises d'État, dans un premier temps nous nous mettrons l'accent sur l'endettement rétrocedé aux entreprises du portefeuille. Nous nous engageons à ne pas courir d'arriérés extérieurs.

Politique monétaire et stabilité du système financier

17. La politique monétaire et la politique de taux de change viseront à maintenir l'inflation à un chiffre et à contribuer à la constitution d'un niveau adéquat de réserves internationales. La BCC continuera à utiliser ses instruments de politiques, à savoir le taux de prise en pension, l'émission d'obligations BCC et les ratios de réserves obligatoires pour contrôler la liquidité (la croissance de la monnaie de base devrait être limitée à moins de 12% en 2020) et assurer la stabilité des prix. Toutefois, l'émission de titres du Trésor devrait jouer un rôle de plus en plus important dans la définition des objectifs de politique monétaire. En collaboration avec le ministère des Finances, la BCC a pris des mesures pour faire en sorte que les bons du Trésor arrivant à échéance soient remboursés automatiquement. La BCC aidera à gérer un compte séquestre où seront effectués les remboursements à l'échéance. Dans le contexte de faibles réserves internationales, les ventes de devises seront parcimonieuses et serviront principalement à atténuer la volatilité du marché des changes.

18. Expatriation de dépôts de change dans des banques nationales. La plupart des dépôts de change de la BCC non grevés dans des banques commerciales nationales (160 millions USD) seront transférés sur des comptes bancaires de la BCC à l'étranger au plus tard le 5 décembre 2019 (**action préalable**). Les dépôts à terme BCC auprès de banques commerciales n'ayant pas encore atteint leur échéance seront transférés à l'étranger à leur échéance. De même, les dépôts en devises utilisés en garantie de prêts gouvernementaux seront immédiatement transférés sur des comptes BCC à l'étranger dès que ces garanties seront devenues inutiles. Aucune nouvelle garantie contre des prêts du gouvernement ou de la BCC avec des réserves internationales de la BCC ne sera désormais autorisée. La BCC évaluera l'efficacité des mesures stratégiques prises pour réduire la dollarisation de l'économie et les actualisera au besoin.

19. Nous envisageons également d'autres mesures de gouvernance pour renforcer la transparence et l'efficacité opérationnelle de la BCC. Nous allons constituer toutes les nouvelles réserves obligatoires dans la devise des dépôts, ce qui devrait favoriser la stabilité financière en réduisant l'asymétrie des monnaies dans le bilan des banques. BCC évalue actuellement les implications opérationnelles et monétaires de cette mesure. En outre, il existe un plan de recapitalisation de la BCC, validé par le ministère des finances. Ce plan comprend deux mesures, une conversion de plus-values de réévaluation des immobilisations de 109 milliards de FC en fonds propres et l'injection de 104 milliards de FC en nouvelles contributions en fonds propres du gouvernement. Le plan devrait être concrétisé à moyen terme. La BCC publiera sur son site web les états financiers audités pour l'année 2018 d'ici fin décembre (**repère structurel**). Nous coopérerons avec les services du FMI en leur communiquant tout document ou toute information requis pour préparer l'évaluation des sauvegardes de la BCC qui aura lieu au début de 2020. Sur la base des recommandations reçues, nous établirons un plan de réforme de la loi de 2018 sur la Banque centrale.

20. Le système financier reste stable, mais la BCC continuera à renforcer sa capacité de surveillance bancaire dans les années à venir avec l'assistance technique du FMI. Le système bancaire est suffisamment capitalisé, relativement rentable et liquide, mais les prêts improductifs ont augmenté ces dernières années pour atteindre 16,1% en septembre 2019. Le pilier II de Bâle II est mis en œuvre, ainsi que le pilier Exigence NFSR et discipline du marché de Bâle III. Des missions d'assistance technique devront être organisées pour la mise en œuvre des systèmes de notation CAMELS et ORAP. Des efforts devront être menés pour faire aboutir la migration du référentiel comptable vers les normes comptables internationales IFRS 9. En outre, la BCC devra se pencher dans les meilleurs délais sur les observations et commentaires formulés par le FMI sur le projet de révision de la loi bancaire en vue de sa transmission au parlement pour adoption.

21. Notre pays ne dispose plus que d'une seule banque correspondante, ce qui pose un risque systémique en cas de défaillance d'une économie fortement dollarisée. Lors d'une visite récente à Washington DC, le gouverneur de la BCC a rencontré le sous-secrétaire américain au Trésor et a demandé au Trésor américain qu'une mission technique de leur part se rende en RDC pour évaluer le système financier de la RDC.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

22. Le gouvernement s'est engagé à continuer à améliorer le cadre de LBC / FT. La RDC a été admise en tant que membre associé du Groupe d'action contre le blanchiment de capitaux en Afrique centrale (GABAC), à la suite de l'accord signé le 5 septembre 2017 à Brazzaville. Le processus d'évaluation mutuelle du mécanisme de contrôle de la RDC par des experts du GABAC a été initié conformément aux normes et à la méthodologie du GAFI de 2012. Les résultats de cette évaluation mutuelle seront publiés en octobre 2020 au plus tard. En outre, le gouvernement recevra 10 millions de dollars en assistance technique et en formation pour renforcer la sécurité et lutter contre la corruption dans le cadre du partenariat privilégié entre les États-Unis et la RDC pour la paix et la prospérité, signé à Kinshasa en septembre 2019. Des priorités détaillées sont actuellement en discussion avec Bureau des affaires internationales de stupéfiants et d'application de la loi du département d'État.

Croissance inclusive

23. L'élargissement de l'accès aux soins de santé et à l'éducation est un objectif politique central. Le gouvernement a mis en place la gratuité de l'éducation de base qui donnera accès à l'éducation à des millions d'enfants, dont beaucoup pour la première fois. Le gouvernement se prépare également à la mise en place d'une couverture maladie universelle. Le programme présidentiel des 100 jours a permis la construction ou la réhabilitation d'infrastructures publiques et sociales qui améliorent les conditions de vie de millions de Congolais et ouvrent des possibilités d'investissement et d'affaires. Nous continuerons à explorer des pistes pour créer des opportunités pour le peuple congolais et renforcer notre politique visant à fournir un filet de sécurité aux plus vulnérables.

Améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption

24. Le gouvernement s'est engagé à accroître la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles de la RDC, à améliorer la gouvernance en général et à lutter contre la corruption. A cet effet, conformément à la réglementation, les nouveaux contrats conclus par le gouvernement central, les gouvernements provinciaux, les entreprises d'État ou toute autre entité publique les secteurs des mines, des hydrocarbures et de la foresterie seront publiés sur le site web du ministère compétent. Le gouvernement s'emploiera, avec le soutien de la Banque mondiale, à conduire et publier des audits financiers et fonctionnels des entreprises d'État. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour faciliter et soutenir la prochaine mission d'évaluation de la gouvernance du FMI et sommes pleinement attachés à la publication de son rapport final et à la mise en œuvre de ses principales recommandations. Nous nous conformerons rapidement aux 13 mesures requises par le processus de validation de l'ITIE. En particulier, nous procéderons au recrutement du coordinateur du comité national de l'ITIE conformément aux procédures de l'ITIE et au code de conduite, et adopterons un décret gouvernemental encadrant le fonctionnement du comité exécutif de l'ITIE conformément aux recommandations de la procédure de validation du Secrétariat de l'ITIE.

Améliorer le climat des affaires

25. Le gouvernement est déterminé à améliorer le climat des affaires. Dans ce domaine, le gouvernement s'engage à corriger les faiblesses des systèmes fiscal et judiciaire afin de les rendre plus attractifs pour les investissements privés et étrangers. Le gouvernement relancera le recensement des taxes, redevances et paiements illégaux perçus par des entités publiques sans l'autorisation du ministère des Finances, conformément à la loi, et procédera à leur suppression. L'avancement de ces mesures sera suivi en continu au plus haut sommet de l'Etat. À moyen terme, le gouvernement collaborera avec le FMI et d'autres partenaires concernés pour mettre en œuvre les recommandations de diverses missions d'assistance technique en matière de politique et d'administration fiscales. En ce qui concerne le système judiciaire, le gouvernement organisera une conférence nationale avec toutes les parties prenantes pour débattre des problèmes auxquels il est confronté en vue de trouver des solutions. Nous nous adresserons aux pays avancés afin de solliciter l'assistance technique de leur système judiciaire pour réformer le nôtre.

Financement du programme

26. Un décaissement dans le cadre d'une Facilité Rapide de Crédit pour un montant représentant 25% du quota contribuera à reconstituer les réserves internationales de la BCC. D'ici la fin de l'année 2019 et en incluant ce décaissement, il est prévu une remontée des réserves officielles brutes qui atteindraient l'équivalent de trois semaines d'importations. Par ailleurs, les actifs nets étrangers des banques commerciales devraient continuer à croître. Pour 2020, une augmentation des réserves nettes de la banque centrale, et dans une moindre mesure, des réserves des banques commerciales sont prévues.

Suivi du programme

27. Le programme de référence comportera trois dates de test -- décembre 2019, mars et mai 2020 -- assorties d'objectifs quantitatifs indicatifs et de repères structurels, comme indiqué dans les tableaux ci-joints. Ces critères et indicateurs sont définis dans le mémorandum d'accord Technique ci-joint, qui définit les objectifs quantitatifs indicatifs et les exigences en matière de communication des données aux services du FMI. Le suivi du programme sera fait par la troïka technique présidée par le ministère des finances, et composée du ministère du budget, et de la BCC. Le CTR en assurera le secrétariat technique. Ce rapport sera partagé avec les services du FMI selon une fréquence définie.

/s/

/s/

/s/

Jose Sélé Yalaghuli
Mambeke

Deogratias Mutombo Mwana Nyembo

Jean Baudouin Mayo

Ministre des finances

Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

Vice-Premier Ministre &
Ministère du budget

Texte Table 1. Mesures additionnelles retenues pour améliorer la mobilisation des recettes

Mesures	Impact 2020
Retenue de l'IPR sur les primes des Agents et Fonctionnaires de l'Etat ainsi que les membres des Institutions politiques et assimilées	432,5 milliards de FC
Suppression de la pratique de compensation (Cette mesure va conforter la mobilisation des recettes programmées en 2020)	461 milliards de FC
Transfert d'une partie des ressources des Comptes spéciaux au Trésor	
- Fonds Minier pour les Générations futures	10.000.000 USD
- FONER	10.000.000 USD
- RVA	1.000.000 USD
Reversement de la TVA et des IPR collectés par les entreprises publiques du portefeuille au Trésor	
Plafonnement des frais de fonctionnement des Institutions de la République	

Source : Autorités congolaise

Table 1. République Démocratique du Congo : Cibles Indicatives du Programme de Référence, 2019–Mai 2020

	2019	2020	2020
	fin d'année	Mars	Mai ^{1/}
Plancher sur la variation des avoirs extérieurs nets de la BCC (millions de dollars)	-146	116	231
Accumulation de nouveaux prêts à l'administration centrale garantis par la BCC (milliards de CDF)	372	0	0
Plafond sur la variation du crédit net de la banque centrale à l'État (milliards de CDF)	458	0	0
Plafond sur le placement par l'administration centrale de bons du Trésor et d'obligations (milliards de CDF)	150	80	150
Plafond sur l'obtention ou la garantie de nouvelle dette extérieure non concessionnelle, y compris ECD ou la BCC (millions de dollars)	150	86	...
Accumulation d'arriérés extérieurs (millions de dollars)	0	0	...
Plancher sur le solde intérieur, base caisse (milliards de CDF)	-862	56	...
Accumulation d'arriérés de salaires (millions de dollars)	0	0	...
Pour mémoire :			
Appui à la balance des paiements (millions de dollars)	368	0	0
Obtention de nouvelle dette extérieure concessionnelle (millions de dollars)	317	154	256
Nouveaux décaissements de prêts budgétaires et de prêts-projet extérieurs, et dons (millions de dollars)	613	338	541
<u>Paiements du service de la dette extérieure inscrits à l'échéancier (millions de dollars)</u>	<u>131</u>	<u>64</u>	<u>106</u>

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Variables cumulées de janvier à mai. Seuls les quatre premiers objectifs indicatifs seront contrôlés à la date d'évaluation de mai.

Table 2. République Démocratique du Congo : Action Préalable pour la Facilité Rapide de Crédit et possibles Repères Structurels pour le Programme de Référence

Mesures	Motivation	Date
Mesure préalable		
Transférer 160 millions de dollars de dépôts en devises de comptes de la BCC auprès de banques commerciales locales vers des comptes de la BCC auprès de banques étrangères pour les considérer comme réserves internationales	Renforcer la position extérieure	5 décembre 2019
TVA : donner à la DGI, par voie d'instruction du ministre des Finances, la responsabilité du paiement des crédits de TVA aux sociétés minières (en utilisant une approche fondée sur les risques) via un compte séquestre alimenté par une allocation de recettes de TVA perçue par la DGDA auprès des sociétés minières et par une fraction de la TVA perçue par la DGI	Augmenter les recettes	Janvier 2020
Lever la suspension de la perception de la TVA des sociétés minières au cordon douanier		Mars 2020
Imposer des impôts sur les revenus sur la totalité de leur rémunération (incluant salaire de base, primes et autres formes de rémunération) pour tous les fonctionnaires, les autres agents publics et les membres des institutions politiques.	Augmenter les recettes	Janvier 2020
Publier un plan de trésorerie pour 2020 sur le site du ministère des finances en cohérence avec des prévisions réalistes de recettes et de financements pour guider les engagements de dépenses	Rationaliser les dépenses	Janvier 2020
Publier les états financiers complets et vérifiés de la BCC pour 2018 sur le site internet de la BCC	Renforcer la transparence de la BCC	Décembre 2019
Sources : autorités congolaises ; services du FMI.		

Attachement II. Mémoire technique d'exécution du programme

Kinshasa

3 décembre 2019

1. Le présent mémoire accompagne le MPEF de 3 décembre 2019. Sauf indication contraire, tous les objectifs quantitatifs sont mesurés à partir des variations cumulées à compter du début de l'année. Les variables libellées en dollars EU seront converties en francs congolais (FC) en utilisant le taux de change du programme (1654 FC pour un dollar EU). Les variables libellées en monnaies autres que le dollar EU (à l'exclusion du DTS et de l'euro) seront d'abord converties en dollars EU à l'aide du taux de change au 30 septembre 2019 du dollar EU/monnaie. Les variables libellées en DTS seront évaluées au taux de change du programme de 2839 FC pour un DTS. Les variables libellées en euros seront évaluées au taux de change du programme de 1809 FC pour un euro.

2. **Couverture institutionnelle : L'administration centrale** comprend toutes les unités de l'administration qui exercent leur autorité sur l'ensemble du territoire économique. Toutefois sauf indication contraire du présent mémoire l'administration centrale exclut les organisations à but non lucratif contrôlées et financées par elle. Le **système bancaire** est composé de la Banque centrale du Congo (BCC) ainsi que les banques commerciales existantes ou nouvellement agréées.

I. OBJECTIFS INDICATIFS QUANTITATIFS

3. Les objectifs indicatifs quantitatifs ont été établis pour la fin décembre 2019 et la fin de mars 2020 au regard des paramètres suivants :

- Les variations des avoirs extérieurs nets de la BCC ;
- L'accumulation de nouveaux emprunts par l'administration centrale avec garanties/collatéral de la BCC ;
- Les variations du crédit net de la BCC à l'administration centrale ;
- Les variations d'émission de bons de Trésor par l'administration centrale ;
- Les emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'administration centrale, les administrations locales ou la BCC ;
- L'accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ;
- Le solde budgétaire intérieur ; et
- L'accumulation d'arriérés de salaire.

4. Les objectifs indicatifs quantitatifs ont été établis pour la fin mai 2020 seulement au regard des paramètres suivants :

- Les variations des avoirs extérieurs nets de la BCC ;
- L'accumulation de nouveaux emprunts par l'administration centrale avec garanties/collatéral de la BCC ;
- Les variations du crédit net de la BCC à l'administration centrale ; et
- Les variations en l'émission de bons de Trésor par l'administration centrale.

Planchers des avoirs extérieurs nets (AEN) de la BCC

- 5. Définition :** On entend par **avoirs extérieurs nets (AEN)** la différence entre les réserves internationales brutes de la BCC et la totalité de ses engagements extérieurs. Les **avoirs extérieurs bruts** sont définis comme la somme des lignes suivantes : i) les avoirs en or monétaire de la BCC détenus à l'étranger ; ii) les avoirs en DTS détenus à l'étranger ; (iii) l'encaisse en devise ; et iv) les créances convertibles sur les non-résidents, telles que les dépôts à l'étranger et les valeurs étrangères. Sont exclus de la définition des réserves brutes les créances en devises sur les résidents, les avoirs en monnaie non convertible et les réserves qui, d'une manière ou d'une autre, sont grevées ou gagées y compris sans s'y limiter, les avoirs de réserves utilisées comme gages ou garanties d'engagements extérieurs tiers et les transactions de swap. Les **engagements extérieurs** sont tous les engagements en devises de la BCC envers les non-résidents (y compris les allocations de DTS), dont le FMI.
- 6.** Les **ajustements** ci-après s'appliqueront aux planchers des AEN.
- **Appui à la balance des paiements (ABP) :** les planchers des AEN seront ajustés à la hausse, d'un montant équivalant à 50 % de la totalité de l'excédent d'ABP par rapport aux niveaux programmés. En cas de moins-perçu, il n'y aura pas d'ajustement à la baisse des planchers des AEN.
 - **Paiement au titre du service de la dette extérieure :** les planchers des AEN seront ajustés i) à la hausse d'un montant équivalant au sous-paiement du service de la dette extérieure par rapport aux montants programmés ou ii) à la baisse d'un montant équivalant à l'excédent de paiement du service de la dette extérieure par rapport aux montants programmés.
- 7. Définition :** l'ABP comprend tous les dons et prêts extérieurs déboursés à l'exclusion de ceux liés à des projets.
- 8. Définition :** les paiements au titre du service de la dette extérieure sont définis comme les paiements de principal et d'intérêts dus aux créanciers extérieurs (à l'exclusion du FMI).
- 9. Définition :** les versements de prêts budgétaires, de prêts-projets et de dons sont définis comme les paiements au gouvernement central pour des prêts budgétaires ou prêts-projets ou des dons (à l'exclusion du FMI).

Plafond de l'accumulation de nouveaux emprunts par l'administration centrale avec des garanties/collatéral de la BCC

10. Définition : l'accumulation de nouveaux emprunts par l'administration centrale avec des garanties/collatéral de la BCC est définis comme les dépôts en monnaie locale ou étrangère qui servent de garanties, sous une forme ou une autre, a des crédits contractés par l'administration centrale.

Plafond du crédit net de la BCC à l'État (CNE)

11. Définition : le crédit net de la BCC à l'État (CNE) est défini comme la différence entre les créances brutes de la BCC sur l'administration centrale et les dépôts de l'administration centrale. Aux fins du suivi du programme, les dépôts de l'État liés aux projets financés sur ressources extérieures sont exclus du CNE. Tous les flux libellés en devises destinés au budget seront convertis en monnaie nationale au taux de change du marché en vigueur au moment du décaissement.

12. Les ajustements ci-après s'appliqueront aux plafonds du CNE.

- **ABP :** les plafonds du CNE seront ajustés à la baisse, d'un montant équivalant à 50 % de la totalité de l'excédent d'ABP par rapport au niveau programmé. En cas de moins-perçu, il n'y aura pas d'ajustement à la hausse des plafonds du CNE.
- **Paiement au titre du service de la dette extérieure :** les plafonds du CNE seront ajustés i) à la baisse d'un montant équivalant au sous-paiement du service de la dette par rapport aux montants programmés ou ii) à la hausse d'un montant équivalant à l'excédent de paiement du service de la dette extérieure par rapport aux montants programmés.

Plafond de l'émission de bons de Trésor par l'administration centrale

13. Définition : l'émission de bons de Trésor par l'administration centrale est définie comme l'émission de bons domestiques ou titres similaires servant à financer les opérations de l'administration centrale. Cette définition exclut les obligations à court-terme émises par la BCC (« bons BCC ») et utilisées comme instruments de politique monétaire.

Plafond de la dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par le secteur public

14. Définition : le secteur public comprend l'administration centrale (État), les administrations locales, la banque centrale (BCC), les entreprises publiques⁶, entités administratives décentralisées (EADs), ainsi que les organisations à but non lucratif contrôlées et financées par l'administration centrale.

15. Définition : la dette est définie conformément à la décision du Conseil d'administration No 6230 (79/140), point 9, révisée le 31 août 2009 (décision No. 14416-(09/91)) (voir Annexe). Aux fins

⁶ GÉCAMINES, SNEL, et MIBA.

du programme, la dette extérieure est mesurée sur une base brute en utilisant le critère de résidence.

16. Définition : un prêt est réputé concessionnel s'il comprend un élément don d'au moins 35 %, calculé comme suit : l'élément don d'une dette est la différence entre la valeur actuelle (VA) de la dette et sa valeur nominale, exprimée en pourcentage de la valeur nominale de la dette. La VA de la dette au moment où elle est contractée se calcule en actualisant les futures échéances de son service⁷. Les taux d'actualisation utilisés à cette fin sont les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) spécifiques à chaque monnaie publiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le taux d'intérêt de référence à 10 ans est celui qui sert pour calculer la VA, et donc l'élément don, dans le cas des prêts à échéance supérieure à 15 ans, tandis que le TICR moyen sur six mois s'applique aux prêts à échéance inférieure à 15 ans. À ces deux taux de référence doit être ajoutée la marge pour les périodes de remboursement différentes, comme établie par l'OCDE (0.75 % pour les périodes de remboursement inférieures à 15 ans ; 1 % pour les périodes de remboursement de 15 à 19 ans ; 1,15 % pour les périodes de remboursement de 20 à 29 ans ; et 1,25 % pour les périodes de remboursement de 30 ans ou plus).

17. Définition : le plafond de la dette extérieure non concessionnelle s'applique à la dette extérieure contractée ou garantie par l'administration centrale (telle que définie précédemment) pour laquelle la contre-valeur n'a pas été reçue. Elle exclut i) l'utilisation des ressources du FMI ; ii) les dettes encourues pour restructurer, refinancer ou rembourser avant échéance les dettes existantes, pour autant que ces dettes soient contractées à des conditions plus favorables (en particulier si celles-ci comprennent un élément don de plus de 35%) que les dettes existantes ; iii) les dettes concessionnelles ; et v) les crédits normaux à l'importation d'une échéance maximale d'un an⁸.

18. Définition : la garantie d'une dette survient de toute obligation juridique explicite incombant au secteur public de rembourser une dette en cas de défaut de paiement par le débiteur (paiements en numéraire ou en nature), ou de toute obligation légale ou contractuelle implicite du secteur public de financer totalement ou en partie toute insuffisance de paiement de la part du débiteur.

Plafond de l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs

19. Définition : les arriérés de paiement extérieurs sont définis comme les obligations au titre du service de la dette extérieure (intérêts et principal) de l'administration centrale qui n'ont pas été réglées à la date de leur exigibilité conformément aux dispositions contractuelles. Le plafond sur les nouveaux arriérés de paiement extérieurs s'applique **de manière continue** durant toute la période couverte par le programme de référence (i.e. jusqu'à fin mai 2020). Il ne s'applique ni aux arriérés de

⁷ Le calcul de la concessionnalité prendra en compte tous les aspects de l'accord de prêt, et notamment sa maturité, sa période de grâce, son échéancier, ses commissions initiales et ses frais de gestion

⁸ Un accord financier pour les importations sera considéré comme « normal » quand le crédit est auto-amortissable

paiement extérieurs en cours de renégociation ni à ceux dont le créancier a accepté de suspendre le paiement en attendant l'issue de négociations.

Plafond de l'accumulation des arriérés de salaires de l'administration centrale

20. Définition : Les arriérés de salaires sont définis comme les salaires et traitements approuvés dont le règlement enregistre un retard de 30 jours. Les salaires et traitements incluent le total de la rémunération des agents de la fonction publique, y compris les prestations permanentes. Ces arriérés seront évalués sur une base cumulée à compter du 30 octobre 2019.

21. Définition : Employés de la fonction publique sont le personnel civil, policier et militaire soit fonctionnaires statutaires soit employés placés sous contrat de travail avec l'administration centrale.

Plancher du solde budgétaire intérieur

22. Définition : le **solde budgétaire intérieur** (base caisse) est défini comme (les recettes intérieures) moins (les dépenses financées sur ressources intérieures). Les **recettes intérieures** sont définies comme (le total des recettes et des dons) moins (les dons). Les **dépenses financées sur ressources intérieures** sont définies comme (le total des dépenses et prêts nets) moins (les investissements financés par l'étranger) moins (les paiements au titre des intérêts étrangers) plus (l'accumulation nette d'arriérés intérieurs).

II. DONNÉES À COMMUNIQUER POUR LES BESOINS DU SUIVI DU PROGRAMME

23. Les autorités de la RDC fourniront aux services du FMI les informations requises pour le suivi du programme dans les délais prescrits comme indiqué au tableau ci-après. En outre, elles fourniront des données mensuelles sur la structure des prix intérieurs des carburants afin d'évaluer le coût budgétaire de la politique de tarification des carburants.

Synthèse des données à transmettre par les autorités

	Information	Organe responsable	Fréquence	Délai de soumission
1	Volume des achats et des ventes de devises sur le marché interbancaire	BCC	Quotidien	1 jour
2	Volume des achats et des ventes de devises de la BCC sur le marché interbancaire	BCC	Quotidien	1 jour
3	Moyenne du taux de change de référence FC/\$EU sur le marché interbancaire	BCC	Quotidien	1 jour
4	Moyenne du taux de change de référence FC/\$EU	BCC	Quotidien	1 jour
5	Moyenne du taux de change de référence FC/\$EU offert par les banques commerciales à leurs clients	BCC	Quotidien	1 jour
6	Moyenne du taux de change de référence FC/\$EU utilisé par les bureaux de change	BCC	Quotidien	1 jour
7	Situation monétaire détaillé : Institutions de dépôts, BCC et autres institutions de dépôts	BCC	Mensuel	1 semaine
8	Bilan détaillé de la BCC	BCC	Mensuel	1 semaine
9	Compte d'exploitation de la BCC	BCC	Mensuel	2 semaines
10	Structure des taux d'intérêt des banques de dépôts	BCC	Mensuel	2 semaines
11	Réserves (volontaires et obligatoires) des banques de dépôts	BCC	Hebdomadaire	1 semaine
12	Volume des transactions en FC sur le marché interbancaire	BCC	Quotidien	1 jour
13	Encours des créances de la Banque centrale sur les banques de dépôts	BCC	Quotidien	1 jour
14	Soumissions et encours de Bons BCC	BCC	Hebdomadaire	1 semaine
15	Ventes de devises (y compris par adjudications) par la banque centrale	BCC	Hebdomadaire	1 semaine
16	Structure des taux d'intérêt de la BCC	BCC	Mensuel	1 semaine
17	Indice des prix à la consommation	BCC	Hebdomadaire	1 semaine
18	Indice des prix à la consommation	INS	Hebdomadaire	1 semaine
19	Indicateurs de solidité financière des banques de dépôts	BCC	Mensuel	2 semaines
20	Exportations de produits de base (valeur et volume), importations (valeur et	BCC	Mensuel	3 semaines

	volume) et indicateurs de production intérieure			
21	Operations du compte de capital et d'Opérations financiers de la balance des paiements	BCC	Trimestriel	3 semaines
22	Exécution du plan de trésorerie/budget en devises de la BCC	BCC	Hebdomadaire	1 semaine
23	Exécution du plan de trésorerie/budget en monnaie nationale de la BCC	BCC	Mensuel	1 semaine
24	Montants et détenteurs de billets à ordres (traites) qui sont garantis par la BCC	BCC	Mensuel	3 semaines
25	Tableau de bord des principaux indicateurs extérieurs	BCC	Quotidien	1 jour
26	Évolution de l'exécution du plan d'engagement et du plan de trésorerie	MF/MB	Hebdomadaire	1 jour
27	Émissions et amortissements des bons du trésor : Taux, échéance, montant	MF	Hebdomadaire	1 jour
28	Service de la dette (principal et intérêt) extérieure détaillé par prêteur	MF	Mensuel	2 semaines
29	Montant des arriérés extérieures actualisées	MF	Mensuel	3 semaines
30	Exécution du plan de flux de trésorerie du Gouvernement	MF	Mensuel	2 semaines
31	Montant, conditions, détenteurs et encours des billets à ordre (traites)	MF/BCC	Mensuel	3 semaines
32	Ventilation des recettes douanières et des droits d'accise, y compris des recettes provenant du secteur minier	MF	Mensuel	4 semaines
33	Ventilation des impôts directs et indirects, y compris des recettes provenant du secteur minier	MF	Mensuel	4 semaines
34	Ventilation des recettes non fiscales, y compris des recettes provenant du secteur minier	MF	Mensuel	4 semaines
35	Suivi des états de recouvrement des recettes issues des ressources naturelles	CTR	Mensuel	4 semaines
36	Situation des souscriptions de l'IBP	DGI	Trimestriel	4 semaines
37	Plan d'engagement projeté des dépenses	MB	Trimestriel	2 semaines
38	État de suivi budgétaire (ESB)	MB	Mensuel	2 semaines
39	Masse salariale validée par catégorie de bénéficiaires	MF/MB	Mensuel	3 semaines

40	Masse salariale payée par catégorie de bénéficiaires	MF/MB	Mensuel	3 semaines
41	Employés rémunérés par catégorie	MF/MB	Mensuel	3 semaines
42	Grille des salaires de la fonction publique	MF/MB	En cas de changement	3 semaines
43	Montants de dépenses urgentes, montants approuvés par le comité des dépenses urgentes, montants régularisés et payés par la BCC	MF/BCC	Mensuel	3 semaines
44	Recettes de privatisations	MF/BCC	Mensuel	3 semaines
45	Dettes intérieures du secteur public, par catégorie et par créancier : Encours et service de la dette	MF	Mensuel	3 semaines
46	Situation des arriérés budgétaires	MdB	Mensuel	3 semaines
47	Situation des arriérés de la masse salariale	MdF/MdB	Mensuel	6 semaines
48	Contrat de prêt de toute nouvelle dette garantie par la BCC au bénéfice de l'administration centrale	MF/BCC	Mensuel	1 semaine
49	Contrats de prêt de toute nouvelle dette extérieure contractée ou garantie par l'administration centrale, la BCC et les administrations locales	MF/BCC	Mensuel	3 semaines
50	Tableaux d'exécution budgétaire montrant les plans de trésorerie et d'engagement annuels et toutes les étapes de l'exécution des dépenses jusqu'aux paiements	MF/MB/BCC	Hebdomadaire	3 jours
51	Productions et exportations ventilées par minerai et par entreprise	Ministère des Mines	Mensuel	2 semaines
52	Notes statistiques pour la réunion hebdomadaire avec le Premier Ministre.	Ministère du Plan / CTR	Hebdomadaire (Mardi)	3 jours
53	Réalisations et Estimations de PIB mises à jour	INS/BCC	Trimestriel	3 semaines
54	Principales productions (Tables I.3 et I.3 bis du Condense statistique)	BCC	Mensuel	3 semaines



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

3 décembre 2019

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE—ANNEXE D'INFORMATION

Rédigé par

Le département Afrique
(En collaboration avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	5

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 octobre 2019)

Statut - date d'adhésion : 28 septembre 1963 ; Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Quote-part	1 066,00	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	1 066,00	100,00
Position dans la tranche de réserve	0,00	0,00

Département des DTS :	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Allocation cumulative nette	510,86	100,0
Avoirs	4,42	0,86

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Accords FEC	49,49	4,64

Derniers accords financiers en date :

Type	Approbation Date	Date	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC ¹	11 déc. 2009	10 déc. 2012	346,45	197,97
FEC ¹	12 juin 2002	31 mars 2006	580,00	553,47
Accord de confirmation	9 juin 1989	8 juin 1990	116,40	75,00

¹ Anciennement facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Impayé projections des paiements au FMI :²

(Millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	À échoir				
	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Principal	9,90	29,70	9,90		
Commissions/inté rêts	<u>1,13</u>	<u>4,11</u>	<u>4,11</u>	<u>4,11</u>	<u>4,11</u>
Total	<u>11,03</u>	<u>33,81</u>	<u>14,01</u>	<u>4,11</u>	<u>5,45</u>

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Juillet 2003
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars) ³	7 252,00
<i>Dont</i> : aide du FMI (millions de dollars)	391,60
(équivalent en millions de DTS)	280,30
Date du point d'achèvement	Juillet 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	280,30
Aide intérimaire	49,05
Solde au point d'achèvement	231,25
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ⁴	50,44
Total des décaissements	330,74

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

³ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. Par conséquent, ces deux chiffres ne peuvent être additionnés.

⁴ Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'assistance au titre de l'IADM :

I.	Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ⁵		248,08
	Financé par : Compte de fiducie de l'IADM		0,00
	Reliquat des ressources de l'initiative PPTE		248,08
II.	Allégement de dette par mécanisme (millions de DTS)		
	Dette admissible		
Date de fourniture	CRG	FRPC	Total
Juillet 2010	s. o.	248,08	248,08

Régime de change :

La monnaie de la République démocratique du Congo (RDC) est le franc congolais (CDF). Le régime de change *de jure* est flottant, même si le FMI considère que le régime de change *de facto* est « stabilisé ». Fin mars 2019, le taux de change était de 1 dollar pour 1639,0 CDF. Le 10 février 2003, la RDC a accepté les obligations prévues à l'article VIII, sections 2 a), 3 et 4 des statuts du FMI. Cependant, elle applique une restriction de change sous réserve de l'approbation du FMI, en raison de sa position nette débitrice vis-à-vis d'autres parties contractantes, au titre de l'accord régional de paiements inopérant avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

Dernières consultations au titre de l'article IV :

Le conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV le 11 septembre 2015.

Évaluation des sauvegardes :

La nouvelle évaluation du dispositif de sauvegardes de la Banque centrale du Congo (BCC), qui s'est achevée en avril 2010, a conclu que même si la plupart des recommandations de 2008 avaient été mises en œuvre, il subsistait des risques considérables. La BCC manquait toujours d'autonomie envers l'État et avait besoin d'être recapitalisée. Sa transparence restait compromise par l'absence d'un système d'information financière indépendant. Le ministère des Finances a conclu la première phase de la recapitalisation en mars 2011 en ramenant la valeur nette de la BCC à zéro. Le FMI prête une assistance technique aux efforts de recapitalisation. Bien que la BCC se soit engagée à adopter les normes IFRS comme cadre d'information financière en 2003, le processus de transition accuse un retard considérable. Les dispositions en matière d'indépendance, d'autonomie et de transparence de la loi régissant la BCC ont été amendées en décembre 2018.

Représentant résident : M. Philippe Egoumé Bossogo a pris fonctions en septembre 2018.

⁵ L'IADM fournit aux pays admis à en bénéficier un allégement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allégement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

A. Banque mondiale

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>

Projets du Groupe de la Banque mondiale :

http://projects.banquemondiale.org/search?lang=fr&&searchTerm=&countrycode_exact=ZR

B. Banque africaine de développement

<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale/republique-democratique-du-congo>



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE—ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

16 décembre 2019

Approuvé par
Annalisa Fedelino (FMI, département Afrique), Sean Nolan (FMI, département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et Marcello Estevão (IDA)

Préparé par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque global de surendettement	Modéré
Décomposition de la notation du risque	Une certaine marge d'absorption de chocs
Recours au jugement	Non

D'après le nouveau cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR), la capacité d'endettement de la République démocratique du Congo (RDC) est jugée faible¹. La RDC conserve un risque modéré de surendettement extérieur et global, avec une certaine marge d'absorption de chocs. Le pays est vulnérable dans une certaine mesure sur le plan de sa capacité à rembourser la dette en raison de la faiblesse des recettes. Les seuils de la dette extérieure sont pour la plupart dépassés dans les tests de résistance : le pays est donc vulnérable à des chocs exogènes. Les amortisseurs étant réduits, il est essentiel de faire preuve de prudence en matière d'emprunts en privilégiant les prêts concessionnels et en renforçant la gestion de la dette.

¹ L'indicateur composite de la RDC s'élève à 1,98, ce qui correspond à une faible capacité d'endettement, comme le confirment les hypothèses des *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2019 et l'évaluation de la politique et des institutions nationales de 2017.

COUVERTURE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. La dette extérieure et intérieure contractée ou garantie par l'État englobe la dette contractée et garantie par l'administration centrale, la Banque centrale du Congo (BCC), les provinces et une partie des entreprises publiques. La Direction générale de la dette publique (DGDP), qui relève du ministère des Finances, publie sur son site Internet des rapports trimestriels et annuels qui contiennent des informations sur la dette intérieure et sur la dette extérieure (en appliquant des critères de résidence). Les rapports présentent une synthèse de la dette de l'administration centrale, de la dette de Sicominex (coentreprise fruit d'un accord conclu entre l'État congolais et des investisseurs chinois) et de Gécamines, de la dette extérieure garantie des entreprises publiques gérées par l'État, de la dette des provinces (sur les 26 provinces, seule celle du Maniema ne figure pas) et de la dette de la BCC. Les données concernant la dette du secteur privé et des autres institutions publiques ne sont pas accessibles. Les autres institutions publiques n'ont pas compétence pour contracter des emprunts extérieurs sans garantie de l'État. Les autorités ne reçoivent pas de rapport régulier des autres entreprises publiques mais elles supposent qu'elles n'ont pas emprunté à l'étranger. Elles sont déterminées à élargir le périmètre comptabilisé dans la dette, avec notamment une meilleure information sur l'encours et le service de la dette des entreprises publiques. Les prêts infrastructurels de Sicominex sont assortis d'une garantie de l'État qui ne pourra être mobilisée qu'après 2050. Sa dette devrait être remboursée d'ici à 2027 et est garantie par ses bénéfices².

Tableau du texte 1. République démocratique du Congo : couverture de la dette contractée ou garantie par l'État et paramètres relatifs aux chocs sur les passifs conditionnels pour le test de résistance adapté

Définition de la dette extérieure/intérieure	Sur la base de la résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Non

Sous-secteurs du secteur public	Cochez la case
1 Administration centrale	X
2 Administrations d'États fédérés et locales	
3 Autres éléments des administrations publiques	
4 dont : administrations de sécurité sociale	X
5 Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X
7 Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	X
8 Dette non garantie des entreprises publiques	

Couverture des données sur la dette publique et ampleur du choc retenu pour le test de résistance adapté aux passifs conditionnels

Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale plus administrations de sécurité sociale, banque centrale, dette garantie par l'État		
	Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	14,0	Litigated debt (Commisimpex) and rejected domestic arrears
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	4,9	SOE's debt not guaranteed by the government
4 PPP	35 pourcentage du stock en PPA	1,6	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5,0	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		25,5	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

Sources : autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

² Encadré 1, Analyse de viabilité de la dette, Rapport pays du FMI n° 15/280.

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE

2. Bien que généreusement dotée en richesses naturelles, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde et présente de nombreuses caractéristiques d'un pays fragile : elle demeure en proie à des crises sanitaires et humanitaires et à des conflits violents. L'économie, fortement dollarisée, n'est pas diversifiée et présente une extrême vulnérabilité face aux chocs sur les prix des matières premières et aux risques liés à l'offre. En janvier 2019, la RDC a connu sa première passation de pouvoir pacifique depuis l'indépendance. Le nouveau gouvernement est désireux de rétablir des relations actives avec la communauté internationale.

3. Depuis quelques années, le pays connaît une certaine stabilité macroéconomique, mais son économie demeure très vulnérable aux chocs. La croissance du PIB, qui était de 5,8 % en 2018, devrait s'établir à 4,5 % en 2019 ; l'inflation sur douze mois a été ramenée à 5 % et le taux de change s'est stabilisé. En 2017–2018, grâce à une discipline budgétaire stricte, le budget était en excédent mais on prévoit un déficit de 2,3 % du PIB en 2019 et de 0,6 % en 2020. Les réserves internationales sont peu élevées ; fin 2019, elles ne couvrent que 2 mois d'importations, ce qui constitue une vulnérabilité critique appelant des mesures décisives.

Tableau du texte 2. République démocratique du Congo : arriérés extérieurs à fin 2018

Les arriérés extérieurs sont peu élevés et datent d'avant l'achèvement du PPTTE. Ils se montent 328,7 millions de dollars. La moitié du total des arriérés est due à quatre créanciers n'appartenant pas au Club de Paris. Des négociations sont en cours sur une partie de ces créances, les autres étant en cours de rapprochement. L'autre moitié est due à des créanciers commerciaux. Certains montants ont été rapprochés mais d'autres font l'objet de litiges. On a supposé un échéancier de 5 ans pour le remboursement des arriérés extérieurs à partir de 2021.

République démocratique du Congo - Arriérés extérieurs		
	2018	
	Nominal en millions de dollars	% du PIB
	Est.	
Total des arriérés extérieurs	329	0.7
Créanciers bilatéraux	164	0.3
Créanciers commerciaux 1/	165	0.3
Pour mémoire :		
PIB	47,099	

1/ Inclut la dette de Sicominex

Sources : autorités de RDC, services du FMI

4. Environ la moitié de la dette extérieure publique est détenue par des créanciers officiels.

Fin 2018, 30 % de la dette était détenue par des créanciers multilatéraux et 19 % par des créanciers officiels bilatéraux, soit une forte augmentation par rapport aux 4 % de 2014 en raison des emprunts contractés auprès de créanciers non membres du Club de Paris. La part de la dette envers des créanciers bancaires est restée stable, représentant un tiers de la dette extérieure (tableau du texte 3). La dette de Sicomines représente près de 40 % du total de la dette extérieure. Il est supposé qu'elle sera remboursée sur 10 ans pour les projets miniers et sur 15 ans pour les projets d'infrastructure.

Tableau du texte 3. République démocratique du Congo : dette publique totale, 2018

	Nominal en millions de dollars Est.	% du PIB	% de la dette publique	% de la dette extérieure
Dette publique totale	9,476	20.1	100	
<i>Dont : arriérés</i>	3,403	7.2	36	
Dette extérieure totale	6,401	13.6	68	100
<i>Dont : arriérés</i>	329	0.7	3	5
Créanciers multilatéraux	1,916	4.1	20	30
Créanciers bilatéraux	1,240	2.6	13	19
Créanciers commerciaux 1/	3,245	6.9	34	51
Dette intérieure totale	3,074	6.5	32	

1/ Comprend la dette de Sicomines
Sources : autorités de RDC, services du FMI

5. La dette intérieure globale se compose d'arriérés. En 2018, la dette intérieure totale équivalait à 3,1 milliards de dollars, soit environ un tiers de la dette publique totale. Les anciens arriérés après rapprochement se chiffrent à 1,9 milliard de dollars, soit près de 60 % de la dette publique intérieure. Ils ont été audités et se répartissent en cinq catégories : dette financière, dette sociale, dette judiciaire, dette envers les fournisseurs et loyers et autres services. Les autres anciens arriérés, qui représentent quelque 3 milliards de dollars, n'ont à ce jour pas été audités. D'après les autorités, seuls 20 % des arriérés audités ont été validés par le passé. Les arriérés de TVA constituent la deuxième catégorie d'arriérés la plus importante, avec près d'un quart de la dette intérieure. Ils devraient être remboursés à partir des impôts exigibles. Les arriérés des provinces sont aussi compris dans l'encours de la dette intérieure. Seule une province n'a pas communiqué le montant de ses arriérés mais, selon les autorités, celui-ci devrait être très faible.

Tableau du texte 4. République démocratique du Congo : encours total de la dette intérieure, 2018

	Nominal en millions de dollars	en % du PIB	en % de la dette intérieure totale
	Est.		
Anciens arriérés audités	1,866	4.0	60.7
Arriérés des provinces	147	0.3	4.8
Arriérés dus aux sociétés pétrolières	262	0.6	8.5
Arriérés de TVA	799	1.7	26.0
Total	3,074	6.5	100.0

Sources : autorités de RDC, services du FMI

HYPOTHÈSES

6. Le cadre macroéconomique à moyen et long terme qui sous-tend l'AVD est assez proche de celui du rapport 2019 au titre de l'article IV. Les hypothèses de croissance du PIB pour les deux années à venir sont légèrement plus prudentes, puis tablent sur une certaine accélération liée à de nouveaux projets miniers qui pourraient, à moyen terme, conduire à une augmentation notable des exportations et des importations. Il est supposé que la politique budgétaire sera plus souple pendant les deux premières années de la période de projection, ainsi qu'à moyen et long terme. Cette hypothèse s'appuie sur une politique plus ambitieuse de dépenses publiques dans les infrastructures et l'éducation, et sur la disponibilité de nouvelles sources intérieures et extérieures de financement grâce à l'amélioration des relations du pays avec ses partenaires internationaux.

Tableau du texte 5. République démocratique du Congo : prévisions et hypothèses macroéconomiques

	Précéd. (08/19)	Actuel	Précéd. (08/19)	Actuel	Précéd. (08/19)	Actuel	Précéd. (08/19)	Actuel	Précéd. (08/19)	Actuel	Précéd. (08/19)	Actuel
2015	6.9	6.9	2.2	2.3	-0.4	-0.4	-17.2	-17.2	-19.1	-19.1	-3.8	-3.8
2016	2.4	2.4	-21.0	-12.6	-0.5	-0.5	14.9	14.9	11.5	11.5	-4.1	-4.1
2017	3.7	3.7	-10.2	29.7	1.4	1.4	-3.0	-3.0	-8.3	-8.3	-3.2	-3.2
2018	5.8	5.8	33.8	40.2	0.4	0.0	38.0	38.0	36.1	36.1	-4.6	-4.6
2019	4.3	4.5	3.0	19.1	-0.2	-2.7	-20.9	-18.7	-19.0	-19.5	-3.5	-3.8
2020	3.9	3.2	1.6	20.2	-0.1	-0.6	4.3	-5.4	5.6	-0.9	-4.2	-4.3
2021	3.4	3.5	10.2	8.8	0.2	-1.0	4.0	6.5	5.2	9.0	-4.4	-3.7
2022	4.5	4.5	8.5	12.8	0.2	-0.5	7.6	9.2	6.9	6.8	-4.3	-3.2
2023	4.3	4.3	8.3	13.0	0.2	-0.6	6.4	8.4	7.5	7.0	-4.4	-2.8
2024	4.6	4.6	8.4	11.8	0.1	-0.4	7.4	7.9	7.9	7.7	-4.5	-2.7
moy. 2025-39	4.5	4.6	5.8	8.6	-0.1	-0.3	5.4	3.0	5.1	2.3	-3.7	-1.2

Sources : Autorités de RDC et calculs et projections des services du FMI

Encadré 1. République démocratique du Congo : hypothèses macroéconomiques pour 2019–39

Croissance du PIB réel. La croissance du PIB à moyen terme s'établirait à près de 4 % en moyenne, sous l'effet d'une augmentation durable de la production minière et d'une reprise progressive de l'investissement. Le président nouvellement élu a exposé son plan de développement, qui vise à stimuler l'activité dans le secteur privé, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et du tourisme. Il projette aussi d'accroître l'investissement public, notamment dans les infrastructures.

Inflation. L'inflation devrait se stabiliser à environ 5 %, soit un taux inférieur à l'objectif de 7 % fixé par la BCC, sur fond de lente reprise de l'économie.

Solde primaire. Le solde budgétaire primaire devrait rester proche de 0 % du PIB en 2022 et les années ultérieures, sur la base d'une politique budgétaire prudente. Les dépenses d'équipement atteindraient 3,9 % du PIB à la fin de la période de projection. Elles seraient dans un premier temps surtout financées grâce à des sources extérieures, mais les sources intérieures augmenteraient progressivement pour atteindre environ la moitié de leur financement. Les recettes sont égales aux recettes de l'administration centrale, plus celles des entreprises publiques, présumées équivalentes aux flux du service de leur dette, qui représente une moyenne de 4,4 % du total des recettes durant la période de remboursement.

Solde des transactions courantes. Le solde courant est stable, tout en étant très sensible à l'évolution du secteur minier. Après un redressement en 2017, le déficit des transactions courantes s'est à nouveau creusé en 2018, essentiellement en raison d'importations, notamment de biens d'équipement, liées aux élections présidentielles. Les exportations de produits miniers, qui représentent une part élevée des exportations, devraient s'améliorer, en moyenne, à moyen terme, grâce aux nouveaux projets miniers. Les importations devraient quant à elles s'accroître peu à peu, en raison d'une hausse de la demande de biens d'équipement et de biens intermédiaires pour les investissements en infrastructures. Le déficit courant s'établirait ainsi à environ 3 % du PIB en moyenne à moyen terme.

Réserves officielles brutes. Elles devraient augmenter progressivement à moyen terme pour atteindre quelque cinq semaines d'importations en 2021, notamment en raison de l'expatriation de dépôts en devises de la BCC auprès de banques locales.

Hypothèses de financement. A court terme, la dette publique devrait s'accroître lentement pour financer le programme d'investissement du nouveau gouvernement, mais devrait ensuite décliner. Il est supposé que l'investissement public augmentera progressivement pour atteindre plus de 3,5 % du PIB à moyen terme. Le financement extérieur devrait être une combinaison de prêts concessionnels et de prêts bilatéraux et bancaires. Les projets d'investissement public devraient aussi être financés en partie à l'aide de dons étrangers. Les autres besoins de financement des administrations publiques sont présumés être couverts par l'émission d'obligations du Trésor sur le marché intérieur. Ce dosage des financements devrait rester inchangé au cours de la période de projection car la RDC ne serait pas en mesure, en toute hypothèse, de basculer de prêts concessionnels vers des prêts non concessionnels.

7. Les résultats de l'outil de réalisme comparent les projections de l'AVD à d'autres pays et aux résultats antérieurs de la RDC (graphiques 3 et 4).

- a. **Déterminants de la dette :** La dette extérieure de la RDC n'a pratiquement pas évolué depuis 5 ans (elle a même diminué), alors que, dans les pays à faible revenu, la dette extérieure

contractée ou garantie par l'État a en général augmenté. S'agissant de la dette publique totale, la cause première de son accroissement a été l'élargissement du périmètre pris en compte.

- b. **Rééquilibrage budgétaire et croissance.** Le scénario de référence table sur quelques réformes structurelles dans le court terme permettant d'accroître les recettes intérieures, mais un accès encore restreint au financement extérieur. Ce scénario de référence ne permet pas d'envisager une croissance inclusive et soutenue à moyen et long terme.

8. La capacité d'endettement de la RDC est jugée faible (tableau du texte 7). La classification de la capacité d'endettement s'appuie sur l'indicateur composite, qui est déterminé par l'évaluation de la politique et des institutions nationales effectuée par la Banque mondiale et par d'autres variables, par exemple la croissance du PIB réel, la couverture des importations par les réserves de change, les envois de fonds en pourcentage du PIB et la croissance de l'économie mondiale. L'indicateur composite intègre aussi des éléments prospectifs, le calcul reposant sur une moyenne sur 10 ans (5 dernières années de données rétrospectives et 5 années de projections). L'indicateur composite de la RDC s'élève à 1,98, soit un niveau inférieur aux précédents. Cela peut s'expliquer par une moins bonne évaluation de la politique et des institutions nationales, qui représente plus de la moitié du total des composantes de l'indicateur composite. La RDC est un pays fragile, très exposé à des chocs exogènes. Un test de résistance sur mesure a été mis au point simulant un choc sur les cours des produits de base, sachant que les premiers produits d'exportation de la RDC sont le cuivre et le cobalt. Concernant le test de résistance relatif aux passifs conditionnels, un choc de 7,5 % du PIB a été simulé. Il retient la valeur par défaut de 5 % du PIB pour les marchés financiers, 0 % du PIB pour les risques liés aux partenariats public-privé (PPP) puisqu'il n'en existe pas en RDC et 0,5 % du PIB pour les entreprises publiques afin de tenir compte du risque de non-déclaration d'une dette, faute d'une communication d'informations régulière entre les autorités et les entreprises publiques (tableau du texte 1).

Tableau du texte 6. Indicateur composite et tableaux des seuils

Capacité d'endettement		Faible	
Final	Classification sur la base de l'AVD actuel/Classification sur la base de l'AVD précédente (2015) Classification sur la base des deux dernières AVD		
Faible	Faible	Faible	Faible
	1.98	2.04	2.09
Seuils applicables			
APPLICABLE		APPLICABLE	
Seuils de la charge de la dette EXTÉRIEURE		Repère pour la dette publique TOTALE	
VA de la dette en %		VA de la dette publique en % du PIB	35
des exportations du PIB	140		
	30		
Service de la dette en %			
des exportations du PIB	10		
	14		
Note : l'AVD actuelle fait référence aux PEM d'avril 2019 et l'AVD précédente, aux PEM d'octobre 2018.			

VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Scénario de référence

9. La dette extérieure serait viable dans le scénario de référence, mais avec une vulnérabilité découlant d'une certaine fragilité structurelle. Tous les indicateurs restent nettement inférieurs aux seuils indicatifs pour les ratios de la VA de la dette et ceux du service de la dette. Plus précisément, le ratio VA de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/PIB culmine à 9,2 % en 2019, à comparer à un seuil de 30 %. Le ratio service de la dette/recettes est de 11,3 % en 2019, soit au-dessous du seuil (14 %), et diminue régulièrement à partir de 2021 et pendant le reste de la période de projection. Au vu de ces derniers résultats, il semblerait que l'économie de la RDC possède une certaine marge d'absorption de chocs, mais le faible niveau des recettes pourrait compromettre la viabilité de la dette à l'avenir et la capacité des autorités à emprunter à l'étranger pour financer leurs projets de développement et d'investissement public.

Autres scénarios et tests de résistance

10. Plusieurs ratios de la dette extérieure dépassent leurs seuils dans le scénario de choc extrême³ (graphique 1). Dans le scénario de choc sur les exportations, les ratios VA de la dette/exportations, service de la dette/exportations et service de la dette/recettes dépassent leurs seuils respectifs, ce qui témoigne de la vulnérabilité de la RDC aux chocs sur les exportations. Le secteur minier, principale source de recettes d'exportation et moteur essentiel de la croissance économique, est très sensible à la volatilité des prix mondiaux. Les résultats mettent aussi en évidence la nécessité de constituer des amortisseurs, compte tenu de la faiblesse des réserves de change de la BCC.

11. Le bas niveau des recettes explique que le pays soit considéré comme présentant un risque modéré de surendettement malgré une dette extérieure peu élevée. Comme l'illustre le graphique 5, le ratio service de la dette/recettes montre que les possibilités d'emprunter davantage sans dégrader la cote de crédit sont limitées à court terme. Les recettes ont atteint seulement 9,5 % du PIB en 2016–17, contre 20 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Il importe avant tout d'accroître les recettes pour créer un espace budgétaire afin d'investir dans des infrastructures indispensables et des secteurs prioritaires, ainsi que de générer une croissance inclusive.

12. Les risques ont trait aux cours des produits de base et à la capacité à mener de véritables réformes. Comme l'illustre le test de résistance relatif aux cours des produits de base, le pays est très vulnérable en cas de chocs exogènes, en raison de sa grande dépendance aux exportations minières, elles-mêmes particulièrement volatiles. La RDC doit constituer des amortisseurs grâce à des politiques macroéconomique et d'endettement prudentes. La DGDP doit élaborer une stratégie d'endettement à moyen terme compatible avec la viabilité de la dette et l'utilisation efficiente des ressources

³ La croissance nominale des exportations (en dollar) est fixée à sa moyenne historique moins un écart-type ou à la projection du scénario de référence moins un écart-type, si cette dernière est moins élevée en 2021–22.

empruntées. Sur ce point, les autorités doivent s'assurer de la qualité des projets financés et privilégier les emprunts concessionnels.

VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

Scénario de référence

13. Comme noté dans l'AVD de 2019 effectuée dans le cadre des consultations au titre de l'article IV, la dette intérieure reste élevée. Ces dernières années, les autorités ont fait un effort important pour comptabiliser et rapprocher les arriérés cumulés envers les fournisseurs et les arriérés de TVA dus au secteur privé accumulés pendant la crise économique récente. À présent, la dette intérieure totale représente 6,5 % du PIB, ce qui porte la dette publique totale à 20,3 % du PIB à fin 2018. Le ratio VA de la dette totale/PIB reste inférieur au seuil durant la période de projection. Le scénario de référence table sur un ambitieux échéancier de remboursement des arriérés sur les 15 prochaines années. Aux fins de provisionnement du montant non audité, on retient l'hypothèse prudente que le montant devra être remboursé dans son intégralité. Toutefois, alors que les anciens arriérés des dettes sociale et financière sont remboursés dans leur intégralité, ceux relevant des autres catégories le sont avec décote. Dans l'ensemble, les autorités prévoient de rembourser 72 % des anciens arriérés. Le ratio VA de la dette publique/PIB atteindrait 16,4 % en 2019, soit nettement moins que le seuil de 35 %, et évoluerait à la baisse les années suivantes pour s'établir à 5,8 % d'ici à 2029.

Autres scénarios et tests de résistance

14. Les tests de résistance confirment la vulnérabilité de la RDC en cas de choc exogène et en termes de capacité de remboursement. Compte tenu de l'évolution des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/recettes, le choc le plus extrême est le choc sur les cours des produits de base, ce qui cadre avec les conclusions de la section précédente (graphique 2). Le ratio VA de la dette/PIB culmine à 31,7 %, niveau qui reste inférieur au seuil de 35 % en 2021, et diminue par la suite. Concernant le ratio service de la dette/recettes, le choc le plus extrême est un choc combiné sur les passifs conditionnels (recapitalisation d'une banque par exemple). Ce ratio dépasserait 50 % en 2021, alors que, selon les prévisions, il devrait être inférieur à 10 % en 2019.

NOTATION DU RISQUE ET VULNÉRABILITÉ

15. Le risque de surendettement extérieur et global de la RDC demeure modéré. Selon les indicateurs extérieurs, le ratio service de la dette/recettes est inférieur au seuil de 14 % durant les premières années des projections et diminue constamment par la suite. Cependant, des recettes moindres ou des emprunts plus élevés (ou les deux) pourraient se solder par un risque élevé de surendettement, d'autant plus dans le cas d'emprunts non concessionnels. En outre, comme le montrent les tests de résistance, le pays est exposé à de graves chocs, surtout par le canal des exportations. Les arriérés extérieurs sont inférieurs à 1 % du PIB, niveau exceptionnellement faible, si bien qu'ils n'ont aucune incidence sur la notation du risque. Les arriérés intérieurs ont fortement augmenté ces dernières années et continueront probablement à le faire après la réalisation de l'audit

des anciens arriérés. Il est important que les autorités s'abstiennent d'accumuler d'autres arriérés intérieurs et élaborent des projets réalistes pour les rembourser. La dette intérieure, actuellement peu élevée, justifie encore de qualifier le risque de surendettement du pays de modéré.

Tableau du texte 7. République démocratique du Congo : notations du risque

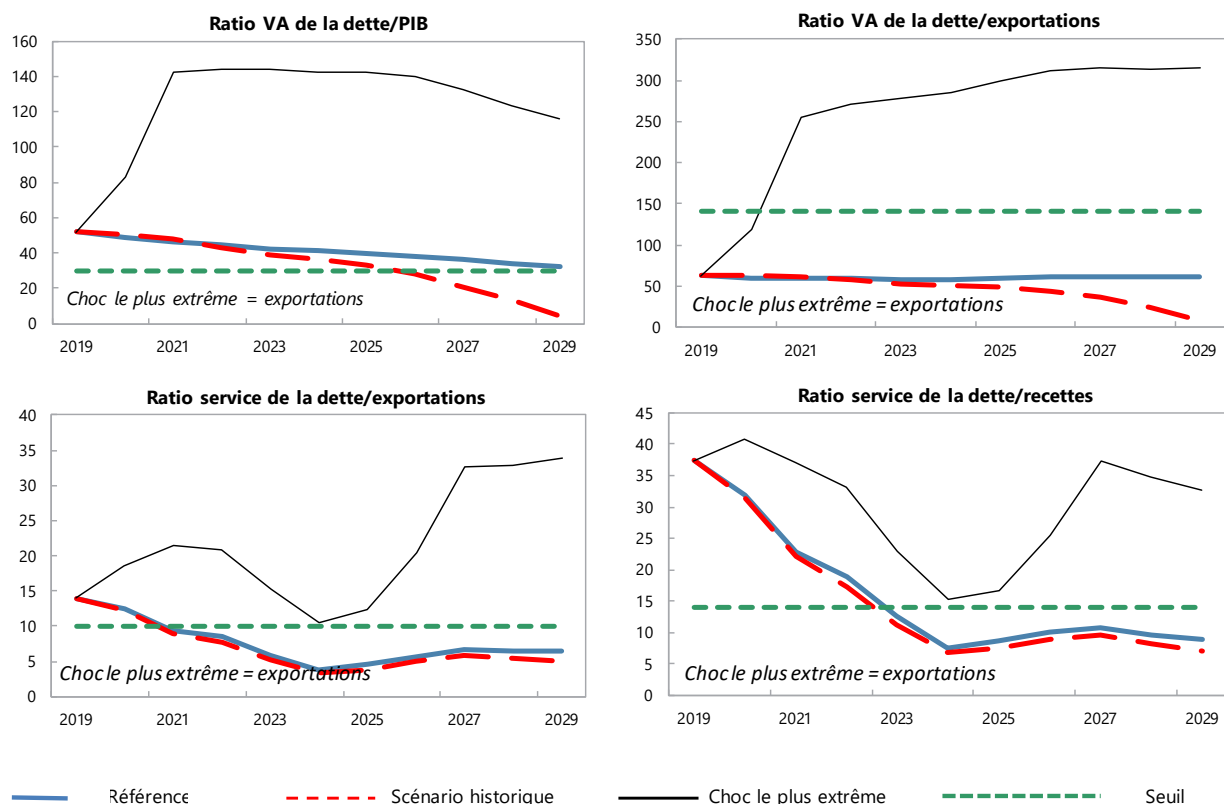
	Notation du risque d'endettement extérieur	Notation du risque d'endettement global
Notation mécanique du risque d'endettement extérieur	Modéré	Modéré
Notation finale du risque d'endettement extérieur	Modéré	Modéré
Recours au jugement	Non	Non
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI		

16. Malgré une dette publique totale peu élevée, la faible capacité de remboursement demeure l'un des principaux facteurs de vulnérabilité. La faiblesse des recettes transparait dans le ratio service de la dette/recettes, avec une marge restreinte d'absorption de chocs, surtout au début de la période de projection (graphique 5). Une stratégie d'emprunt et une politique budgétaire prudentes, couplées à un accroissement des recettes intérieures et à des réformes structurelles, y compris pour mieux gérer les investissements publics, seront indispensables pour appuyer l'ambition des autorités d'augmenter les investissements publics dans les infrastructures.

POINT DE VUE DES AUTORITÉS

17. Les autorités souscrivent dans l'ensemble à l'évaluation globale de la viabilité de la dette du pays. Le nouveau gouvernement souhaite plus de transparence et une information complète sur la dette publique. Les autorités s'engagent à élargir encore le périmètre de la dette, en particulier en intégrant celle des entreprises publiques, et à auditer le reste des anciens arriérés. Si elles sont déterminées à privilégier les emprunts concessionnels, elles constatent aussi que ceux-ci sont rares. Elles conviennent de la nécessité d'élaborer une stratégie à moyen terme pour formuler la politique d'endettement et renforcer la capacité de gestion de la dette.

Graphique 1. République du Congo: Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'Etat selon divers scénarios, 2019–2019



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base ^{2/}	Non	Non
Financement sur le marché	Non	Non

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.0%	1.0%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	21	21
Période de grâce moyenne	5	5

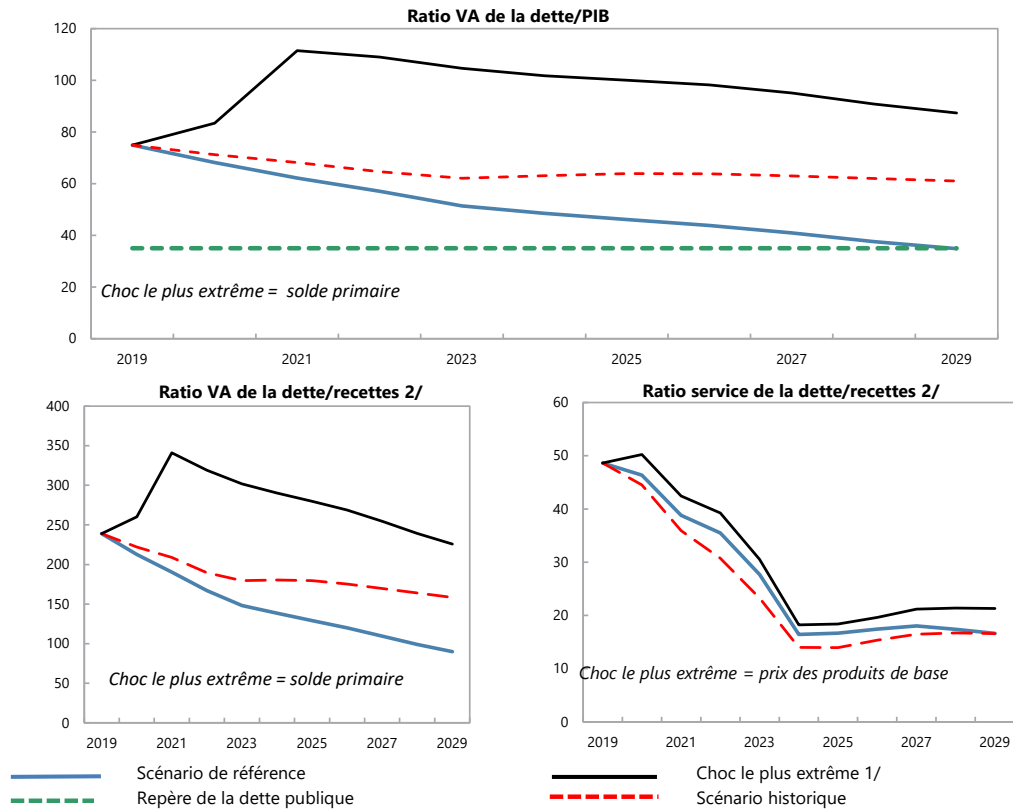
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. République du Congo: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2019–2029

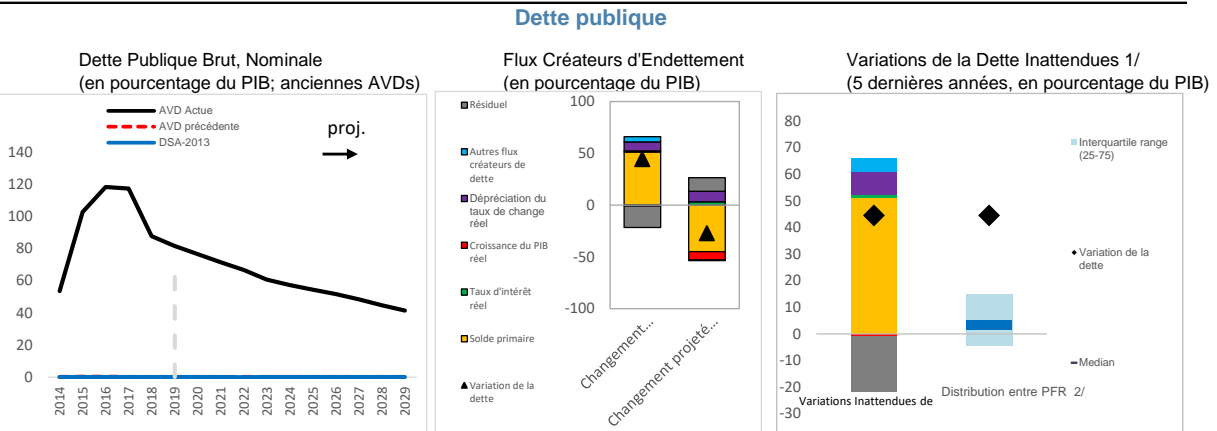
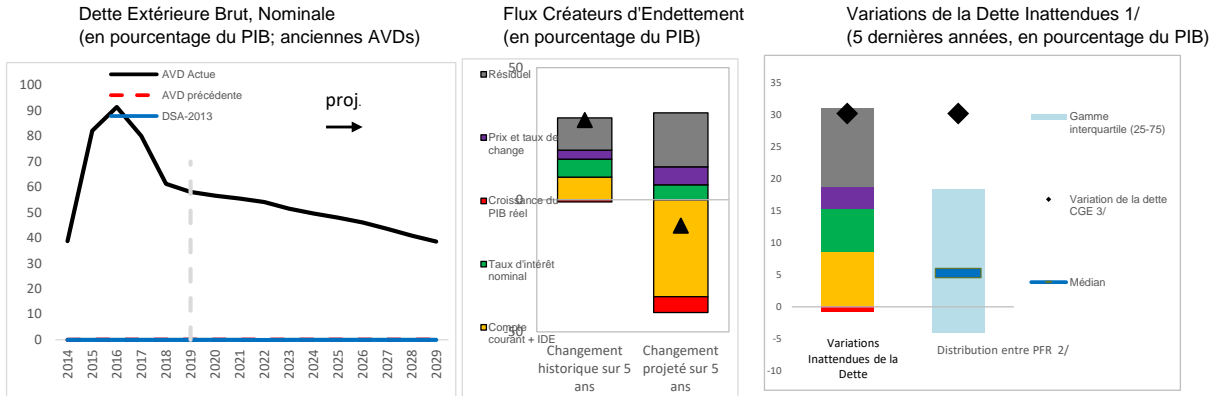


Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	100%	100%
Dette intérieure à moyen et long terme	0%	0%
Dette intérieure à court terme	82%	0%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.0%	1.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	21	21
Période de grâce moyenne	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	0.0%	0.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0.8%	0.8%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.
 Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

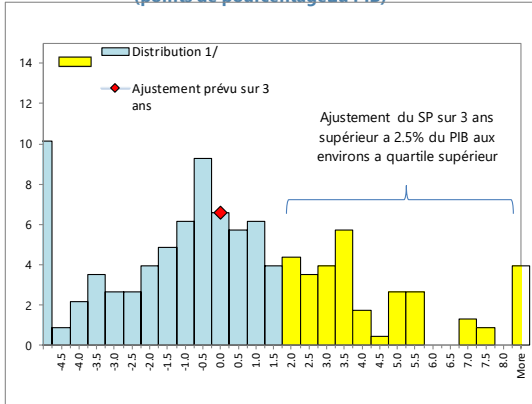
Graphique 3. République du Congo: moteurs de la dynamique de la dette – Scénario de référence



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.
 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.
 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

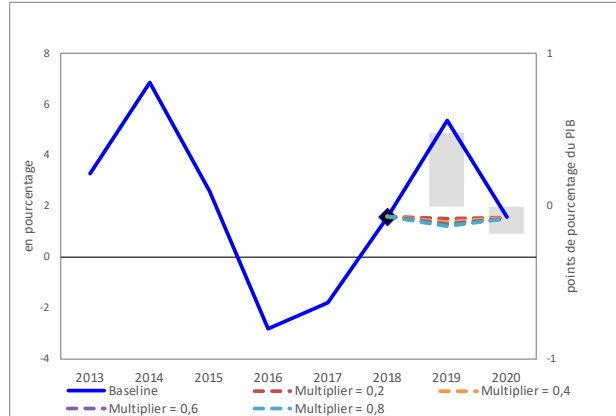
Graphique 4. République du Congo: Outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (points de pourcentage du PIB)



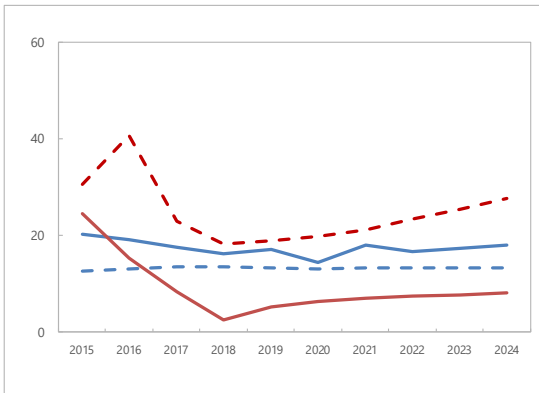
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



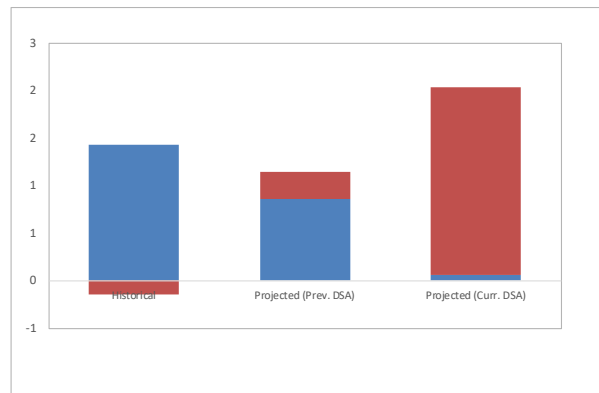
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé (en pourcentage du PIB)



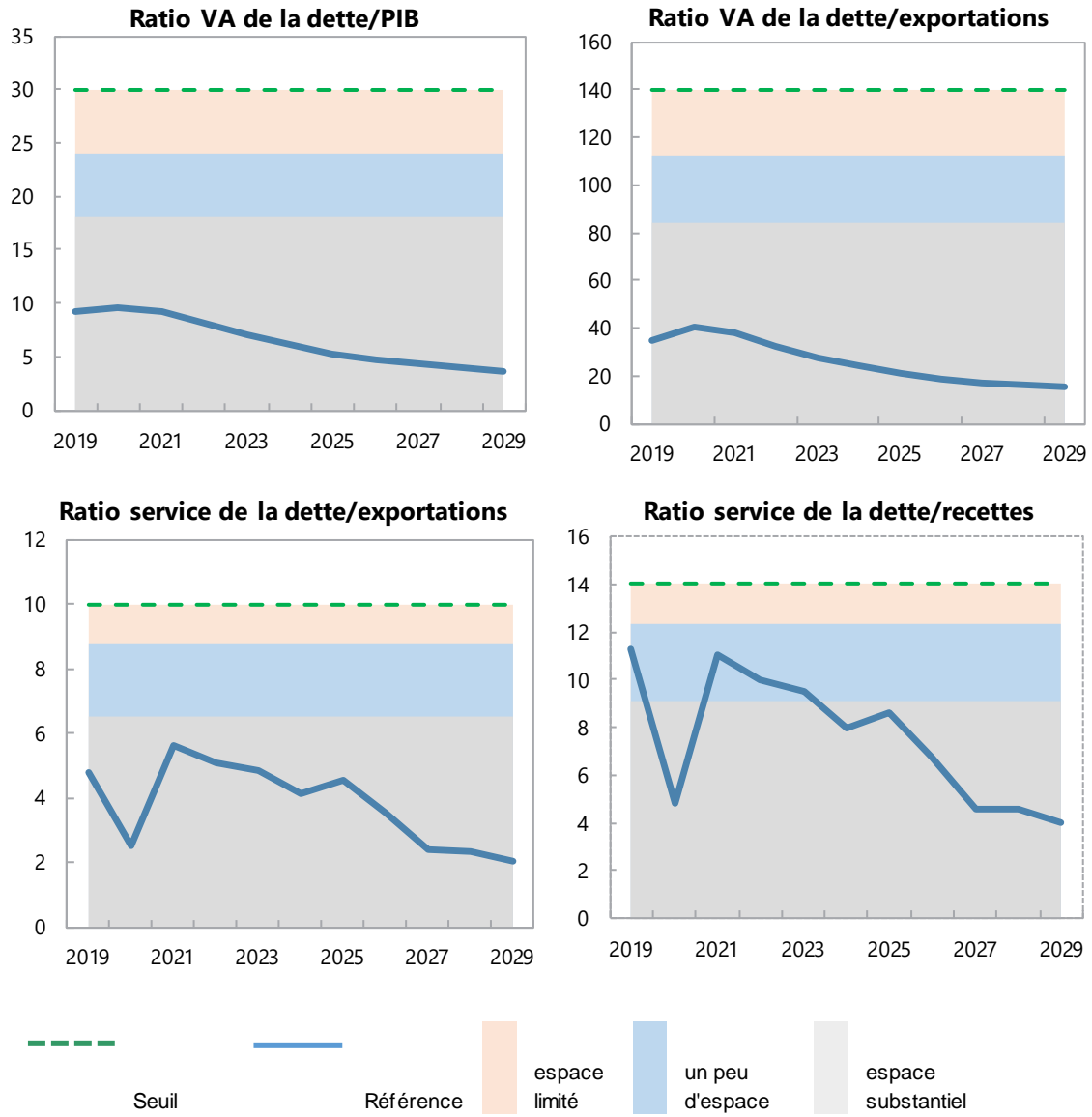
- Investissement public - AVD précédente
- - - Investissement privé - AVD précédente
- - - Investissement privé - AVD actuelle
- Investissement public - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



- Contribution d'autres facteurs
- Contribution de l'investissement public

Graphique 5. République du Congo: Indicateurs des risques liés au financement sur les marchés



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Table 1. République du Congo: Cadre de visibilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2016–2039

	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											Moyenne 8/	
	Effectif			Projections								Scénario	Projections
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039		
Dette extérieure (nominale) 1/	91.4	80.0	61.3	58.1	56.6	55.5	54.2	51.5	49.7	38.6	20.2	50.8	49.3
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	91.4	80.0	61.3	58.1	56.6	55.5	54.2	51.5	49.7	38.6	20.2	50.8	49.3
Variation de la dette extérieure	9.3	-11.4	-18.7	-3.2	-1.4	-1.2	-1.3	-2.6	-1.9	-2.3	-1.4
Flux générateurs d'endettement net identifiés	34.0	-9.5	-28.4	-13.0	-10.2	-6.8	-3.3	-3.7	-3.9	5.0	10.0	-5.4	-3.5
Déficit extérieur courant hors intérêts	61.1	4.3	-8.6	-7.0	-5.4	-2.8	0.3	1.0	0.7	9.3	16.0	6.9	0.8
Déficit de la balance des biens et services	51.9	-6.9	-22.2	-20.4	-18.8	-15.6	-11.5	-10.4	-10.6	0.2	9.4	0.0	-10.3
Exportations	59.1	73.3	83.3	83.0	81.2	78.8	75.3	73.2	70.7	51.9	30.9
Importations	110.9	66.4	61.1	62.7	62.4	63.2	63.8	62.8	60.1	52.1	40.3
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	6.6	5.0	4.0	3.8	3.8	3.9	4.1	4.2	4.3	4.7	4.0	1.4	4.2
<i>dont : officiels</i>	-0.2	-0.5	-0.1	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.7	-0.8
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	2.6	6.2	9.7	9.6	8.7	8.9	7.8	7.2	7.1	4.5	2.6	5.5	6.9
IDE nets (négatifs = entrées)	-37.6	-3.7	-2.9	-4.1	-4.2	-4.1	-4.7	-4.9	-4.3	-3.8	-5.6	-12.5	-4.1
Dynamique endogène de la dette 2/	10.5	-10.1	-16.8	-1.9	0.4	0.1	1.0	0.1	-0.4	-0.5	-0.4	4.6	1.4
Contribution du taux d'intérêt nominal	2.4	1.6	1.9	1.4	1.2	1.1	1.0	0.8	0.7	0.5	0.3
Contribution de la croissance du PIB réel	2.6	1.4	-1.0	-3.4	-0.9	-1.1	0.0	-0.7	-1.1	-0.9	-0.7
Contribution des variations de prix et de taux de change	5.5	-13.1	-17.8
Résiduel 3/	-24.7	-1.8	9.6	9.7	8.8	5.7	2.0	1.1	2.1	-7.4	-11.4
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	54.2	51.6	48.4	46.2	44.5	42.3	41.0	32.1	17.9
VA de la dette extérieure CGE/exportations	65.0	62.2	59.6	58.7	59.1	57.8	58.0	61.9	57.9
Ratio service de la dette CGE/exportations	13.1	8.9	8.6	13.9	12.5	9.3	8.4	5.8	3.7	6.5	5.9
Ratio service de la dette CGE/recettes	23.4	24.0	24.6	37.4	32.0	22.8	18.9	12.5	7.6	8.9	4.4
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	2433.1	637.2	-508.3	57.3	-46.1	52.0	234.0	47.5	-105.8	1182.0	2728.5
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.8	-1.8	1.6	5.4	1.6	1.9	0.1	1.3	2.3	2.4	3.3	3.4	2.0
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-6.3	16.8	28.5	-7.4	0.3	-0.8	-2.1	-0.7	0.9	0.4	2.4	0.3	-0.8
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	2.6	2.0	3.1	2.3	2.2	2.0	1.8	1.5	1.4	1.2	1.2	1.4	1.6
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-9.5	42.3	48.5	-2.7	-0.4	-2.0	-6.5	-2.3	-0.3	-4.3	0.7	6.4	-3.1
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-9.1	-31.4	20.2	0.1	1.4	2.3	-1.1	-1.1	-1.3	1.4	2.5	3.1	-0.3
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	30.3	28.9	33.0	36.6	53.2	41.4	25.3	25.6
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	33.2	27.3	29.1	30.9	31.7	32.3	33.7	34.1	34.5	38.0	41.4	38.5	34.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	247.6	205.1	312.9	318.3	321.5	306.8	201.5	209.0	216.5	92.9	178.6
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	2.7	2.7	2.2	1.5	1.1	1.2	1.1	1.1
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	34.1	32.5	37.8	47.4	69.6	55.9	47.1	54.0
PIB nominal (milliards de dollars EU)	7,787	8,932	11,664	11,382	11,592	11,715	11,472	11,532	11,902	13,269	22,292
Croissance du PIB nominal en dollars	-9.0	14.7	30.6	-2.4	1.8	1.1	-2.1	0.5	3.2	2.8	5.7	3.6	1.2
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	54.2	51.6	48.4	46.2	44.5	42.3	41.0	32.1	17.9
En pourcentage des exportations	65.0	62.2	59.6	58.7	59.1	57.8	58.0	61.9	57.9
Ratio service de la dette/exportations	13.1	8.9	8.6	13.9	12.5	9.3	8.4	5.8	3.7	6.5	5.9
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	6321.1	5873.6	5612.8	5417.9	5105.1	4881.9	4882.4	4259.7	3984.9
(VAT - VAT-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	-3.8	-2.3	-1.7	-2.7	-1.9	0.0	-0.9	-0.2
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	51.9	15.7	10.1	-3.7	-5.0	-1.6	1.7	3.7	2.6	11.6	17.4

Sources : autorités nationales, estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $(r - g - p(1+g))/(1+g + p+g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes

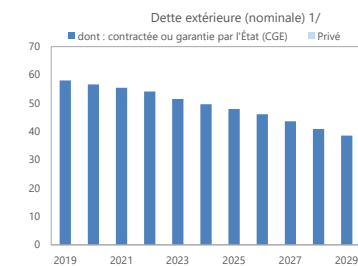
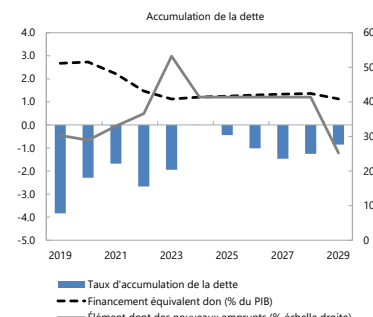
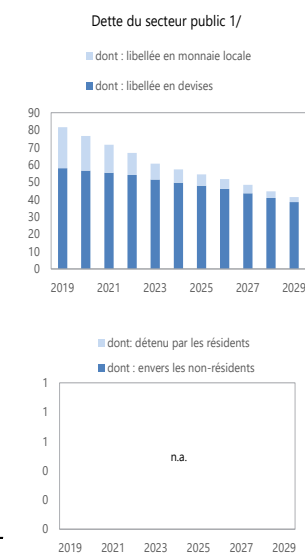


Table 2. République du Congo: Cadre de visibilité du secteur public, scénario de référence, 2016–2039

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections							Moyenne 6/		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario histo	Projections
Dettes du secteur public 1/	118.6	117.5	87.8	81.7	76.6	71.6	66.8	60.7	57.3	41.4	20.6	73.2	59.6
dont : libellée en devises	91.4	80.0	61.3	58.1	56.6	55.5	54.2	51.5	49.7	38.6	20.2	50.8	49.3
Variation de la dette du secteur public	15.6	-1.1	-29.7	-6.2	-5.1	-5.0	-4.8	-6.1	-3.4	-3.3	-1.5		
Flux générateurs d'endettement identifiés	34.3	-13.9	-27.3	-9.1	-8.8	-8.6	-6.1	-7.6	-8.9	-5.0	-2.7	-0.5	-7.2
Déficit primaire	17.8	5.2	-8.9	-9.3	-9.2	-9.0	-9.1	-8.3	-8.0	-4.5	-2.1	0.4	-7.5
Recettes et dons	34.1	27.9	29.2	31.4	32.1	32.7	34.2	34.7	35.1	38.7	42.2	38.9	35.1
dont : dons	0.9	0.6	0.1	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5	0.7	0.8		
Dépenses primaires (hors intérêts)	51.8	33.1	20.3	22.0	22.9	23.7	25.1	26.4	27.1	34.2	40.1	39.3	27.7
Dynamique automatique de la dette	15.5	-19.9	-18.5	0.4	0.5	0.7	3.0	0.7	-0.9	-0.5	-0.6		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	6.0	-0.6	-7.8	-2.7	-0.7	-1.1	0.4	-0.9	-1.5	-1.1	-0.5		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	3.0	-2.8	-5.9	1.8	0.6	0.4	0.4	0.0	-0.1	-0.1	0.2		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	3.0	2.1	-1.8	-4.5	-1.3	-1.4	0.0	-0.8	-1.3	-1.0	-0.7		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	9.5	-19.3	-10.7		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	1.1	0.8	0.0	-0.1	-0.2	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	-0.1
Produit des privatisations (négatif)	1.1	0.8	0.0	-0.1	-0.2	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	-18.6	12.8	-2.3	6.0	5.0	5.4	4.0	3.0	6.1	2.3	1.1	1.4	4.4
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	82.8	74.9	68.2	62.2	57.1	51.4	48.6	34.8	18.2		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	284.0	238.9	212.7	190.4	167.0	148.2	138.4	90.0	43.1		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	28.6	26.4	30.5	48.6	46.4	38.8	35.5	27.7	16.4	16.6	8.7		
Besoin de financement brut 4/	28.5	13.4	0.0	5.8	5.5	3.4	3.0	1.3	-2.2	1.9	1.6		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.8	-1.8	1.6	5.4	1.6	1.9	0.1	1.3	2.3	2.4	3.3	3.4	2.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2.7	2.1	3.0	2.4	2.2	2.0	1.8	1.5	1.4	1.2	1.2	1.4	1.6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	7.7	-10.6	-17.6	5.8	2.1	2.8	4.4	3.0	1.7	6.7	81.9	2.0	3.9
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	11.0	-20.7	-13.5	5.2	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	-6.1	14.4	22.9	-4.3	-0.8	-1.4	-2.8	-1.0	0.8	0.4	2.4	1.6	-0.8
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-10.9	-37.3	-37.7	14.3	5.7	5.3	6.0	6.6	5.0	6.3	4.2	5.4	7.0
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	2.1	6.3	20.8	-3.2	-4.1	-4.0	-4.3	-2.2	-4.6	-1.2	-0.6	9.7	-3.2
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

#REF!

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Table 3. République du Congo: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'Etat, 2019–2029

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	52	48	46	45	42	41	40	38	36	34	32
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	52	51	48	43	39	36	33	28	21	13	4
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	52	51	52	50	48	46	45	43	41	38	36
B2. Solde primaire	52	64	96	96	96	94	94	93	90	87	85
B3. Exportations	52	83	142	144	144	142	142	140	132	123	116
B4. Autres flux 3/	52	60	70	70	69	68	67	65	62	58	54
B5. Dépréciation	52	61	59	57	54	52	51	49	46	43	41
B6. Combinaison de B1-B5	52	73	79	79	77	76	75	73	69	64	61
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	52	64	63	62	61	60	59	58	56	54	53
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	52	52	55	54	53	52	51	49	46	43	43
C4. Financement de marché	52	55	52	51	48	46	44	42	40	37	35
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	62	60	59	59	58	58	59	60	61	61	62
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	62	62	61	57	53	51	49	44	35	24	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	62	60	59	59	58	58	59	60	61	61	62
B2. Solde primaire	62	78	121	128	131	133	139	146	153	156	163
B3. Exportations	62	119	255	271	277	285	299	312	316	313	315
B4. Autres flux 3/	62	74	89	93	94	96	99	103	104	103	104
B5. Dépréciation	62	60	59	60	58	59	60	61	62	61	63
B6. Combinaison de B1-B5	62	91	83	123	124	127	131	135	137	136	138
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	62	79	80	83	83	84	87	91	95	97	102
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	62	68	73	75	75	76	79	81	83	83	84
C4. Financement de marché	62	60	59	60	59	58	59	60	60	60	61
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	14	12	9	8	6	4	4	6	7	6	7
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	14	12	9	8	5	3	4	5	6	5	5
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	14	12	9	8	6	4	4	6	7	6	7
B2. Solde primaire	14	12	11	12	9	7	8	12	15	15	15
B3. Exportations	14	18	21	21	15	11	12	20	33	33	34
B4. Autres flux 3/	14	12	10	9	6	4	5	8	11	11	11
B5. Dépréciation	14	12	9	8	6	4	4	6	7	7	7
B6. Combinaison de B1-B5	14	15	14	13	9	6	7	12	15	15	15
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	14	12	10	9	6	4	5	6	7	7	7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	14	13	10	9	7	4	5	7	9	8	9
C4. Financement de marché	14	12	9	9	6	6	7	6	7	6	6
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	37	32	23	19	13	8	9	10	11	10	9
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	37	31	22	17	11	7	7	9	10	8	7
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	37	34	26	21	14	9	10	11	12	11	10
B2. Solde primaire	37	32	27	26	20	15	15	20	25	23	21
B3. Exportations	37	41	37	33	23	15	17	25	37	35	33
B4. Autres flux 3/	37	32	23	20	14	9	10	14	18	16	15
B5. Dépréciation	37	40	29	24	16	10	11	13	14	12	11
B6. Combinaison de B1-B5	37	38	29	24	17	11	12	18	20	18	17
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	37	32	24	20	13	8	9	11	11	10	10
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	37	35	25	21	14	9	10	12	14	12	12
C4. Financement de marché	37	32	23	19	13	12	13	10	11	9	8
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Table 4. République du Congo: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2019–2029

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	75	68	62	57	51	49	46	44	41	38	35
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	75	71	68	65	62	63	64	64	63	62	61
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	75	74	74	72	68	68	68	69	69	69	69
B2. Solde primaire	75	83	111	109	105	102	100	98	95	91	87
B3. Exportations	75	85	106	104	100	98	97	95	89	82	76
B4. Autres flux 3/	75	80	86	82	78	75	73	71	66	61	57
B5. Dépréciation	75	81	72	66	58	54	50	46	41	35	30
B6. Combinaison de B1-B5	75	77	84	81	77	75	74	73	71	68	67
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	75	84	79	75	70	67	65	63	61	58	56
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	75	71	69	69	67	67	68	69	69	68	69
C4. Financement de marché	75	69	63	58	52	49	46	43	40	37	35
Public debt benchmark	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	239	213	190	167	148	138	129	120	110	99	90
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	239	222	209	189	180	181	179	175	170	164	159
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	239	230	227	209	196	193	191	189	185	180	177
B2. Solde primaire	239	260	341	319	302	290	280	269	255	239	226
B3. Exportations	239	264	326	305	289	280	271	259	238	217	197
B4. Autres flux 3/	239	249	263	241	224	214	205	193	178	161	147
B5. Dépréciation	239	252	221	192	169	154	139	125	109	93	79
B6. Combinaison de B1-B5	239	240	256	236	221	213	206	199	190	180	172
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	239	263	241	219	201	191	182	173	163	152	143
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	239	238	226	214	202	198	194	189	185	180	177
C4. Financement de marché	239	214	192	169	151	139	128	119	108	98	89
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	49	46	39	35	28	16	17	17	18	17	17
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	49	45	36	31	23	14	14	15	16	17	17
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	49	49	44	40	32	19	19	21	22	22	22
B2. Solde primaire	49	46	42	43	35	24	24	28	32	31	30
B3. Exportations	49	46	40	38	30	18	19	24	31	30	28
B4. Autres flux 3/	49	46	39	37	29	18	18	21	25	24	23
B5. Dépréciation	49	49	45	40	30	18	19	20	20	19	18
B6. Combinaison de B1-B5	49	45	42	40	32	21	21	21	22	21	20
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	49	46	40	36	28	17	17	18	19	18	17
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	49	50	42	39	31	18	18	20	21	21	21
C4. Financement de marché	49	46	39	36	28	21	21	18	18	17	16

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de MM. Raghani et Alle
sur la République démocratique du Congo
Réunion du conseil d'administration
16 décembre 2019**

1. Les autorités congolaises, que nous représentons, remerciant le conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour la ferme reprise des relations avec la République démocratique du Congo. En août de cette année, la conclusion des consultations au titre de l'article IV a constitué la première étape de cette nouvelle ère et est de bon augure pour l'obtention d'une aide complète aux efforts déployés par le Congo en vue de consolider sa stabilité macroéconomique et de promouvoir une croissance inclusive. Les négociations ultérieures avec les services du FMI à Kinshasa, qui visent à mettre en place un programme de référence conjugué à un accord au titre de la facilité de crédit rapide, ont mis en évidence les difficultés socioéconomiques auxquelles les autorités du pays s'engagent à s'attaquer résolument. Elles souscrivent globalement à l'orientation générale du rapport des services du FMI.

2. Grâce à des politiques d'inspiration nationale, le Congo a réussi à maintenir sa stabilité macroéconomique au cours des dernières années, malgré des chocs sur les prix de ses principales exportations, ainsi que l'aggravation et la persistance des problèmes de sécurité, exacerbés par la flambée récente de l'épidémie de maladie à virus Ébola. Les réactions des autorités ont fortement altéré l'orientation de la politique budgétaire et les réserves internationales de la banque centrale. Un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide améliorerait la situation extérieure du Congo, et le programme de référence sert d'ancrage pour prendre rapidement des mesures en vue de préparer la mise en place d'un programme de réformes plus exhaustif à moyen terme. Les autorités se réjouissent de l'aide accordée par le FMI dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, prochaine étape en vue de pérenniser la dynamique de réforme, d'obtenir l'aide de donateurs et de tenir les promesses de la nouvelle ère du pays.

Évolution économique récente et perspectives

3. L'économie congolaise continue de souffrir de la volatilité des cours mondiaux du cuivre et du cobalt, les deux principales exportations du pays. La forte diminution des cours observée récemment devrait ralentir la croissance du PIB à 4,5 % en 2019, contre 5,8 % en 2018. Néanmoins, l'inflation reste maîtrisée, autour de 5 % sur 12 mois. En outre, le franc congolais s'est encore stabilisé.

4. Les pressions sur les dépenses découlant du financement intérieur de l'élection présidentielle de décembre 2018 et de la longue période de transition vers un gouvernement de plein exercice ont eu des répercussions sur la discipline budgétaire et l'orthodoxie financière. Face à un manque de ressources, les autorités ont dû recourir au financement de la banque centrale en devises étrangères, ce qui a réduit les réserves internationales à une semaine d'importations seulement.

5. Dans des circonstances difficiles, les autorités sont globalement parvenues à maîtriser le cadre macroéconomique ; la nomination du gouvernement en août dernier a donné une impulsion à cet effort. Leur ferme volonté de normaliser l'élaboration de la politique économique se traduit par une surveillance plus étroite dans tous les domaines, notamment la maîtrise des dépenses, la perception des recettes, la lutte contre la corruption et l'attraction des investissements privés.

6. Les autorités ont une vision plus optimiste des perspectives, fondée sur les dividendes de leur programme de réformes, l'intérêt croissant des investisseurs privés en dehors de l'industrie minière et l'augmentation attendue du soutien des donateurs dans un avenir proche. Cependant, elles restent conscientes de l'impact négatif potentiel d'une nouvelle baisse des cours des minéraux résultant du ralentissement de la croissance mondiale. D'autres risques, tels que l'épidémie d'Ébola, sont gérables avec l'appui de la communauté internationale.

Enjeux et action à court terme

7. Face aux nombreux problèmes de l'économie congolaise, le gouvernement a adopté une stratégie en deux étapes pour assurer l'efficacité de sa politique économique. Il se concentrera à court terme sur des mesures urgentes et faciles à appliquer qui rétabliront la bonne gestion des affaires de l'État tout en jetant les bases de réformes plus énergiques et à moyen terme. Les mesures initiales, qui constituent l'essentiel de l'accord conclu avec les services du FMI concernant le programme de référence, comportent trois volets : i) accroître les recettes et rétablir la discipline budgétaire pour mettre fin au financement par la banque centrale ; ii) améliorer la politique monétaire et renforcer le secteur financier ; iii) diversifier l'économie pour promouvoir une croissance généralisée.

Accroître les recettes et rétablir la discipline budgétaire

8. Pour la fin de l'année 2019 et la période suivante, les autorités chercheront principalement à assainir les finances publiques en vue de mettre fin au financement du déficit par la banque centrale. Dans ce but, elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures visant à accroître les recettes et à rétablir la maîtrise des dépenses. Sur le plan des recettes, il s'agit notamment de rétablir le fonctionnement de la TVA, y compris pour les sociétés minières ; d'appliquer l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour tous les agents de l'État et tous les types de rémunérations ; de contrôler les droits payés aux entreprises parapubliques au port d'entrée (en vue de les réduire à moyen terme) et de transférer une partie des ressources affectées non utilisées sous forme de contributions ponctuelles au budget, et de commencer à réduire les exonérations fiscales.

9. Des mesures visant à rétablir la discipline budgétaire viendront s'ajouter aux efforts déployés sur le plan des recettes. À cet égard, des plafonds de dépenses seront communiqués aux ministères compétents, tandis que les engagements de dépenses seront contrôlés et décidés chaque semaine lors de réunions présidées par le Premier ministre. Des contrôles semblables sont exercés sur les programmes phares du président (les 100 jours et l'éducation de base gratuite), et le gouvernement s'engage à rétablir la chaîne des dépenses ainsi que d'autres procédures de gestion des finances publiques.

10. Une augmentation des recettes atténuera également la vulnérabilité liée à la dette et contribuera à maintenir sa viabilité. Les autorités s'engagent à préserver le risque modéré de surendettement du pays tel qu'évalué dans l'AVD réalisée par les services du FMI, notamment en recourant en premier lieu à des emprunts concessionnels et en renforçant les capacités de gestion de la dette. En outre, la couverture de la dette des entreprises publiques sera améliorée pour permettre une meilleure évaluation de la dette publique globale.

Améliorer la politique monétaire et renforcer le secteur financier

11. Pendant la période à venir, la Banque centrale du Congo (BCC) cessera de procurer des avances à l'État et retournera aux principes fondamentaux de la politique monétaire. Elle prendra des mesures pour renforcer les réserves internationales et utilisera ses instruments pour contenir l'inflation. En ce qui concerne les réserves, la BCC s'engage à transférer ses dépôts en devises étrangères auprès de banques commerciales intérieures sur ses comptes à l'étranger, augmentant ainsi ses réserves officielles. Le niveau des réserves augmentera considérablement grâce au décaissement au titre de la facilité de crédit rapide.

12. Les autorités renforceront aussi le secteur financier afin d'accroître davantage le crédit à l'économie. Une nouvelle loi sur la banque centrale, promulguée en décembre 2018, a renforcé le contrôle bancaire. En outre, à la suite de la recommandation formulée dans le dernier PESF, la plupart des banques respectent l'exigence minimale de fonds propres de 30 millions de dollars, qui devrait passer à 50 millions de dollars à la fin de 2020. L'assistance technique du FMI renforcera encore la capacité de contrôle de la BCC. Les autorités ont amorcé des consultations avec le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI et le département du Trésor des États-Unis, afin de résoudre le problème des correspondants bancaires. L'amélioration constante de leur dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme s'avérera également utile à cet égard.

Diversifier l'économie pour favoriser une croissance généralisée et inclusive

13. La diversification de l'économie en dehors du secteur minier est un objectif primordial des autorités. Dans ce but, elles sont déterminées à mettre en œuvre les réformes appropriées pour attirer des investissements privés et promouvoir une croissance généralisée. Le gouvernement s'efforcera d'améliorer constamment le climat des affaires en conséquence. La priorité accordée initialement dans le programme présidentiel de 100 jours à la mise en place d'infrastructures va dans ce sens. À terme, il s'agira notamment d'effectuer des réformes fiscales, de faire appliquer les droits de propriété et de renforcer le système judiciaire, avec la participation de toutes les parties prenantes.

14. L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption sont des piliers essentiels de la stratégie globale visant à créer un environnement propice à une croissance généralisée et tirée par le secteur privé. C'est pourquoi les autorités saluent l'évaluation en cours de la gouvernance dans le cadre du nouveau dispositif du FMI. Elles espèrent que les conclusions de cette évaluation aideront à concevoir des réformes efficaces, qui amélioreront

sensiblement la gouvernance dans les secteurs clés et renforceront la compétitivité globale du pays.

15. Réaliser une croissance inclusive afin d'améliorer la vie de la population reste l'objectif ultime du gouvernement. Dans cette optique, l'accès de la majorité de la population à l'éducation de base et aux soins de santé était un objectif initial. Le programme d'éducation de base gratuite lancé récemment vise des millions d'enfants pauvres, et bénéficie du soutien de la Banque mondiale. Conjugué au programme de soins de santé prévu, cela devrait contribuer à renforcer le capital humain et, à terme, à stimuler le développement.

Conclusion

16. Dans des circonstances difficiles, le Congo s'est efforcé de maintenir une stabilité macroéconomique adéquate pendant la période écoulée. Avec peu d'aide des donateurs, le pays a réussi sa première transition démocratique et entreprend un nouveau programme de développement. Les autorités sont convaincues que l'accompagnement du FMI ouvrira la voie à une augmentation de l'aide des donateurs, et espèrent que le programme de référence contribuera à préparer le terrain pour un programme à moyen terme appuyé par le FMI.

17. Étant donné l'urgence des besoins de financement de la balance des paiements et la ferme volonté de réforme des autorités, nous demandons aux administrateurs de souscrire à un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide.